



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017



PARTIE I RAPPORT D'ACTIVITÉS.....	4
INTRODUCTION.....	5
ÉVOLUTION DU CONTEXTE DE LA COOPÉRATION.....	5
LE NOUVEAU PROGRAMME.....	7
LIGNES DE FORCE DU PROGRAMME EN 2017.....	8
DÉPENSES ET TAUX D'EXECUTION 2017.....	13
SYNTHÈSE PARTENAIRES ASSOCIÉS ET LIMITROPHES, THÉMATIQUES ET SCORES DE PERFORMANCES PAR OS EN 2017.....	14
SOLSOC AU SUD.....	16
BURUNDI.....	16
RD CONGO.....	20
BOLIVIE.....	24
COLOMBIE.....	27
BURKINA FASO.....	30
SÉNÉGAL.....	34
MAROC.....	37
PALESTINE.....	40
SOLSOC AU NORD.....	43
MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME COMMUN AVEC FOS ET IFSI.....	43
LA MOBILISATION.....	45
LE PLAIDOYER.....	48
LA COMMUNICATION.....	51
LES MANDATS DE SOLSOC EN 2017.....	54
ORGANISATION INTERNE.....	55
UNE ORGANISATION EN ADÉQUATION AVEC LE NOUVEAU PROGRAMME.....	55
LA COORDINATION INTERNE ET LES PROCÉDURES DE DÉCISIONS.....	59
LE PERSONNEL.....	62
GESTION COMPTABLE.....	68
LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES ET L'EQUIPE SOLSOC.....	69
PARTIE II RAPPORT FINANCIER.....	71
MONTANTS ENGAGÉS EN 2017.....	72
LA RÉCOLTE DE FONDS.....	73
STRATÉGIE DONATEURS INDIVIDUELS.....	73
ÉVÉNEMENTS RÉCOLTE DE FONDS.....	73
PREMIER MAI.....	74
RUNNING FOR PALESTINE.....	74
BLIND TEST.....	74
OPERATION 11.11.11.....	75
CARTES DE VOEUX.....	75
CONSTATS ET PERSPECTIVES D'ACTIONS À L'HORIZON 2021.....	75
DONATEURS DU MOUVEMENT SOCIALISTE.....	77
RELATION AVEC LES BAILLEURS PUBLICS.....	80
INTRODUCTION.....	80
LA DGD.....	81
AUTRES BAILLEURS PUBLICS.....	82

PARTIE I

RAPPORT D'ACTIVITÉS

INTRODUCTION

ÉVOLUTION DU CONTEXTE DE LA COOPÉRATION

UN CONTEXTE INTERNATIONAL CHAOTIQUE

Le contexte international a été marqué par l'arrivée au pouvoir de Donald Trump aux États-Unis et par l'intensification des conflits et des crises humanitaires au Moyen-Orient et en Afrique. Le premier événement marque un tournant dans les relations internationales et met en péril le système multilatéral. Le second phénomène rend le voisinage européen de plus en plus instable et dangereux. Si l'aide mondiale au développement a atteint le montant record de 142,6 milliards USD en 2016, cette augmentation n'a toutefois pas bénéficié aux pays les plus pauvres, qui ont enregistré une baisse de 4% de l'aide au développement en 2016. L'aide est en effet de plus en plus mobilisée pour enrayer les flux migratoires, répondre aux crises humanitaires d'urgence et mobiliser le secteur privé dans les pays à revenu intermédiaire, plutôt que pour financer des programmes de développement dans les pays les moins avancés. En outre, les coupes budgétaires annoncées par l'administration Trump et la baisse du nombre de demandeurs d'asile en Europe laissent augurer une baisse significative des chiffres de l'aide mondiale. Relevons également la suspension de l'aide bilatérale de plusieurs donateurs, dont la Belgique, au Burundi au vu du contexte politique lié au 3ème mandat contesté de son Président Nkurunziza. Cette suspension, ainsi que la dégradation de la situation a des conséquences humanitaires désastreuses sur l'ensemble de la région. Elle risque de s'étendre à la RDC.

LA BELGIQUE, DE PLUS EN PLUS MAUVAIS ÉLÈVE EUROPÉEN EN MATIÈRE D'APD.

Le budget de l'aide belge au développement n'a fait que diminuer depuis 2010 : de 0,64%, le pourcentage du revenu national brut attribué à l'aide au développement a chuté jusqu'à 0,45% en 2017 selon les derniers chiffres de l'OCDE, soit une baisse cumulée de 30%. Avec les coupes supplémentaires prévues par le gouvernement belge jusqu'à la fin de la législature [6], le chiffre officiel de l'aide belge au développement diminuera encore pour n'atteindre que 0,38% du RNB en 2019 selon les estimations du Comité d'aide au développement de l'OCDE [7] – presque la moitié de ce qu'il était en 2010. C'est d'autant plus inquiétant que la Belgique fait partie des neuf pays de l'OCDE dont plus de 10% de l'aide servent à financer l'accueil des demandeurs d'asile (un financement certes nécessaire mais rendu indisponible pour des programmes de développement dans les pays pauvres). Malgré une légère baisse, ces frais d'accueil en Belgique représentent en 2017 plus de 14% de l'aide belge. La Belgique reste donc, comme en 2016, la première bénéficiaire de sa propre aide au développement et se retrouve à la neuvième place parmi les pays donateurs de l'Union européenne avec une contribution inférieure à la moyenne européenne qui a atteint pour sa part 0,49% du RNB en 2017. On voit par ailleurs apparaître une nouvelle génération de bailleurs, dont la contribution a fortement augmenté ces dernières années, au point qu'ils apparaissent désormais parmi les principaux donateurs. C'est le cas des Emirats arabes unis, qui sont les premiers contributeurs au monde proportionnellement à leur revenu national brut [8], mobilisant 1,31% de leur RNB à l'aide au développement ; mais aussi de la Turquie, dont l'aide a systématiquement augmenté année après année depuis 2007, passant en dix ans de 0,09% à 0,95% de son RNB [9].

DES COUPES QUI TOUCHENT À LA FOIS LES ACTEURS GOUVERNEMENTAUX ET NON-GOUVERNEMENTAUX

Les coupes de 2017 ont en effet amputé l'enveloppe destinée au secteur de la coopération bilatérale indirecte de 17 millions d'euros en 2017. Ce secteur porté par les Acteurs de la Coopération non Gouvernementale avait été épargné jusqu'à présent. La Coopération technique Belge (CTB), instrument de la coopération bilatérale directe, a vu quant à elle son budget passer de 182 millions en 2016 à 150 millions en 2017. Le gouvernement belge a par ailleurs finalisé au début de l'année 2017 son projet de réforme de la CTB, désormais rebaptisée Enabel impliquant une intégration des représentations de l'agence dans les pays partenaires au sein des ambassades, ainsi qu'un élargissement de son mandat lui permettant de s'inscrire dans le cadre plus large des ODD.

UNE COOPÉRATION QUI PRIVILÉGIE LE SECTEUR PRIVÉ

Une autre évolution notable est l'utilisation croissante de l'APD belge comme levier de mobilisation de fonds privés. Cette pratique ne fait malheureusement pas toujours l'objet de toutes les balises garantissant l'adaptation au contexte des pays partenaires, le respect des principes de l'efficacité de l'aide et la contribution au développement durable. La Belgique a par exemple supprimé le Fonds belge de survie destiné au soutien de l'agriculture familiale et adopté une nouvelle note stratégique Agriculture et sécurité alimentaire qui se concentre sur la participation des exploitations familiales à potentiel commercial aux chaînes de production de valeur, mais ne propose pas de solution durable aux 30 à 60% de petits paysans et de ménages sans terre. L'actuel Ministre de la Coopération encourage la pratique du blending, qui consiste à utiliser l'APD comme levier pour attirer des investissements privés dans les pays en développement, afin de démultiplier les moyens disponibles. Si cette pratique a permis d'attirer des fonds additionnels dans les pays en développement, seuls 5% de ces investissements ont bénéficié aux pays les plus pauvres. De plus, le blending n'est pas suffisamment assorti de mesures garantissant le respect des principes de l'efficacité de l'aide, des normes sociales et environnementales ainsi que des droits humains.

LE NOUVEAU PROGRAMME

L'année 2017 a été marquée par la clôture du programme 2014-2016 et surtout **le démarrage du nouveau programme quinquennal DGD (2017-2021)**. Il a été élaboré et introduit à la DGD en 2016 conjointement par Solsoc, FOS et IFSI et approuvé le 1^{er} mars 2017.

L'ambition de ce programme est de renforcer les mouvements engagés dans la promotion du Travail Décent et leur convergence pour répondre aux **défis du XXI^e siècle** : construire des **alternatives** politiques, sociales et économiques, solidaires, viables et durables à la mondialisation du modèle prédateur de la compétition économique et retrouver un rapport de force favorable pour qu'elles soient mises en œuvre. Les interventions se focalisent sur **les quatre piliers du Travail décent** selon l'OIT : **la création d'emplois décents, les droits au travail, la protection sociale et le dialogue social**. Ces interventions s'inscrivent dans le Cadre Stratégique Commun (CSC) Travail décent¹, exception faite de l'un des deux objectifs spécifiques Palestine articulés au CSC Palestine. Les activités prévues pour le volet « Belgique » sont entièrement liées aux cibles stratégiques du CSC « Belgique » tout en garantissant la cohérence avec le CSC Travail Décent.

Le programme est mis en œuvre et est piloté avec FOS et IFSI-ISVI (FGTB) et plus largement avec WSM et la CSC, la CGSLB, Oxfam solidarité et les mutualités socialistes et chrétiennes, autour de la thématique générale du Travail décent. Ces acteurs issus des secteurs ONG, syndicaux et mutualistes, se sont regroupés autour d'un cadre stratégique commun (CSC) thématique approuvé par la DGD sur le travail décent. Il s'agit de la seule initiative de ce type existante suite à la réforme du cofinancement (tous les autres CSC sont géographiques (centrés sur un pays particulier) et multi thématiques).

Solsoc soutient le renforcement des capacités politiques, techniques, stratégiques et financières de mouvements sociaux et d'organisations sociales dans les domaines de **l'Economie Sociale et Solidaire, du Droit des Travailleurs et de la Protection Sociale**. Elle a adopté au Nord et au Sud une approche de partenariat en réseau, articulée à l'action de plaidoyer. Le nouveau programme construit en prenant en compte les enseignements du précédent, se caractérise par :

Le renforcement de l'articulation de Solsoc avec ses partenaires en Belgique (syndicats, mutuelles, coopératives, organisations d'éducation permanente, etc.).

Le déploiement affirmé d'un axe syndical qui induit de nouveaux partenariats avec des organisations syndicales (Burkina, Burundi, Palestine, Bolivie, Colombie...).

La poursuite des stratégies d'appui au développement, d'une part, de la protection sociale à travers la mise en place de systèmes d'assurance maladie universelle et la montée en puissance de mouvements mutualistes communautaires, et d'autre part, d'un secteur de l'économie sociale et solidaire à travers l'appui à des initiatives porteuses d'une réelle capacité à « créer » du travail décent.

¹ Dans le cadre de la dernière réforme de la coopération non gouvernementale, 9 organisations de la société civile (IFSI asbl/ISVI vzw (FGTB/ABVV), IIAV/IEOI (ACV/CSC), BIS/MSI (ACLVB/CGSLB), WSM vzw, FOS asbl, Solsoc asbl, Oxfam Solidariteit asbl, UNMS/NVSM, ANMC/LCM) ont opté pour une approche stratégique et thématique autour de l'agenda du Travail Décent en valorisant la complémentarité de leurs expériences et expertises. Les pistes d'actions complémentaires issues des 4 Analyses Contextuelles Communes réalisées par le groupe des 9, ont été évaluées et reformulées dans le Cadre Stratégique Commun Travail décent

LIGNES DE FORCE DU PROGRAMME EN 2017

Dans **les 8 pays Sud** du programme de Solsoc (Burkina Faso, Burundi, Maroc, RD du Congo, Sénégal, Palestine, Bolivie et Colombie), le partenariat en réseau est structuré au niveau :

- micro / local : partenaires limitrophes² (public cible),
- méso / régional et national : partenaires associés³ et limitrophes (OCB),
- macro / international : les 24 partenaires associés et Solsoc.

En 2017, 24 partenaires associés et 310 partenaires limitrophes (79 mouvements sociaux et réseaux et 231 organisations de la société civile) ont été renforcés pour optimiser l'impact de leurs interventions en faveur de sociétés justes, durables, inclusives et solidaires à travers la promotion, la défense et la mise en œuvre du Travail Décent pour tous les travailleurs et les travailleuses, y compris ceux avec un statut précaire issu de l'économie informelle et formelle.

Solsoc concrétise le pilier 1 « la création d'emplois décents » par la promotion de l'**Economie Sociale et Solidaire (ESS)** Cet axe concerne tous les pays du programme, mais, dans une moindre mesure, la Palestine. Il s'inscrit dans un contexte où le chômage et le travail informel et précaire atteignent un niveau record mondial. L'objectif de cet axe est de renforcer les capacités des associations partenaires, de coopératives et d'autres initiatives d'économie sociale et solidaire (IEES) pour créer des emplois durables, rémunérateurs et de qualité, avec un focus sur les jeunes et les femmes. A partir de leur expérience, de pratiques d'entraide et des activités économiques du secteur informel, les partenaires de 7 pays du programme ont intégré cet objectif dans leurs interventions. Ils ont accompagné **127 acteurs et/ou porteurs d'initiatives d'économie sociale et solidaire (IESS) dont 50 réseaux**, en se référant à des principes construits collectivement sous forme de boussole de l'ESS⁴ lors du programme précédent (cf. PGM 2014-2016). Cette première année du programme a été consacrée à la mise à niveau de tous les acteurs ciblés et à l'appropriation des outils et concepts. Les partenaires associés ont renforcé leurs capacités à accompagner les IESS dans une optique d'autonomie. Ils encouragent leur mise en réseau (plateformes ou comité de gestion), ce qui facilite aussi le suivi. Les IESS qui ont adopté les principes et les concepts décrits dans la boussole, s'y réfèrent dans leurs statuts et ROI et ont adapté certaines de leurs pratiques. Ces IESS, avec l'accompagnement des partenaires associés suivent et tentent d'influencer les réglementations et les politiques publiques (nationales, régionales) dans le domaine, insuffisamment adaptées aux besoins du secteur ou encore trop peu développées.

Pourtant, l'économie sociale et solidaire, intéresse de plus en plus d'acteurs parce qu'elle pourrait être une stratégie puissante de lutte contre les inégalités sociales et une alternative consistante à l'économie informelle et capitaliste à condition de constituer un secteur économique crédible. Le programme 2017-2021 approfondira l'analyse des facteurs et des stratégies qui contribuent au développement durable des IESS. Il peut compter sur la collaboration de P&V, du CETRI et des experts membres du CODAC.

² Partenaires limitrophes : groupes de publics cibles (mutuelles, syndicats, initiatives d'économie sociales et solidaires, coopératives, associations de jeunes, de femmes, de quartier, de travailleurs, d'artisans...)

³ Partenaires associés (PA) : associations qui, avec l'appui de Solsoc, sont responsables de la mise en œuvre du programme dans le pays. Solsoc établit une convention de partenariat avec chacun de ses partenaires associés.

⁴ La boussole de l'ESS a cinq pôles : économique et technique, solidarité, autonomie, démocratie, mouvement social

Le « **droit des travailleurs** » se renforce au Burundi et en Bolivie et s'étend dans 3 nouveaux pays du programme : la Palestine, la Colombie et le Burkina Faso. Pour améliorer les conditions de travail et une liberté syndicale dans les 5 pays d'intervention, le pilier « droit des travailleurs » a soutenu le renforcement des capacités au total **de 11 organisations syndicales du secteur agroalimentaire et (en Palestine) du secteur des carrières** en matière de défense des droits des travailleurs, de protection sociale et de valorisation des métiers. Cet axe, intégré dans le programme de Solsoc à partir de 2012, s'articule naturellement aux axes de soutien à la Protection Sociale et à l'Economie Sociale et Solidaire notamment dans une perspective de transition de l'économie informelle vers l'économie formelle. Le rôle des organisations syndicales s'avère donc de plus en plus important. Mais ces organisations sont encore fragmentées et peu structurées. Elles peinent à jouer leur rôle. Une sensibilisation à la base est à mettre en place pour convaincre les travailleurs de s'affilier aux syndicats et les chefs d'entreprises du bien-fondé d'avoir des travailleurs organisés et bénéficiant d'une protection sociale. Les délégués et les leaders syndicaux doivent être renforcés dans leur rôle et être formés pour négocier au sein des entreprises et mener le dialogue social avec l'Etat. S'engager dans la mobilisation syndicale nécessite un courage certain. En Colombie par exemple, les assassinats de leaders syndicaux sont fréquents. S'organiser et adhérer à des réseaux au niveau régional et international protège les syndicats et leurs militants tout en offrant une caisse de résonance à leurs actions. Cette approche menée avec la Centrale Horval de la FGTB pour le secteur de l'alimentation en Colombie, en Bolivie, au Burkina Faso et au Burundi et avec la Centrale Générale pour le secteur des carrières en Palestine a renforcé le travail des partenaires. Deux missions de suivi des programmes, l'une au Burundi et l'autre au Burkina Faso ont été réalisées avec la Centrale Horval. Une mission organisée dans le cadre de la mobilisation de notre public en Belgique s'est déroulée en Palestine avec la participation de la régionale (Centrale Générale) de Namur.

Le pilier 3 « **protection sociale** » est mis en œuvre dans quatre pays d'Afrique : le Burkina Faso, le Sénégal, le Burundi et la RD du Congo. Dans ces pays, un total **de 6 partenaires associés et 101 partenaires limitrophes (88 mutuelles et 13 Unions)** ont poursuivi l'extension et la structuration des mutuelles de santé et le plaidoyer en faveur de politiques d'assurance maladie universelle. Plus de 70 % de la population de ces pays n'a toujours pas accès à une assurance maladie. La solidarité communautaire reste la base de la stratégie de développement des mutuelles et d'élargissement de la couverture maladie universelle (CMU). Les Etats du Sénégal et du Burkina se sont clairement engagés dans cette voie et encouragent le développement des mutuelles reconnues comme levier pour l'élargissement de la CMU en faveur de toute la population. Les plans nationaux de développement de la CMU intègrent le renforcement des mutuelles et des moyens pour prendre en charge des catégories de population à risque. Malheureusement au Burkina Faso, les attaques terroristes qui ont secoué la capitale et le nord du pays en 2017 ont retardé la mise en place de mutuelles dans la zone sahéenne et compliquent le suivi. Au Burundi et en RDC, les avancées sont freinées par des contextes politiques défavorables au dialogue social et par la déstructuration de l'Etat (cas de la RDC) ou son désengagement qui empêche l'opérationnalisation concrète des mesures décidées y compris dans le domaine de la CMU. La précarité de la grande majorité de la population accentue la difficulté de mettre en place des systèmes de solidarité qui reposent sur sa capacité contributive. Les stratégies du programme ont été adaptées de manière à préserver les acquis dans les pays à contexte difficile et à poursuivre le renforcement de la professionnalisation des mutuelles de santé (digitalisation, outils de gestion adaptés, produits adaptés au public ciblé (femmes, jeunes), adossement des mutuelles de santé aux coopératives pour améliorer la capacité de cotiser, mise en réseau des mutuelles pour élargir et offrir de meilleurs services aux membres...) et bien sûr le suivi rapproché des politiques publiques dans le domaine. Ce volet du programme est mis en œuvre et suivi en étroite collaboration avec l'Union Nationale des Mutualités Socialistes et ses fédérations. Celles-ci ont apporté une importante plus-value à l'expertise de Solsoc. Les stratégies plus spécifiques de renforcement des plateformes nationales d'acteurs mutuellistes menées en synergie et complémentarité avec les autres acteurs concernés de la plateforme Travail décent. La poursuite des stratégies « MasMut » initiées dans un

programme spécifique 2014-2016 ont été intégrées dans le programme de Solsoc pour le Burkina Faso et le Burundi.

Enfin des **thématiques « démocratie et citoyenneté », « genre et jeunesse » et « environnement »** sont transversales et déclinées en stratégies spécifiques liées au contexte et /ou priorités des partenaires comme p.e la structuration d'un mouvement de jeunes en Palestine qui touchent plus de 60.000 jeunes de Cisjordanie et de Gaza, le suivi des politiques publiques « genre et jeunesse » et des processus de participation de la société civile au Maroc, le suivi des processus électoraux au Burundi et en RDC avec p.e l'appui à l'Observatoire de la Société Civile pour le Suivi du Dialogue, le suivi du processus de paix en Colombie et de la restitution des terres aux victimes du conflit, la mobilisation face à l'extension de l'occupation illicite des territoires palestiniens. Ces stratégies ont concerné 71 associations de la société civile, dont 5 réseaux d'associations.

Pour la **thématique environnement**, Solsoc et les autres membres du CSC Travail Décent ont choisi en guise de trajectoire d'apprentissage commun, d'approfondir les liens qui peuvent être faits entre la promotion du travail et la défense de l'environnement. Les membres du CSC ont donc décidé de mettre sur pied un groupe de travail « Environnement », destiné à élaborer des outils de prise en compte de l'environnement sur base des pratiques des partenaires et des membres du CSC. Solsoc valorisera ce travail pour améliorer le suivi et l'intégration de l'environnement dans son programme.

Quel que soit le domaine d'intervention, le programme et plus largement le cadre stratégique commun fondent leur approche stratégique sur le plaidoyer au Sud comme en Belgique. **Solsoc relaye les positions des partenaires du Sud qui font l'objet de plaidoyer** vers les mandataires socialistes et les décideurs en Belgique et /ou dans les plates-formes de plaidoyer intégrées par l'ONG (voir mandats 2017) et à travers des actions de sensibilisation vers les organisations de l'action commune socialiste (régionales FGTB, Mutualités socialistes, FPS, MJS, Antennes locales, etc.).

En Belgique, la mise en route des stratégies conjointes au sein du **CSC Travail Décent** et de ses groupes de travail internes (Comité de pilotage, GT Protection sociale, Cellule Masmut, Plate-forme Commerce Juste et durable) et du programme commun FOS-IFSI-Solsoc a renforcé les synergies entre acteurs autour de la thématique Travail Décent. Les liens entre organisations de l'Action commune socialiste autour des enjeux internationaux se sont également traduits par des collaborations concrètes entre FOS-IFSI et Solsoc pour le Volet Nord. Les 3 ACNG se sont fixés deux objectifs communs, l'un en matière de **Mobilisation** (OSN1), l'autre de **Plaidoyer** (OSN2) avec des résultats attendus auprès de leurs publics relais respectifs : mouvance syndicale au niveau fédéral pour IFSI ; entités régionales FGTB/ABVV et mouvance socialiste néerlandophone et francophone pour Solsoc et FOS. Les 3 entités ont mis en place **un dispositif de suivi-évaluation commun** et ont commencé à mutualiser certaines ressources humaines et matérielles notamment en termes de formation (dispositif de suivi des indicateurs, cartographie des incidences) et d'activités de mobilisation (Congrès FGTB-ABVV, Les Solidarités, Manifiesta, concertation sur la production d'outils de sensibilisation, etc.). Ces complémentarités se retrouvent également au niveau du Plaidoyer, puisque nous intégrons désormais les plates-formes existantes de manière plus complémentaire sur les thématiques qui nous sont communes (Protection sociale, RDC, Colombie, Palestine, Genre, Commerce, etc.). Ce volet Nord du programme commun s'opérationnalise également dans le cadre du **CSC Belgique** qui rassemble tous les acteurs belges de l'Education à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire (ECMS) et promeut les synergies entre eux.

En ce qui concerne Solsoc, les moments forts de 2017 en termes de Mobilisation ont été : **les Solidarités** où différentes activités ont été co-organisées entre FGTB Wallonne, PAC, Centrale Générale FGTB Namur et ABP autour du thème des 50 ans de l'occupation israélienne en Palestine (« Vivre c'est résister »), et de la coordination d'une **mission en Palestine avec la Régionale namuroise de la Centrale Générale de la FGTB**. En terme de plaidoyer, relevons la contribution de Solsoc au **Chantier des idées**

du PS, ainsi qu'une collaboration et des **interactions régulières avec les groupes parlementaires PS** au Parlement fédéral, wallon et de la Communauté française sur différents dossiers : détenus Palestiniens, transition démocratique en RDC, Traités de libre commerce et Droits humains (Solsoc a participé aux auditions organisées au Parlement wallon sur la Colombie et un projet de Résolution a été rédigé en concertation avec les parlementaires concernés) ; protection sociale, Réforme de la coopération et coupes budgétaires dans l'APD ; etc.

Les programmes pays ont démarré tardivement puisque les fonds DGD n'ont pas pu être transférés avant début mai sur le terrain et que les partenaires n'ont pas de trésorerie suffisante pour préfinancer les activités. Les premiers mois de l'année 2017 ont été consacrés à la mise en place avec les partenaires (ateliers) des **dispositifs de suivi** dans les 9 pays du programme. Comme pour le programme précédent, ils ont été élaborés avec la méthode de la cartographie des incidences qui optimise la participation de tous les acteurs concernés et se base sur l'analyse des changements acquis et durables. Celle-ci est de mieux en mieux maîtrisée par les partenaires parce que trois quarts d'entre eux l'ont expérimentée dans le programme précédent et en ont compris les avantages. Par contre, il a fallu adapter ce dispositif au fur et à mesure pour être en adéquation avec les modalités pratiques de rapportage et d'évaluation transmises, par étape, par la DGD (*TOC, scores de performances basées sur les critères du CAD, etc.*).

L'approbation du programme, début mars 2017, sur base d'un **budget revu à la baisse de 19,8 %** sur le total a demandé un nouveau travail de priorisation des stratégies et d'estimation des résultats attendus avec les partenaires. Refaire le travail de façon participative a aussi un coût. Les incertitudes sur le budget, les coupes budgétaires et les délais de paiement entraînent des difficultés dans la mise en œuvre du programme, et du travail supplémentaire pour retrouver un ensemble d'activités cohérent des résultats du programme. Malheureusement la situation va se reproduire en 2018 et sans doute tout au long du programme. La prévisibilité des budgets promise n'est pas au rendez-vous.

Les chargés de partenariat se sont rendus régulièrement sur le terrain (au total 20 missions sur les 8 pays) pour assurer à la fois la clôture de l'ancien programme et le suivi de la première année du nouveau programme. En interne, le suivi du programme a été coordonné dans les groupes de travail et de coordination « ad hoc » (voir organisation interne).

Un nouveau comité d'accompagnement du programme (**CODAC**) a été mis en place (voir pt coordination interne et les procédures de décisions) pour :

- Préparer, élaborer les termes de référence, **piloter, suivre et débriefer les évaluations externes** qui seront organisées à mi-parcours (2019) et en fin de programme (2021), dans le respect de la réglementation du cofinancement DGD.
- **Capitaliser** les expériences et les résultats des évaluations sur les thèmes de l'économie sociale et solidaire, du genre et de la jeunesse, de les systématiser et d'en faciliter l'appropriation par les acteurs à tous les niveaux du programme : production d'outils, ateliers de formation et capitalisation, accompagnement, etc.

Le CODAC s'organisera en trois groupes de travail, constitués autour de thèmes qui traversent l'axe ESS dans les 7 pays concernés.

- **ESS, emploi et travail décent** : quelles sont les conditions et les stratégies pour que l'ESS soit créatrice d'emplois durables, rémunérateurs et de qualité, avec un focus sur les jeunes, et constitue un secteur économique crédible, une alternative consistante à l'économie informelle et capitaliste ?

- **ESS et genre** : quelles sont les conditions et les stratégies pour que l'ESS impulse l'« empowerment » (sous toutes ses dimensions : avoir, pouvoir, savoir, vouloir) des femmes et génère du changement social en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ?
- **ESS, mouvements sociaux et cadres légaux (OHADA)** : quelles sont les conditions et les stratégies pour que les acteurs de l'ESS installent un rapport de forces et fassent adopter des réglementations (politiques, commerciales, fiscales, etc.) favorables à son développement ?

Les 3 GT dégageront des questions sur l'intégration des jeunes et sur le plaidoyer et la mobilisation en Belgique. La méthodologie retenue pour la capitalisation et la systématisation est celle des études de cas emblématiques et de l'analyse d'expériences étudiées lors d'ateliers d'échange. Les résultats, leçons tirées, enseignements dégagés seront systématisés sous une forme (outils) qui en permet l'appropriation par les différents niveaux d'acteurs du programme.

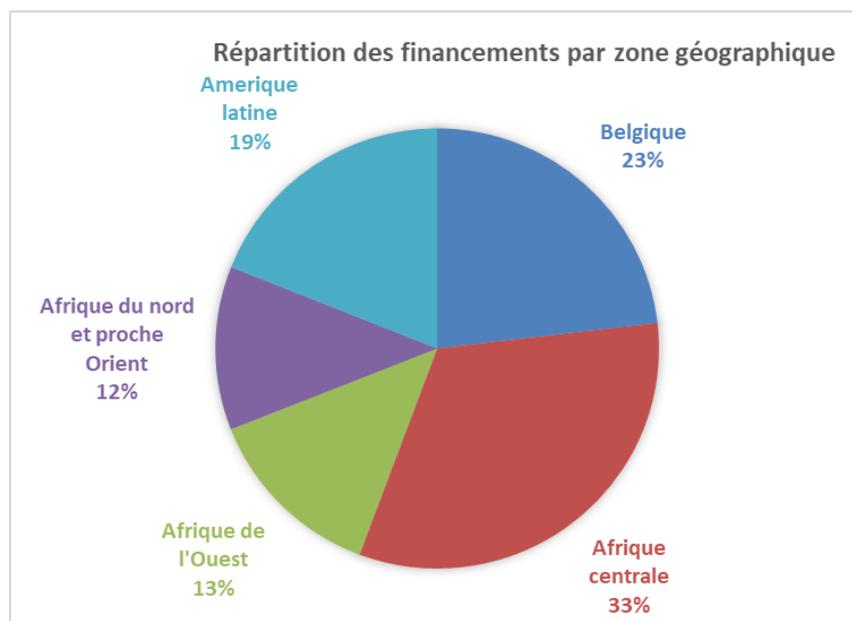
Le résultat de synergie internationale ou RSI est un résultat spécifique du programme de Solsoc consacré aux synergies internationales entre partenaires. Il regroupe les activités liées à la gouvernance collective du programme, la participation à des réseaux internationaux et aux échanges d'expériences entre partenaires. En ce sens, il est lié aux activités du CODAC, et son budget contribuera à l'organisation d'ateliers d'échanges ainsi qu'aux rencontres internationales des partenaires organisées l'une en 2018 et la deuxième en 2021. Le budget RSI a permis en 2017 d'organiser les ateliers de mise en place des dispositifs de suivi dans les 8 pays et 2 ateliers de concertation entre partenaires de FOS-Solsoc et IFSI en Bolivie et en Colombie.

Le retard des transferts d'argent sur le terrain et la coupe budgétaire ont eu un impact sur certaines stratégies et l'agenda des activités en 2017. Mais l'analyse des scores de performance ne révèle pas d'inquiétudes particulières à avoir quant à l'atteinte des résultats et des objectifs. Le professionnalisme, l'engagement des partenaires et leur compréhension des enjeux ont contribué aux bons résultats de 2017. Il faudra néanmoins être attentif dans certains pays pour arriver à rattraper le retard de 2017 et assurer un taux d'exécution budgétaire suffisant. Le suivi des risques identifiés et à venir sera renforcé.

Le **taux d'exécution budgétaire** de 2017 et la synthèse des **scores de performance** analysés pour chacun des **11 objectifs spécifiques** du programme sont repris dans les 2 tableaux ci-dessous. Le rapport d'activités consacre un chapitre (voir ci-dessous) à chaque OS.

DÉPENSES ET TAUX D'EXECUTION 2017

2017	A Justifier	Dépensés	Subside	Apport propre	Solde	Taux d'exécution
Coûts opérationnels	3.672.017,71	2.514.243,87	2.011.395,09	502.848,77	1.157.773,84	68%
Belgique (Volet NORD)	316.754,06	289.307,41	231.445,93	57.861,48	27.446,65	91%
OSN01	242.498,65	217.981,26	174.385,01	43.596,25	24.517,39	90%
OSN02	74.255,41	71.326,15	57.060,92	14.265,23	2.929,26	96%
Burkina Faso OSS02	309.090,47	218.735,86	174.988,69	43.747,17	90.354,61	71%
Burundi OSS03	614.094,72	429.178,32	343.342,66	85.835,66	184.916,40	70%
Maroc OSS06	427.096,80	134.258,96	107.407,17	26.851,79	292.837,84	31%
RD du Congo OSS09	555.705,86	473.983,95	379.187,16	94.796,79	81.721,91	85%
Sénégal OSS011	329.294,72	158.464,75	126.771,80	31.692,95	170.829,97	48%
Palestine	307.568,56	240.122,89	192.098,31	48.024,58	67.445,67	78%
OSS16 (Travail décent)	247.844,36	206.745,77	165.396,61	41.349,15	41.098,59	83%
OSS17 (PGM jeunes)	59.724,20	33.377,13	26.701,70	6.675,43	26.347,07	56%
Bolivie OSS018	439.039,16	351.759,75	281.407,80	70.351,95	87.279,41	80%
Colombie OSS19	373.373,36	218.431,97	174.745,58	43.686,39	154.941,39	59%
Coûts de gestion	465.567,90	432.026,38	345.621,10	86.405,28	33.541,52	93%
Autres coûts de gestion	76.148,82	48.361,76	38.689,41	9.672,35	27.787,06	64%
Personnel	376.419,08	377.355,18	301.884,14	75.471,04	-936,10	100%
Frais d'évaluation et audit	13.000,00	6.309,44	5.047,55	1.261,89	6.690,56	49%
Coûts directs totaux	4.137.585,61	2.946.270,25	2.357.016,20	589.254,05	1.191.315,36	71%



La répartition géographique des sommes affectées à nos activités 2017 (programmes DGD + autres et structure) était la suivante : Belgique (721.333 €), Afrique centrale (1.014.190 €), Afrique de l'Ouest (414.954 €), Afrique du Nord et Proche-Orient (374.381 €) et Amérique latine (570.191,72 €).

SYNTHÈSE PARTENAIRES ASSOCIÉS ET LIMITROPHES, THÉMATIQUES ET SCORES DE PERFORMANCES PAR OS EN 2017

Pays/OS	Thématiques	Partenaires associés	Partenaires limitrophes	Appréciation scores de performance 2017							
				Excellent 😊, bon 😊, moyen 😊, faible 😊							
				OS	Effizienz	Efficacité	Pertinence	Pérennité	Synergies	Genre	Environnement
Burkina Faso OSS 02	Protection Sociale ESS	ASMADE UMUSAC UCRB	PL1 : 54 mutuelles sociales PL2 : 3 unions de mutuelles PL3 : 1 cadre de concertation => CAMUS PL4 : 1 collectifs de 40 associations transformatrices de produits locaux PL5 : 4 fédérations syndicales du secteur agroalimentaire	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊
Burundi OSS 03	Protection Sociale ESS	ADISCO CNAC-B FEBUTRA PAMUSAB	PL1 : FEMUSCABU, 4 Unions et 19 Mutuelles de santé PL2 : Université Populaire Haguruka PL3 : UHACOM : 9 Coopératives et réseau de coopératives PL4 : La cellule plaidoyer et la cellule communication de la CNAC	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊
Maroc OSS 06	ESS Protection sociale Genre et jeunesse Démocratie	AFAQ AJR IFAAP	PL1: 15 Associations de quartier PL2: 15 Initiatives d'Economie Sociale et solidaire (IESS)	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊
RD Congo OSS 09	ESS Protection Sociale Démocratie Droit International Droits humains	CENADEP CRAFOP DIOBASS	PL1 : 22 IESS PL2 : 3 Mutuelles: LONALO (Equateur) et MUSQUAP(KIN) et MUSAFY (Lubumbashi) PL3 : 5 Dynamiques d'Actions Citoyennes (DAC) (CMS, CORAP, POFQ, Dynamique de Barumbu, Dynamique de Bukavu) PL4 : 6 Fédérations (FOP, FCMU, COPADE, HORECAPICO, ROPAFKI, FETRACO) et une Confédération (la CONAPAC)	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊
Sénégal	Protection	OYOFAL PAJ	PL1 : 12 mutuelles de santé	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊

OSS 11	Sociale ESS	GREEN	PL2 : 3 unions de mutuelles de santé départementales PL3 : 1 union de mutuelles régionales PL4 : 20 Réseaux d'Initiatives Sociales et Solidaires (secteur production et transformation de produits agricoles, halieutiques et artisanaux) PL5 : 20 Mouvements de Jeunes	
Palestine OSS 016	Genre et jeunesse Démocratie Droit International Droits humains	MA'AN PAC	PL1 : 35 Youth Clubs and CBOs PL2 : 10 Local Popular Committees PL3 : 4500 Students (5 universities) PL4 : Employed Youth	
Palestine OSS 017	Travail décent – droits des travailleurs	PGFTU	PL1 : Syndicat des carrières et de la pierre	
Bolivie OSS 018	ESS Genre et jeunesse	AYNI REMTE FUNDDSUR PASOS	PL1 : 26 Organisations communautaires PL2 : 3 Syndicats : La Confédération de Fabriles (CGTFB), les syndicats des Gastronomes (traiteurs) et le syndicat des travailleurs de la fabrique la PILS	
Colombie OSS 019	Démocratie Droits humains	IPC ATI	PL1 : 2 organisations regroupant des personnes déplacées par la violence PL2 : 2 réseaux : Salsa (régional – 28 organisations) et RENAF (national-123 organisations); PL3 : 3 syndicats (USTIAM (Union Syndical des Travailleurs de l'industrie de la bière, boissons, aliments, de la mata et similaires); SINALTRAINAL (Syndicat National du système agroalimentaire); SINTRACARTORCE (Syndicat National des travailleurs de l'industrie sucrière 14 Juin).	
Belgique OSN1	Mobilisation	FOS-IFSI	PL1 : Associatif de la mouvance socialiste PL2 : Entités régionales francophones de la FGFB	
Belgique OSN2	Plaidoyer	FOS-IFSI	PL1 : Les mandataires socialistes au niveau européen, fédéral, régional et communautaire	

SOLSOC AU SUD



BURUNDI

CONTEXTE

Ce petit pays d'Afrique centrale connaît une crise politique depuis que le président Nkurunziza a décidé en 2015 de briguer un troisième mandat. En 2017 une relative stabilité s'était installée, permettant aux organisations partenaires de travailler plus sereinement, menacée par la tenue prochaine du référendum sur une réforme constitutionnelle controversée. L'Etat manque toujours de devises suite à la réduction des aides bilatérales et les produits importés restent très chers, de même que les produits de première nécessité, aggravant encore la situation des plus vulnérables. Les agriculteurs burundais en font partie, notamment les caféiculteurs qui subissent les changements climatiques et la tendance baissière des cours mondiaux du café.

NOTRE ACTION

Le programme quinquennal de Solsoc au Burundi contribue à l'avancement de 3 piliers du travail décent: la protection sociale, la défense des droits des travailleurs/euses, et la création d'emplois. Solsoc appuie 27 mutuelles de santé dans les 5 régions caféicoles du Burundi (MUSCABU) accompagnées par ADISCO. Les difficultés rencontrées par celles-ci sont énormes suite à la relance de la Carte d'Assistance Médicale (CAM), presque gratuite car subsidiée par l'Etat et de ce fait impossible à concurrencer. Leurs effectifs chutent, sans qu'elles n'arrivent à enrayer le phénomène. Par ailleurs, un travail important d'harmonisation entre les différents acteurs promoteurs des mutuelles de santé, ainsi que du plaidoyer en faveur d'une meilleure protection sociale est mené par la PAMUSAB avec l'appui de la plateforme MASMUT. Solsoc soutient aussi des coopératives multi filières afin qu'elles soient plus autonomes, en développant par exemple une activité de transformation. Le travail de plaidoyer ainsi que la communication et la mobilisation des caféiculteurs membres de la CNAC est également inscrit dans le programme de Solsoc. Toutes ces initiatives sont renforcées grâce aux formations des leaders des mutuelles et des coopératives à l'Université Populaire Haguruka, devenue une référence locale en la matière. Au Burundi, Solsoc participe également à la défense des droits des travailleurs/euses en s'appuyant sur la Fédération Burundaise des Travailleurs de l'alimentation (FEBUTRA). 9 syndicats ont été mis en place dans le secteur agro-alimentaire formel et informel pour y former les membres et les leaders, y assurer l'éducation syndicale et soutenir leur dialogue social.

Témoignage

« Nous récoltions très peu et étions vulnérables. Lorsqu'une dépense imprévue arrivait, pour notre santé ou pour l'école, nous étions obligées de vendre directement notre production et après il ne nous restait plus rien. Dès que nous avons reçu la formation de l'Université Populaire Haguruka pour améliorer nos exploitations, notre production a augmenté, nous avons eu de quoi manger, de quoi aider les autres et même du surplus à vendre. De plus, nous épargnons dans le cadre d'un Fonds pour les intrants gérés par la coopérative. Ce fonds génère des petits bénéfices qui nous sont redistribués. Tous ces services nous aident beaucoup ! »

Stéphanie Siboniyo, agricultrice et membre d'une coopérative appuyée par ADISCO

NOS PARTENAIRES

L'association "**Appui au Développement Intégral et la Solidarité sur les Collines**" (**ADISCO**), fondée en 2006, est une ONG burundaise dont la mission est d'accompagner l'émergence et le développement d'un mouvement social national capable de porter son propre développement et d'influencer les politiques au profit des couches modestes de la population. ADISCO mène de front différents programmes : appui à l'autopromotion des paysans, aux mutuelles de santé, renforcement de la société civile, etc.

La **Plateforme des Acteurs des Mutuelles de Santé au Burundi (PAMUSAB)** est composée des différents acteurs locaux et des ONG promotrices des mutuelles de santé au Burundi. L'objectif de la PAMUSAB est la promotion, la professionnalisation et la défense des mutuelles de santé au Burundi afin que toutes les couches de la population aient accès à des soins de santé de qualité.

La **Confédération Nationale des Associations des Caféiculteurs du Burundi « CNAC-MURIMA W'ISANGI »** est une organisation sans but lucratif burundaise créée en 2004, dont les membres sont des petits

producteurs exploitant des plantations allant de 100 à 5000 caféiers chacun. La CNAC représente, plaide et défend les intérêts des caféiculteurs.

La Fédération Burundaise des Travailleurs de l'alimentation (FEBUTRA) est une fédération de syndicats du secteur agro-alimentaire formel et informel qui se donne pour mission de défendre les intérêts des travailleurs/euses du Burundi dans le secteur de l'agro-alimentaire et des branches connexes, influencer les politiques qui les concernent et contribuer à améliorer leurs conditions de vie et de travail.

NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

- La DGD soutient le programme commun Travail Décemment au Burundi.
- La FGTB-HORVAL, à travers le VIAFOND, soutient le syndicat burundais FEBUTRA, dans l'objectif d'améliorer les conditions de vie et de travail des travailleurs/euses du secteur agro-alimentaire.
- Solidaris-Charleroi-Centre-Soignies soutiennent les Mutuelles de Santé des Caféiculteurs du Burundi.
- Wallonie-Bruxelles International et Solidaris Mons-Wallonie Picarde soutient un projet d'appui aux caféiculteurs afin qu'ils améliorent leurs capacités de contribuer aux mutuelles de santé.
- Wallonie-Bruxelles International soutient un projet de renforcement des initiatives d'économie sociale et solidaire dans la région du Kirimiro.

PRINCIPAUX RESULTATS

Le gouvernement considère aujourd'hui le café comme une culture stratégique pour le pays et grâce au plaidoyer conjoint de la CNAC et des autres organisations de la filière, il a pris des mesures favorables aux producteurs.

La FEBUTRA a poursuivi son travail de structuration et de mobilisation. Fin 2017, elle comptait 9 syndicats affiliés à la FEBUTRA totalisant un effectif de 2437 membres. Suite à une action avec la Confédération des Syndicats du Burundi, les syndicats ont obtenu l'octroi d'une indemnité d'ajustement salarial pour tous les travailleurs émargeant sur le budget de l'Etat et dont les salaires étaient inférieurs à ceux des enseignants.

Les effectifs des mutuelles ont encore chuté en 2017-2018 : les 27 mutuelles de la FEMUSCABU comptaient 5184 ménages affiliés, soit 28576 personnes (contre 5305 ménages – 28587 ménages en 2016-2017). Malgré cela, les mutuelles de santé sont devenues plus performantes et professionnelles.

Sous l'impulsion de la PAMUSAB (résultat 3), le processus d'harmonisation des mutuelles de santé est effectivement engagé et les outils de gestion harmonisés sont en cours d'utilisation. Un message unique de sensibilisation (commun à tous les acteurs) est désormais diffusé. Le code des mutuelles de santé et des unions commence à être utilisé par les acteurs. Tous les acteurs ont élevé leur niveau de gestion et utilisent les outils de gestion professionnalisés. Le logiciel de gestion des mutuelles est développé et doit être validé.

Les 11 coopératives de la zone du Kirimiro accompagnées par ADISCO deviennent progressivement rentables et performantes, elles ont amélioré leur capacité contributive aux frais de fonctionnement grâce à la bonne cogestion des fonds d'appui. L'une d'entre elles vend sa farine labellisée un peu partout.

L'affectation d'une partie des recettes de la campagne café au financement des frais d'adhésion ou de renouvellement aux mutuelles de santé communautaires est devenue une pratique dans les coopératives café.

MISSIONS

Nous avons effectué trois missions au Burundi en 2017. Au programme: ateliers d'échanges avec les partenaires, visites de terrain, rencontre avec les représentants de l'ambassade de Belgique et analyses financières. La première mission avait plus particulièrement comme objectif d'évaluer avec les organisations partenaires le programme écoulé et de leur présenter les dernières informations concernant celui à venir. La deuxième visite visait à élaborer le dispositif de suivi du nouveau programme et la troisième a consisté au renforcement du partenaire syndical, à la validation de son plan stratégique en présence des représentants de la FGTB-HORVAL.

PERSPECTIVES 2018

En attendant que le plaidoyer pour la catégorisation de la population porte ses fruits, les acteurs mutualistes continuent de s'impliquer dans l'harmonisation et l'inter mutualité, de travailler sur la qualité des soins et sur le lancement de nouveaux produits attractifs de protection sociale.

Les connections des coopératives aux mutuelles de santé, porteuses de stabilité sont à élargir et à développer si possible de manière plus transversale au sein du programme, avec les autres dynamiques communautaires ou syndicales. Un financement complémentaire du WBI permet, à partir de 2018 de se concentrer sur cette question.

Le volet des coopératives d'ADISCO qui a de bons résultats va entrer plus en synergie avec les actions de la FEBUTRA, d'une part pour entamer une syndicalisation des coopératives et évaluer le travail décent dans les IESS, et d'autre part pour créer de nouvelles coopératives au milieu syndical.

La FEBUTRA est un partenaire qui va encore nécessiter un accompagnement plus régulier et rigoureux car ses besoins sont nombreux et spécifiques.



RD CONGO

CONTEXTE

L'année 2017 en RD Congo a confirmé la dégradation des conditions de vie de la population amorcée depuis 2014. Le pays s'enlise dans une crise politique qui pourrait devenir explosive. L'accord signé entre l'opposition, la majorité présidentielle et la société civile le 31 décembre 2016 n'a pas été respecté alors qu'il proposait d'instaurer une période de transition au cours de laquelle le pouvoir devait être cogéré par le président Joseph Kabila et l'opposition. Les élections initialement prévues en 2016 puis fin 2017 sont encore reportées d'un an (23/12/2018). La liberté de l'information est de plus en plus malmenée : les journalistes, dès qu'ils sont trop critiques, sont menacés, violentés et même assassinés. Aux moments des grandes tensions politiques, internet est suspendu et certaines radios internationales et nationales sont brouillées. Organiser des réunions et rencontres est devenu de plus en plus difficile et même parfois interdit, car elles sont interprétées par l'autorité comme des rassemblements subversifs.

L'effondrement du franc congolais (30 % de sa valeur) directement en lien avec la chute des prix des matières premières (début 2017, le cours du cuivre atteignait sa valeur la plus basse depuis six ans) et l'impasse politique, contribue à l'inflation galopante, l'effritement du pouvoir d'achat d'une population déjà très pauvre et la baisse ou le report des investissements. À cette situation, s'ajoute la montée des violences et de l'insécurité dans cinq provinces, déclenchant une crise humanitaire sans précédent et le déplacement massif des populations.

NOTRE ACTION

Dans ce contexte, le programme 2017-2021 de Solsoc financé par la DGD renforce les capacités individuelles, organisationnelles, structurelles et institutionnelles de ses partenaires pour que d'une part, ils influencent les politiques relatives aux droits au travail, à des revenus plus décents et à l'accès à une protection sociale durable en particulier pour les jeunes et les femmes, et que d'autre part, ils impulsent un engagement citoyen fort des populations avec lesquelles ils travaillent, en faveur du respect de la Constitution et des lois de la République. Plus concrètement, le programme permet d'accompagner 3 mutuelles de santé : la LONALO à l'Équateur, la MUSQUAP à Kinshasa et la MUSAFY à Lubumbashi pour qu'elles deviennent performantes et agissent pour plus de qualité dans les soins de santé. Il appuie des organisations de paysans, de jeunes et des comités de marchés urbains pour qu'ils améliorent et diversifient leurs productions et services, et ainsi évoluent vers des entreprises d'économie sociale et solidaire, réelle stratégie de lutte contre les inégalités sociales et l'exclusion. Il consolide la structuration de leurs organisations faïtières pour qu'elles se mobilisent et défendent par des actions de plaidoyer les intérêts de leurs membres. Il soutient des dynamiques d'action citoyenne pour qu'elles influencent les politiques publiques à tous les niveaux et qu'elles soient un canal de communication entre la population et les autorités compétentes pour les thématiques traitées et la lutte contre la corruption.

Avec un financement de Bruxelles Environnement obtenu fin 2016, un projet de mobilisation communautaire et de promotion d'actions qui participent à réduire les impacts du changement climatique est mis en œuvre dans la ceinture verte de Kinshasa.

Dans la suite de son engagement auprès des creuseurs artisanaux de l'ex Katanga à qui Solsoc et son partenaire le CENADEP cherchent à donner un statut et de meilleures conditions de travail, un financement obtenu fin 2017 va informer et communiquer pour une meilleure compréhension de la problématique de la Responsabilité sociale des Entreprises (RSE) et sur l'implication de tous les acteurs dans sa promotion et sa mise en œuvre à Lubumbashi.

Témoignage

Ndjili, ceinture verte de Kinshasa : « Depuis que notre association est membre du Réseau des producteurs agricoles de Kinshasa, le ROPAFKI, nous bénéficions de son appui. Ainsi, grâce à l'entraide entre les Unions qui en sont membres, nous avons rassemblé les fonds pour curer les canaux qui vont vers nos jardins maraîchers et creuser plusieurs puits. L'eau ne manque plus et nous produisons maintenant des légumes toute l'année »

Aimerence K., membre de la section des mamans du ROPAFKI.

NOS PARTENAIRES SUD

Le **Centre national d'Appui au Développement et à la Participation Populaire (CENADEP)** est une ONG de développement créée en septembre 2000 à l'initiative d'un groupe d'organisations de la société civile congolaise soucieuses de la participation des populations au développement démocratique et au progrès durable de leurs communautés. Il milite pour la promotion de l'égalité des chances entre hommes et femmes et le respect des droits humains dans sa vision d'un Congo réellement démocratique. Son approche de développement est basée sur la mobilisation et l'appui aux communautés avec qui il partage les aspirations d'un développement harmonieux.

Le **Comité de Réveil et d'Accompagnement des Forces Paysannes** (CRAFOP) a été créé en 1987. Sa mission est d'accompagner les communautés de base vers l'autopromotion en tant que sujet et objet des transformations sociales, politiques, économiques et culturelles dans leur milieu en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs membres. Le CRAFOP collabore avec les paysans dans la mise en œuvre des projets relatifs à la citoyenneté responsable et aux droits de l'Homme. Il s'agit de groupements créés par les villageois pour améliorer leurs conditions de vie par des actions dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage et de l'artisanat.

La **Plate-forme Diobass** au Kivu, créée en 1996, est un espace pour la recherche paysanne et le renforcement des dynamiques locales. C'est un réseau d'organisations paysannes, de groupes de recherche paysanne, d'organisations non gouvernementales, d'institutions d'enseignement, de centres de recherche et de personnes ressources. L'objectif de la Plate-forme est de renforcer la dynamique sociale aussi bien en milieu rural qu'urbain en créant des espaces citoyens d'échange et de réalisation d'actions concrètes pour faire face aux multiples problèmes de la société congolaise.

NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

La DGD soutient le programme commun Travail Dément en RDC.

Solidaris Liège, l'UNMS Centrale et Multipharma soutiennent les mutuelles de santé la LONALO, la MUSQUAP et la MUSAFY.

La Centrale Générale par le biais de Co-valent soutient le volet d'économie sociale et solidaire et l'engagement citoyen des populations, principalement pour l'accès à l'énergie et les questions en lien avec l'exploitation des ressources naturelles.

Bruxelles Environnement appuie un projet de mobilisation communautaire et de promotion de mesures et actions inclusives et participatives pour une gestion durable des impacts du changement climatique à Kinshasa.

Wallonie-Bruxelles International soutient le volet de promotion et de développement de l'économie sociale et solidaire dans le cadre du programme de cofinancement de projets de partenariat et a accordé fin 2017 des fonds pour un projet de sensibilisation, de conscientisation et de promotion des enjeux du travail décent en RDC et au concept de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) qui sera mis en œuvre en 2018.

PRINCIPAUX RESULTATS

Fin 2017, 19 Initiatives d'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et 3 mutuelles de santé sont en place, mais encore très fragiles. Leur accompagnement nécessite que les équipes des partenaires maîtrisent des nouveaux concepts, des nouveaux outils de suivi et acquièrent des connaissances techniques spécifiques, ce qui prend un peu plus de temps que prévu. Les questions traitées par les Dynamiques d'actions citoyennes (accès à l'électricité, gestion du barrage Inga, gestion de l'environnement, application de décisions communales, surfacturation, processus électoral...) sont cruciales, ce qui contribue à la réussite de leurs actions (mobilisations, pétitions, plaidoyer...). Le programme PASPOR de l'alliance AgriCongo a pris ses marques avec un peu de retard. Solsoc est responsable de sa mise en œuvre à l'Équateur via son soutien à la Fédération paysanne provinciale et finance une partie de l'appui institutionnel à la Confédération nationale.

Après avoir été formés sur la compréhension de ce qu'est le changement climatique, ses causes, ses conséquences et comment en réduire les impacts, les comités communaux ont participé à la conception des outils de sensibilisation (un flyer et 3 affiches) et à la rédaction d'une charte sur la cogestion des effets des changements. 4 microprojets innovants à caractère économique ont été sélectionnés fin 2017 pour être mis en œuvre en 2018.

MISSIONS

En 2017, Solsoc a réalisé trois missions en RD Congo. La première (février) avait comme objectif de recueillir auprès des partenaires les éléments d'évaluation et d'information nécessaires à la rédaction du rapport final de la programmation DGD précédente (2014-2016) et de lancer le programme de résilience aux effets des changements climatiques. La deuxième (août) s'est concentrée sur la construction des outils de suivi et d'évaluation de la nouvelle programmation (2017-2021) et la troisième (fin novembre) sur l'évaluation du programme mutuelliste de l'Équateur, la mise en application de la boussole de l'économie sociale et solidaire aux entreprises de Kinshasa et le suivi de terrain des projets en cours.

PERSPECTIVES 2018

Plusieurs ateliers et temps de renforcement sont programmés pour faciliter la mise en place des mutuelles de santé communautaires et des initiatives d'économie sociale et solidaire. Le dispositif de leur accompagnement va être adapté pour permettre de garder le cap sur les changements attendus, soit de les inscrire progressivement dans la durée et l'offre de service de qualité à leurs membres.

Les Dynamiques d'Actions Citoyennes vont se positionner pour prendre un rôle important et actif dans le déroulement du processus électoral, entre autres l'observation des élections et la mobilisation de la population.



BOLIVIE

CONTEXTE

L'année 2017 a été marquée par la polarisation de la société bolivienne, suite à la décision du Tribunal Constitutionnel d'accepter la 3^{ème} candidature d'Evo Morales aux élections présidentielles de 2018, une décision qui va à l'encontre de la Constitution bolivienne. Les mouvements sociaux et syndicaux sont confrontés à d'importantes difficultés, notamment à cause de la volonté du gouvernement de les aligner sur ses propres politiques. Au niveau économique, la contrebande et l'ouverture aux marchés chinois entraînent la fermeture des entreprises nationales et l'augmentation du chômage et du nombre de travailleurs dans le secteur de l'économie informelle. Plusieurs cas de corruption ont également été signalés au sein d'entreprises étatiques. En 2017, période préélectorale, le gouvernement annonce un plan de travail pour faire face au chômage et au travail informel et promeut une loi sur le revenu digne, qui prévoit également une augmentation du salaire minimum. En ce qui concerne l'industrie, Evo Morales prône l'élargissement des terres cultivables pour l'agrobusiness, ce qui est peu cohérent avec son discours du « Bien vivre », qui est censé promouvoir l'agriculture familiale.

NOTRE ACTION

Le programme quinquennal mis en place en partenariat avec FOS vise à améliorer les conditions de travail, l'accès à la protection sociale et de meilleures conditions de vie pour les travailleurs, les producteurs, les jeunes et les femmes en Bolivie, à travers la mise en place d'Initiatives d'Economie Sociale et Solidaire (IESS) et l'appui à trois syndicats en y intégrant les aspects d'équité de genre et le

respect de l'environnement. À travers nos projets, nous appuyons des partenaires boliviens qui renforcent les capacités des communautés et des travailleurs et qui créent des alliances entre les organisations engagées pour le travail décent et d'autres acteurs internationaux. Nous renforçons les organisations locales pour qu'elles se transforment en véritables acteurs de changement et se mobilisent ensemble pour obtenir des normes de travail acceptables pour les différents secteurs appuyés, l'implémentation de réglementations existantes et, enfin, la promotion d'initiatives d'économie sociale et solidaire, qui permettent de créer de l'emploi autosuffisant, un salaire et des conditions de vie dignes pour les travailleurs des zones rurales.

Une alimentation plus saine pour du lait de meilleure qualité

L'Association de Producteurs de Lait de la Municipalité de Yotala, situé à 18km de la Capitale bolivienne, a été créée en 2013. C'est en 2016 que l'Association a développé ses premiers contacts avec FUNDDASSUR. Un intéressant projet a alors vu le jour : les membres de l'association ont participé à plusieurs formations/ateliers sur l'économie sociale et solidaire. Ces ateliers leur ont permis d'identifier les problèmes au niveau de la production et également de déterminer certaines priorités. En effet, l'équation était simple : en fournissant une alimentation équilibrée aux vaches on obtient un lait de meilleure qualité et une production plus significative. Les résultats attendus ont été obtenus ! De plus, grâce aux cotisations, les membres ont également la possibilité d'engager un vétérinaire en cas d'urgence. Prochain défi : fournir une alimentation équilibrée aux porcs, poules et poissons et identifier d'autres canaux de commercialisation pour ces aliments équilibrés.

NOS PARTENAIRES SUD

PASOS (Fondation Participation et Durabilité) est une Institution de Développement Social (IPDS) créée en 2000 à Sucre, capitale de la Bolivie. A la base, PASOS répond à la volonté d'un ensemble de personnes travaillant au sein d'institutions dédiées au développement rural, d'apporter leur propre vision aux interventions de développement et aux pratiques de gestion institutionnelle. PASOS élabore des propositions de développement durable et inclusif au niveau local et régional, pour faire face aux problèmes de pauvreté, d'inégalité, de changements climatiques et d'exercice des droits des populations les plus vulnérables.

FUNDASUR (Fondation Développement pour le Sud) est une organisation qui a comme objectif de renforcer de manière individuelle et collective les syndicats du secteur de l'alimentation et de l'hôtellerie et des organisations de producteurs ruraux (légumes, lait, pain et fleurs), afin que ces derniers puissent exercer pleinement leurs droits sociaux et économiques. Les organisations appuyées luttent pour obtenir des meilleures conditions de travail et de vie ainsi que l'accès à la protection sociale.

REMTE (Réseau bolivien de femmes « transformatrices » de l'économie) est un réseau constitué d'organisations sociales, qui luttent pour l'émancipation économique des femmes. Il entend contribuer à l'appropriation de certains secteurs de l'économie par des femmes et à la construction d'alternatives économiques plus humaines, équitables et durables qui améliorent leur qualité de vie, particulièrement pour les plus exclues et les plus défavorisées. Son objectif est de se transformer en un réseau plus formalisé, techniquement et politiquement mieux outillé qui puisse s'insérer dans d'autres dynamiques sociales nationales et internationales.

NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

La DGD soutient le programme commun Travail D cent en Bolivie.

La FGTB HORVAL appuie 3 syndicats: la Conf d ration de Fabriles (CGTFB), les Syndicats des « Gastronomes » (traiteurs) et le Syndicat des travailleurs de l'entreprise PIL (transformation de lait) en proposant un appui syndical juridique, politique et  conomique lors d' changes et de rencontres internationales.

La province du Brabant Wallon a soutenu  galement le programme Bolivie en 2017.

PRINCIPAUX RESULTATS

Plusieurs ateliers de formation et de renforcement des capacit s des membres d'Initiatives d'Economie Sociale et Solidaire ont  t  organis s. Durant le 2 me semestre, nos partenaires se sont surtout concentr s sur l' laboration du plan strat gique pour les 3 ann es   venir en se basant sur les besoins des diff rentes associations. Au total, 19 IESS ont  t  appuy es en 2017. Cinq d'entre elles ont activement particip    des march s et autres espaces de commercialisation. L'Association de Producteurs de Lait a entam  le processus de commercialisation d'aliments pour les animaux. Au niveau des syndicats, le 1er semestre a  t  ax  sur le partage d'informations et d'exp riences, ainsi que sur le renforcement des capacit s des membres. Nous avons  galement appuy  la mise en place de l'Ecole nationale avec un accent port  sur le renforcement du leadership et la participation des femmes au sein des organisations syndicales.

MISSIONS

Trois missions ont  t  r alis es en 2017. La 1 re consistait   r aliser conjointement avec nos partenaires de FOS et IFSI, l' valuation finale du programme pr c dent. La 2 me mission comprenait un atelier d'appropriation des outils de suivi et d' valuation du nouveau programme. Durant ce dernier, nous avons pu compter sur l'appui de la repr sentante de notre partenaire colombien ATI, Juliana Millan. Une derni re mission a eu lieu en d cembre autour du Travail D cent. Lors de chaque visite, un moment est pr vu pour la r vision financi re avec chaque partenaire, ainsi que des visites de terrain afin de constater de visu les avanc es de chaque partenaire.

PERSPECTIVES 2018

Au niveau de l'Economie Sociale et Solidaire nous travaillons sur le renforcement des capacit s des diff rents acteurs de changement. Une importance particuli re est  galement accord e   la participation et au renforcement du leadership des femmes dans les instances de d cision, notamment des syndicats. La production biologique et la commercialisation des produits, bien qu'assez d velopp e avec les IESS du d partement de La Paz, restent  galement des axes importants de travail. Un partage des exp riences entre les 19 organisations du nouveau programme est constamment pr vu. Enfin, la participation active des partenaires dans des r seaux et espaces r gionaux et nationaux, notamment pour augmenter un travail d'influence au niveau politique.



COLOMBIE

CONTEXTE

A l'issue de plus de 4 ans de négociations, en septembre 2016, le Président colombien Juan Manuel Santos a signé un Accord de paix avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). Mais malgré les déclarations de bonnes intentions gouvernementales, la mise en place des Accords est très lente. Selon l'Observatoire de l'Implémentation des Accords de paix, seuls 18.5% de l'Accord ont été accomplis en novembre 2017. En ce qui concerne la situation sur le terrain, elle ne s'est pas améliorée : les communautés continuent à être victimes de violations de leurs droits, la présence de paramilitaires s'étant intensifiée suite au retrait des FARC, elles ont beaucoup de difficultés à récupérer leurs terres, malgré les décisions juridiques. Les défenseurs des droits humains et environnementaux, les représentants syndicaux et les organisations de la société civile sont, eux, victimes de stigmatisation, de marginalisation et de fréquentes menaces. Enfin, la période électorale et les résultats des élections de 2018 définiront l'avenir du pays. La crainte majeure: que les partis de droite, notamment celui de l'ex Président Alvaro Uribe, fervents opposants de l'Accord de paix, gagnent les élections et ralentissent ou annulent l'implémentation des mesures de l'Accord.

NOTRE ACTION

Dans le cadre d'un contexte post-conflit particulièrement décisif pour la reconstruction du pays, Solsoc, en collaboration avec FOS et IFSI, cherche à renforcer une série d'acteurs de la société civile qui développent différentes alternatives sociales, politiques et économiques. Avec des organisations partenaires locales, nous cherchons à créer des conditions de travail et de vie dignes pour les travailleurs et les populations marginalisées. Dans le contexte colombien, il est également important de renforcer la mobilisation des mouvements sociaux au niveau national et international. L'objectif est la reconnaissance d'acteurs sociaux tels que les syndicats, le mouvement paysan, les communautés locales, ainsi que de nouvelles formes d'expression sociale et politique. Ensemble ils peuvent constituer un mouvement social à même de reconstruire un jour une nouvelle nation colombienne, respectueuse des droits humains et du droit international.

La promotion des femmes dans l'agriculture familiale

En Colombie, depuis 2016, une campagne intitulée « Du champ à la ville – Je soutiens l'agriculture familiale et ses marchés » a été développée par le Réseau National de l'Agriculture Familiale (RENAF). Après avoir constaté la difficulté pour les paysan(e)s de commercialiser leurs produits, le RENAF décide de les soutenir et de promouvoir l'agriculture familiale en développant, en partenariat avec des organisations de la société civile colombienne dont ATI, un réseau de marchés urbains et locaux. En décembre 2017 on décomptait déjà 57 marchés mis en place dans différents départements en Colombie, plus de 1700 producteurs soutenus, dont plus de 40% de femmes.

NOS PARTENAIRES SUD

L'**IPC** (Institut Populaire de Formation) est une organisation de la société civile fondée en 1982 à Medellin. Il s'agit d'un Institut d'Investigation sur des questions liées aux droits humains. L'organisation joue également un rôle important dans l'accompagnement des victimes du conflit : elle offre des formations et une assistance juridique afin de permettre aux personnes victimes de violations de faire valoir leurs droits. Enfin, elle assure un rôle de plaidoyer politique important. Au cours des 10 prochaines années, l'IPC centrera son activité autour du contexte de post-conflit, de la paix et de la démocratie dans les différents territoires en mettant en avant la garantie du respect des droits humains.

ATI (Institut de Travail Interdisciplinaire) est une ONG qui a été fondée en 1985 sur les principes de respect des droits humains, de l'équité sociale, du renforcement de la démocratie et de la cohabitation. Elle mène ses activités en zone rurale et urbaine à Bogota et dans la région de Cundimarca, travaillant notamment sur les thématiques de souveraineté et d'autonomie alimentaires, le droit à l'alimentation et à l'économie sociale et solidaire pour le secteur agroalimentaire, l'environnement, les territoires et les droits humains.

NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

La DGD soutient le programme commun Travail Décemment en Colombie.

La FGTB HORVAL renforce, à travers Solsoc, les compétences de 3 syndicats afin d'homogénéiser leurs revendications et encourager des échanges entre eux pour la défense des droits économiques, sociaux, culturels et du travail dans le secteur agroalimentaire. Il s'agit de deux syndicats qui opèrent

au niveau national : USTIAM (Union Syndical des Travailleurs de l'industrie de la bière, boissons, aliments, de la mata et similaires) et SINALTRAINAL (Syndicat National du système agroalimentaire) et un au niveau régional : SINTRACATORCE (Syndicat National des travailleurs de l'industrie sucrière 14 Juin).

PRINCIPAUX RESULTATS

En Colombie, Solsoc soutient 2 partenaires qui à leur tour appuient une trentaine de communautés rurales, 3 syndicats et 2 réseaux qui opèrent au niveau régional et national. En 2017, les organisations ont réalisé un travail de plaidoyer politique et de mobilisation très important. Cela leur a permis de renforcer leur partenariat avec d'autres organisations pour contribuer à l'implémentation des Accords de paix et mobiliser le public autour de cette question. En ce qui concerne l'économie sociale et solidaire, d'une part, l'appui aux deux réseaux a permis de renforcer les différentes organisations membres tant au niveau technique que du plaidoyer, et a favorisé la mise en place de 57 nouveaux marchés de commercialisation alternative dans différents départements du pays. D'autre part, dans la région d'Uraba, le renforcement du leadership a contribué à la consolidation de la cohésion communautaire, indispensable pour faire face à la situation d'insécurité et exigé auprès des autorités le droit à la restitution collective. En partant de ces restitutions collectives on cherche à mettre en place des expériences d'économie sociale et solidaire qui permettraient aux communautés de rester dans leurs territoires. Enfin, dans le cadre du programme syndical, Solsoc et ATI ont dû répondre aux problèmes rencontrés avec le CNA (Coordinateur National Agraire) en développant de nouvelles alliances stratégiques avec des organisations syndicales d'autres secteurs.

MISSIONS

Solsoc a réalisé deux missions en Colombie en 2017. Au programme: ateliers d'échanges avec les partenaires, visites de terrain, rencontre avec les représentants de l'ambassade de Belgique et analyses financières. La première mission avait plus particulièrement comme objectif d'évaluer avec les organisations partenaires le programme écoulé et de leur présenter les dernières informations concernant celui à venir. La deuxième visite constituait une première rencontre sur le terrain des partenaires FOS, IFSI et Solsoc autour du thème du travail décent, pierre angulaire de notre nouveau programme quinquennal.

PERSPECTIVES 2018

Les coupes budgétaires au sein du programme provoquent des difficultés de stabilité au sein des structures et du personnel nécessaire pour appuyer le programme et les activités de ce dernier. Un travail d'équilibre de genre est prévu au sein de la structure et de l'équipe de l'IPC, et un suivi de l'implémentation des Accords de paix et la construction d'une paix durable, aux côtés des communautés. Pour ATI et les réseaux appuyés, il s'agit plutôt du développement du plaidoyer et de la communication, par souci notamment d'augmenter la visibilité et l'impact de leurs projets. Au niveau syndical, plusieurs formations sont organisées et des liens seront créés entre les syndicats et le mouvement social, et plus particulièrement avec les organisations paysannes. Une mission est également prévue avec des délégués d'Horval qui comprendra notamment des rencontres avec des organisations syndicales et une visite à l'ambassade de Belgique. Enfin, en ce qui concerne l'économie sociale et solidaire, nos partenaires se centreront sur la création de processus d'organisation au sein même des villages, pour impliquer directement les communautés concernées et renforcer les échanges avec d'autres acteurs d'économie sociale.



BURKINA FASO

CONTEXTE

Fin 2014, la population burkinabè se soulève et chasse le président Blaise Compaoré au pouvoir depuis 27 ans. Le Burkina Faso amorce alors un tournant majeur dans son histoire politique et démocratique. 2015 est marqué par le putsch de Gilbert Diendéré, ancien chef d'état-major particulier de Blaise Compaoré, qui entraîne la suspension du Burkina Faso comme membre de l'Union africaine. L'armée régulière, fidèle au gouvernement de transition obtient la reddition des putschistes en septembre et le Burkina Faso réintègre l'Union africaine. En novembre 2015, Roch Marc Christian Kaboré est élu président. Il est le deuxième président civil depuis l'accès à l'indépendance. Des attaques djihadistes frappent Ouagadougou en janvier 2016 et en août 2017 (et encore en mars 2018). En 2017, le climat d'inquiétude et de revendications populaires fait place à une certaine stabilité politique. Les défis socio-économiques restent toutefois énormes : la plupart des emplois relèvent de l'économie informelle et sont extrêmement précaires. La question économique s'articule autour de l'enjeu de la protection sociale pour toutes et tous. A l'instar d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, les organisations syndicales, encore assez fragmentées et divisées, peinent à jouer leur rôle pour faire respecter les droits des travailleurs et travailleuses.

NOTRE ACTION

Solsoc et trois organisations partenaires au Burkina Faso, ASMADE, UMUSAC et UCRB, travaillent ensemble à étendre la protection sociale, favoriser la création d'emplois durables avec des revenus viables et améliorer les droits du travail pour les travailleurs et travailleuses de l'économie informelle et du monde rural, et plus particulièrement les jeunes et les femmes, ainsi que du secteur de l'agro-alimentaire. Pour ce faire, le programme renforce quatre types de groupes cibles (des mutuelles de santé ainsi que leurs unions régionales, une plateforme nationale d'acteurs mutualistes, un réseau d'associations de transformatrices de produits agro-alimentaires et une plateforme de fédérations syndicales du secteur agro-alimentaire) aux niveaux organisationnel, technique (gestion et digitalisation), thématique et politique, de façon à ce qu'ils représentent une véritable force de mobilisation et qu'ils puissent revendiquer l'extension de leurs droits sociaux, politiques et économiques auprès des décideurs.

Témoignage

« À l'époque, quand nous avons des problèmes de santé, il fallait vendre nos chèvres pour avoir un peu d'argent et assurer les frais. À défaut de chèvres, il fallait demander un prêt aux voisins. Mais avec la mutuelle, nous avons compris qu'il est préférable de cotiser pour s'entraider dans les moments difficiles. Il y a encore du pain sur la planche : si autour de la capitale Ouagadougou, un bon quart de la population est désormais couvert par une mutuelle, le taux chute jusqu'à 5% dans le reste du pays. Pour une large partie de la population rurale, se prémunir contre les aléas de santé rime encore avec mauvais œil. Mais il ne faut pas baisser les bras! »

Inoussa Ouedraogo, coordinateur de l'Union des mutuelles de santé de la région du centre (UMUSAC)

NOS PARTENAIRES SUD

L'Association Songui Manégré / Aide au Développement (ASMADE) est une organisation de développement de droit burkinabé. Créée le 22 mai 1994, elle obtient le statut d'ONG en avril 2006. Elle se mobilise pour la promotion des droits sociaux (santé, éducation, sécurité alimentaire...). Elle accompagne et aide les organisations de base à traduire leurs initiatives en projets concrets. Elle intervient surtout dans la promotion de la santé, via la mise en place de mutuelles de santé, en matière de santé reproductive et de lutte contre la pauvreté des femmes en appuyant les actrices de l'alimentation de rue et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

L'Union des mutuelles de santé de la région du centre (UMUSAC) est un réseau de mutuelles de santé qui contribue, à travers son appui technique, matériel et financier, au développement des mutuelles et de leurs actions de sensibilisation. Cela permet le rehaussement du niveau de santé des populations et l'amélioration de leurs conditions de vie. L'UMUSAC compte 8 mutuelles membres et permet au total à 33.897 (dont 14.401 femmes) de bénéficier d'un accès amélioré aux soins de santé.

L'Union des Chauffeurs Routiers du Burkina Faso (UCRB) est une fédération syndicale qui contribue à la reconnaissance et au respect des droits des chauffeurs routiers et qui lutte contre la traite des enfants dans ce secteur. L'organisation travaille avec les fédérations des boulangers, de l'environnement, du tourisme, de l'hôtellerie et de l'agroalimentaire afin de créer une plateforme syndicale défendant activement les droits des travailleurs et travailleuses. Il se positionne comme un acteur fort dans les espaces de concertation concernant les enjeux politiques.

NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

La DGD soutient le programme commun Travail Décent au Burkina Faso.

HORVAL appuie, à travers le programme 2017-2021, quatre fédérations syndicales de travailleuses et travailleurs en amont et en aval de la chaîne de production et de transformation des produits agroalimentaires.

L'UNMS apporte une expertise à la CAMUS (formations, concertations, conseil, plaidoyer) ; l'UNMS est membre de la plateforme MASMUT qui regroupe des représentants de mutualités, d'ONG, d'institutions de recherche et de la coopération belge au développement qui travaillent en Belgique dans le champ de la protection sociale.

Le WBI soutient le projet PAJE en faveur de l'organisation des maisons de jeunes dans les quartiers de Ouagadougou.

PRINCIPAUX RESULTATS

ASMADE, UMUSAC, UCRB, CARTPL et les Unions de mutuelles ont toutes participé activement à l'ensemble du processus participatif du programme Burkina. Les objectifs et les stratégies sont élaborés et déterminés par les acteurs eux-mêmes et validés par l'ensemble des partenaires. Ceux-ci participent aux rencontres de pilotages, au bilan des actions et aux prises de décision et aux nouvelles orientations.

Par ailleurs, ASMADE et UMUSAC sont membres actifs de la Concertation nationale des acteurs de la mutualité sociale (CAMUS) du Burkina.

Le nombre d'affiliés aux mutuelles est passé de 67.042 à 70.582, croissance qui peut sembler faible si on tient compte du fait que la zone couverte par le programme compte 2.852.926 habitants. Mais le gouvernement burkinabè poursuit le processus de mise en place de l'Assurance Maladie Universelle et dans ce contexte, les 121 mutuelles mises en place par les partenaires de Solsoc réfléchissent à la création d'une fédération. La gestion informatisée progresse. Un tiers des mutuelles sociales existantes ont maintenant fait migrer leurs données dans la base centralisée du système de gestion informatisé.

Le partenaire limitrophe CARTPL jouit progressivement d'un leadership dans le secteur de la transformation des produits locaux. Il s'organise vers une professionnalisation de la gestion et vers la formalisation des associations en tant qu'organisation d'ESS.

En juin 2017, les quatre fédérations syndicales ont participé à l'atelier de lancement des activités du programme, ce qui leur a permis d'établir des synergies dès le début du travail. Le volet syndical du programme soutenu par Horval est transversal et touche les secteurs allant du transport à la transformation des produits de l'agroalimentaire. Les actions menées permettent d'améliorer les conditions des travailleurs en amont et en aval de la chaîne de production et de transformation des produits agroalimentaires.

En 2017, les synergies se situent à 3 niveaux :

Stratégie MASMUT entre les Organisations de la société civile du CSC « Travail Décent » (WSM, ANMC, Solsoc, Plateforme mutualiste commune CAMUS au Burkina Faso).

Synergie avec d'autres ACNG belges (APEFE et Autre Terre).

Synergie avec des organisations multilatérales (Programme du PADS Banque Mondiale - appui à ASMADE pour la mise en place de 70 nouvelles mutuelles de santé et de 10 Unions régionales au Burkina).

MISSIONS

Deux missions ont eu lieu au Burkina Faso en 2017.

C'est lors de la mission de juillet 2017 que, dans le cadre du démarrage du programme 2017-2021, le dispositif de suivi évaluation a été mis en place. La mission de novembre 2017 avait quant à elle trois axes : le suivi administratif et financier des trois partenaires associés (vérification administrative, respect des procédures, mouvement bancaire) ; le suivi des activités ; le suivi du volet syndical en collaboration avec Horval et les quatre fédérations syndicales partenaires burkinabè.

PERSPECTIVES 2018

En 2018, six nouvelles unions de mutuelles seront mises en place et participeront à la future fédération nationale des mutualités dont la formalisation est prévue pour 2019. La révision par le partenaire ASMADE du taux de pénétration des mutuelles de santé devrait permettre 20.000 nouveaux affiliés en 2018 et 34.000 en 2019.

Pour poursuivre leur croissance, les quatre fédérations syndicales ont pour objectif d'affilier 500 nouveaux membres en 2018 afin d'atteindre 10% de nouveaux membres en 2019 et 20% en 2021.



SÉNÉGAL

CONTEXTE

Suite aux élections législatives de juillet 2017, le nouveau gouvernement comprend un Ministre de l'Économie solidaire et de la micro finance dont une direction est en charge de l'ESS. Un Plan Sénégal Emergent (PSE) prend maintenant en compte toutes les politiques publiques du Sénégal jusqu'en 2035. La Politique nationale sanitaire du PSE est en phase avec le programme de Solsoc et le contexte politique est favorable au développement des mutuelles de santé. Il est cependant regrettable qu'aucun représentant du mouvement mutualiste ne soit associé au Haut Conseil des collectivités territoriales (HCCT) alors que ce devrait être un espace de dialogue social. L'application de l'acte 3 de la décentralisation transfère aux Collectivités Locales la compétence de la mise en place de mutuelles de santé dans chaque commune. Elles sont un levier de la CMU. La situation socio-économique est toujours très préoccupante et de nombreux efforts sont encore à fournir pour faire du Sénégal une société inclusive, créatrice d'emplois durables et donnant accès à une protection sociale pour toutes et tous.

NOTRE ACTION

Solsoc et ses deux organisations partenaires au Sénégal, l'ONG GREEN et le réseau Oyofal Paj, travaillent ensemble à étendre la protection sociale et à améliorer les droits du travail pour les travailleurs et travailleuses de l'économie informelle et du monde rural, et plus particulièrement les jeunes et les femmes en favorisant la création d'emplois avec des revenus viables. Pour ce faire, le programme renforce quatre types de groupes cibles: des mutuelles de santé ainsi que leurs unions départementales et régionales, des réseaux d'initiatives d'économie sociale et solidaire et des

Solsoc – Rapport d'activités 2017

mouvements de jeunes. Un appui organisationnel, technique, thématique et politique leur permettra de représenter une véritable force de mobilisation et de jouer pleinement leurs rôles respectifs dans l'extension de leurs droits sociaux, politiques et économiques.

Témoignage

« L'association Fass Diom (s'armer de courage) est née en 2001 de la volonté de 11 groupements de promotions féminines. Fass Diom a fait de la transformation et la commercialisation de la noix d'anacarde son activité principale. Aujourd'hui, notre association Fass Diom regroupe 18 groupements pour un total de 674 femmes et 13 hommes. La collaboration avec Solsoc et GREEN Sénégal nous a permis d'améliorer sensiblement le procédé de transformation. La chaîne de valeur anacarde au Sénégal a un faible niveau d'organisation. Moins de 5% de la production est transformé localement et la filière est fortement contrôlée par des négociants étrangers. Fass Diom souffre dès lors d'un problème d'approvisionnement, la matière première étant devenue plus rare, plus chère et de moins bonne qualité. On assiste à une baisse des activités de l'association. Or, au vu de l'impact fort de Fass Diom sur le développement local, il apparaît capital que l'association puisse continuer ses activités de façon durable. Ainsi avec GREEN et le fonds National de Développement Agrosylvopastoral, une interprofession a été mise en place pour développer l'approche chaîne de valeur sur le plan national et mettre en relation les différents acteurs. Ce qui aboutit en octobre 2017 à une rencontre entre tous les acteurs de la chaîne et à un mandat pour mettre en place un cadre de concertation régional au niveau de chaque région. Fass Diom s'est vu confié le pilotage du processus dans la région de Thiès. Le processus se poursuit avec les acteurs de la chaîne de valeur, les autorités administratives et locales, les services techniques des ministères et les chambres consulaires. Une assemblée générale nationale se tiendra en 2018. »

Nogaye Sow, Secrétaire générale de Fass Diom

NOS PARTENAIRES SUD

L'ONG **GREEN Sénégal** (Groupe de Recherche et d'Etudes Environnementales) est une organisation de recherche et de développement créée en 1999 et active dans l'appui aux organisations paysannes communautaires de base dans le secteur de l'économie sociale et solidaire et de l'environnement. Son objectif est de contribuer à la sécurité alimentaire, de lutter contre la pauvreté à travers le renforcement d'initiatives d'économie sociale et solidaire, et de mener des actions de sensibilisation auprès des jeunes citoyens du Sénégal.

Le **réseau des mutuelles Oyofal Paj** est un réseau de mutuelles situé à Kaolack regroupant plus d'une vingtaine de mutuelles communautaires, 3 unions départementales et l'Union régionale de Kaolack. Ce réseau appuie le développement organisationnel, matériel et technique de ces structures et de leurs actions de sensibilisation et de plaidoyer politique en faveur de l'étendue de la protection sociale pour toutes et tous.

NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

La DGD soutient le programme commun Travail Dégagé au Sénégal.

L'UNMS ainsi que les fédérations Solidaris « Mons Wallonie Picarde », Solidaris « Centre, Charleroi, Soignies » et Solidaris « Brabant Wallon » offrent un appui financier et technique au volet « d'extension des mutuelles de santé ».

PRINCIPAUX RESULTATS

Le personnel de GREEN dispose désormais de contrat en phase avec le code du travail. Un processus est entamé pour la documentation de la portabilité des soins dans la région de Kaolack et sur l'élaboration des bonnes pratiques en matière de gestion des IESS. 13 mutuelles de santé offrent maintenant un appui à la planification familiale pour lutter contre la mortalité maternelle et les grossesses précoces. Le système d'information et de gestion intégrée, le logiciel SISMUT conçu pour les mutuelles de santé est mis en place. Le taux de pénétration des mutuelles progresse selon les prévisions.

Plusieurs partenariats ont été développés avec les structures techniques pour accroître la production, améliorer les itinéraires techniques ou le processus de transformation. Un fonds rotatif permet l'accès au crédit surtout aux personnes les plus vulnérables, la facilitation de l'adhésion aux mutuelles de santé pour les personnes les plus démunies membres des IESS, les dispositions d'achat groupés et de vente organisée pour faciliter l'écoulement des produits, l'organisation de séances de consultation gratuite dans le domaine de la santé. Le nombre d'emploi créés dans les réseaux d'IESS dépasse les attentes en 2017. L'objectif pour 2019 est déjà quasiment atteint (482 pour 2017, 500 attendu pour 2019). Alors qu'on espérait en intégrer 2 pour 2019, les plateformes de jeunes citoyens regroupées autour des conseils de la jeunesse ont investi 3 cadres de concertation (conseil départementaux de développement) de Mbour, Thiès et Tivaouane. Il reste cependant le niveau régional et national.

MISSIONS

Une mission de démarrage de programme 2017-2021 et de mise en place du dispositif de suivi évaluation a eu lieu en octobre 2017.

PERSPECTIVES 2018

En 2018, les mutuelles des zones couvertes par le programme 2017-2021 vont poursuivre leur extension.

Les réseaux IESS peuvent d'ores et déjà envisager de consolider les emplois créés et envisager un objectif plus ambitieux en matière de création d'emplois dignes et de qualité, car l'objectif 2019 a presque été atteint en 2017.

Les cadres de concertation et de dialogue politique avec les pouvoirs publics amorcés en 2017 seront effectifs en 2018 sous la veille des partenaires associés GREEN et Oyofal Paj.



MAROC

CONTEXTE

Après le « printemps marocain » de février 2011 et une réforme constitutionnelle impulsée par la monarchie, le dialogue social avec la société civile s'est rapidement évanoui. Au Maroc, l'expansion du secteur privé, via des investissements étrangers, s'opère au détriment du secteur public. Le taux de chômage, surtout parmi les jeunes, ne cesse d'augmenter tandis que celui de scolarisation, notamment des filles, reste très faible. Depuis fin 2016, on assiste à de nouvelles mobilisations populaires. Initialement déclenchées dans le Rif, en réaction à la mort accidentelle d'un jeune poissonnier qui voulait empêcher la destruction de sa marchandise saisie par la police, elles se sont étendues à d'autres régions du pays. Ces revendications sociales portent sur la fin de la corruption, la construction d'hôpitaux, d'universités, la création de services publics et d'emploi, la promotion d'équipements culturels et de loisirs et enfin, sur l'arrêt des expropriations des terres collectives.

NOTRE ACTION

Au Maroc, Solsoc appuie des associations de quartier de Casablanca et des Initiatives d'Économie Sociale et Solidaire afin de les renforcer sur le plan technique, stratégique et politique. Ce soutien permet également de créer des espaces de concertation avec d'autres acteurs au niveau local, national et international autour de la promotion de l'Ecosol et de l'accès à la protection sociale pour tous, en particulier les jeunes et les femmes. Concrètement, 15 associations et 20 initiatives d'économie sociale et solidaire de 6 quartiers du Grand Casablanca sont concernées par cet appui quinquennal.

Grâce à l'appui de Solsoc, ces dernières développent des projets de quartier sur base des besoins exprimés par les citoyens dans les domaines de la santé, la jeunesse, l'éducation, l'économie sociale et solidaire, l'égalité des chances, l'environnement et l'accès aux services publics.

Enfin, la dimension de plaidoyer politique est particulièrement présente au Maroc. En effet, Solsoc et ses partenaires sont soucieux de porter aux pouvoirs publics les préoccupations des jeunes et des femmes, les incluant ainsi dans les politiques qui les concernent et les impliquant dans les processus de décisions.



Témoignage

« Je suis divorcée avec deux enfants. J'ai participé à des rencontres organisées par l'association Nass Labita. Ces rencontres englobaient une cinquantaine de femmes du quartier. J'étais parmi les 4 sélectionnées pour bénéficier d'une unité de production de pâtisserie, nous avons même été encouragées par le reste du groupe ! On avait hâte de commencer... L'association a bien insisté sur le fait qu'il fallait être solidaires entre nous pour faire réussir notre projet. Aujourd'hui, on est débordées par les commandes et nous pensons à agrandir notre projet pour pouvoir répondre à de plus gros clients. Nous souhaitons nous transformer en coopérative en intégrant d'autres

femmes formées dans notre équipe».

Aziza Souissi, maman pâtissière dans un quartier de Mohammédia (Grand Casablanca)

NOS PARTENAIRES SUD

L'**AFAQ** (Action femmes des Associations des Quartiers du Grand Casablanca) appuie et accompagne des structures locales et des dynamiques au sein des quartiers populaires de Casablanca. Elle organise et porte au niveau régional, national et international, avec d'autres acteurs (associations, plateformes...), le processus de plaidoyer autour des questions de «genre» et de l'économie sociale et solidaire. Elle se fixe pour mission de renforcer les capacités des cadres, de créer des leaders féminins au niveau des quartiers et de sensibiliser le public notamment à la question de l'égalité des genres.

L'**AJR** (Action Jeunes Régionale des Associations des Quartiers) soutient et accompagne des organisations locales et des dynamiques de jeunes au niveau des quartiers populaires de Casablanca. Sa mission consiste à mobiliser les jeunes appartenant à des sensibilités politiques progressistes diverses et renforcer leurs associations. Elle s'investit avec ces dernières dans des forums sociaux et participe aux espaces de débat de la société civile et aux instances de dialogue avec les pouvoirs publics autour des thématiques en lien avec la jeunesse, le mouvement associatif et l'économie sociale et solidaire.

L'**IFAAP** (Institut de Formation et d'Accompagnement des Associations de Proximité) était la structure à l'origine de coordination du programme de Solsoc au Maroc. Cette structure s'est progressivement transformée en une organisation de référence méthodologique dans l'accompagnement des cadres associatifs du travail de proximité à Casablanca et au Maroc. IFAAP fonctionne comme un outil mis à la disposition des associations de quartiers dont elle est issue. A ce titre, elle entend mettre en place des formations afin de former les cadres associatifs et les animateurs de quartier en vue de susciter le changement social au niveau local.

NOS PARTENAIRES FINANCIERS

- La DGD soutient le programme commun Travail Dément au Maroc
- Les assurances P&V soutiennent les projets d'économie sociale et solidaire de Solsoc dans les quartiers populaires de Casablanca. Grâce à une visite de terrain avec notre chargé de partenariat, le responsable Marketing de P&V a beaucoup apprécié le cadre et les efforts de nos partenaires plus ambitieux que les résultats de l'année dernière qui avaient déjà permis de créer 51 emplois durables.

PRINCIPAUX RESULTATS

Parmi, les 15 Initiatives d'Economie Sociale et Solidaire (IESS) et les 15 associations de quartier identifiées par les partenaires dans les quartiers de Casablanca, 9 IESS et 8 associations ont été sélectionnées en 2017. Elles regroupent surtout des jeunes et des femmes. Ensemble, elles adhèrent à la vision du programme. Les IESS maîtrisent les concepts et se sont appropriés les principes de la boussole de l'ECOSOL. Nos partenaires marocains travaillent sur le terrain; ils sont très proches de la population des quartiers populaires et ont développé une approche d'éducation populaire pour accompagner les associations et les IESS. Les budgets investis ne sont pas énormes et pourtant les résultats sont bien présents. La sensibilisation, la mobilisation et le renforcement de capacités sont les stratégies clés à Casablanca et débouchent sur des acteurs organisés, autonomes et engagés, vecteurs de changement dans les quartiers.

MISSIONS

Solsoc a réalisé deux missions en 2017 à Casablanca. La première visait à réexaminer le contexte et à établir la stratégie et l'organisation pour entamer le nouveau programme. Il s'agissait d'échanger sur les leçons apprises, les nouvelles approches et de faire le point sur les structures déjà en place à l'occasion de réunions, d'ateliers et de visites de terrain. La deuxième mission était surtout axée sur l'évaluation des actions menées et sur l'adaptation des budgets. Une rencontre avec d'autres ONG et avec l'Ambassade belge a permis de renforcer les liens entre les acteurs belges et leurs projets au Maroc.

PERSPECTIVES 2018

Les partenaires limitrophes sont prêts, 9 IESS et 8 associations formées à l'économie sociale et solidaire mettront en application les expertises et connaissances acquises dans le courant de 2017. Nos partenaires marocains seront là pour les épauler et les partenariats devraient encore se renforcer vu la motivation et l'optimisme des acteurs sur place. Les principaux défis sont liés aux thématiques principales du travail décent : la stabilisation et la création d'emplois, la négociation avec les acteurs publics pour accéder à la protection sociale, pour obtenir des fonds pour les investissements, la formalisation des IESS en coopératives, etc... Enfin, tout le monde attend l'ouverture du Marché solidaire, une initiative qui devrait renforcer les capacités de commercialisation des IESS à Casablanca. Ce marché créera un exemple à suivre pour toutes les unités de production. Il incitera les IESS à produire et délivrer des services en respectant les normes et les critères de durabilité environnementale.



PALESTINE

CONTEXTE

Les Palestiniens vivent sous colonisation illégale de leur territoire et opérations militaires israéliennes depuis des années, subissant douloureusement les impacts de celles-ci au quotidien. Les jeunes, dont les déplacements dans le pays sont limités et les activités quotidiennes abusivement surveillées, constituent le cœur de la société palestinienne future. D'autre part, le conflit générationnel entre gouvernement palestinien et société civile ne cesse de croître. L'économie, la politique et le social ne peuvent évoluer comme le veulent les palestiniens sans que Israël ne dicte les règles. Les rêves et perspectives de la jeunesse se voient donc limités voire empêchés. Les arrestations des activistes sont arbitraires et le dialogue est inaudible même avec un intermédiaire externe tel que des ONG européennes qui ne prônent que le droit international comme seule façon de résoudre un conflit qui ne dure pas depuis quelques mois, mais depuis 70 ans.

NOTRE ACTION

Solsoc travaille d'une part avec deux organisations partenaires en Palestine, Ma'an et PAC. Elles travaillent avec les jeunes hommes et femmes, les étudiants, les jeunes employés et les jeunes chômeurs, ainsi qu'avec des organisations locales, les décideurs, et autres groupes de jeunes à Gaza

Solsoc – Rapport d'activités 2017

et en Cisjordanie (y compris Jérusalem Est). Ces organisations entendent développer des espaces pour la discussion, l'échange d'idées et d'expériences pour renforcer le positionnement des jeunes sur les problèmes qui les concernent en encourageant leur responsabilité sociale et leur participation citoyenne. Elles facilitent la mise en réseau et les alliances avec certains acteurs clés afin de travailler sur des enjeux communs et de se réapproprier l'identité palestinienne. Nos partenaires conscientisent également les jeunes à l'existence de modèles socio-économiques alternatifs et renforcent leurs compétences techniques pour développer des initiatives d'économie sociale et solidaire.

D'autre part Solsoc soutient la PGFTU, le principal syndicat palestinien, et en particulier avec les travailleurs du secteur des carrières de pierre. L'objectif du programme est de sensibiliser et former les travailleurs de ce secteur, et en particulier sur les mesures de santé et sécurité au travail. Par ailleurs, il mène également des actions de plaidoyer pour améliorer le respect des droits des travailleurs, notamment l'application, voire l'extension du Code du travail.

Témoignage

« Notre frère et ami Othman Aghbar de Naplouse est particulièrement attentif aux normes de sécurité et de la santé au travail depuis le début du programme. Il a lui-même été victime d'un accident de travail auparavant où il a presque perdu la jambe. Il fait aujourd'hui plus attention à ses travailleurs grâce aux mesures OSH (occupational safety and health) initiées et encadrées par le programme. Il est très à l'écoute de nos propositions, réunions et activités. Triste mais vrai, chaque accident de travail encourage plus les travailleurs à s'engager syndicalement et suivre notre programme de plus près ».

Ghada Abu Ghalyoun, coordinatrice de projet au sein de la PGFTU.

NOS PARTENAIRES SUD

MA'AN Development Center est une institution de développement et de formation palestinienne indépendante. Il s'agit d'une ONG pionnière en matière de développement communautaire et de renforcement des capacités en Palestine. Elle agit dans les régions les plus pauvres et marginalisées afin d'améliorer la qualité de vie des populations et de renforcer leurs capacités à maîtriser le développement de leur communauté. À ce titre, MA'AN met en œuvre de nombreux projets en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire, de renforcement des femmes et des jeunes, de développement communautaire et d'environnement.

Le Popular Art Center (PAC) est une ONG qui a été fondée en 1987 pour favoriser le dynamisme artistique et culturel en Palestine. Il cherche à créer un environnement culturel propice à la création d'un lien étroit entre l'art, la culture, d'une part, et la population palestinienne, d'autre part. À travers ses différentes actions, il contribue à consolider la citoyenneté des Palestiniens en renforçant le caractère national et artistique de la danse et des groupes musicaux. Ainsi, face aux tentatives israéliennes de nier l'existence du peuple palestinien, le centre œuvre pacifiquement à la réaffirmation de son identité, de sa culture et de son histoire.

La PGFTU (la fédération des syndicats de Palestine) est le principal syndicat de Palestine. Elle a une expérience de plus de 50 ans dans la défense et la représentation des travailleurs et travailleuses. Son objectif est de sensibiliser et former les travailleurs de ce secteur. Il organise notamment des ateliers de sensibilisation/formation sur le Code du travail et les mesures de santé et sécurité au travail, et forme des spécialistes au sein de la PGFTU et dans les entreprises. Par ailleurs, il mène également des

actions à portée politique pour améliorer le respect des droits des travailleurs, notamment l'application, voire l'extension du Code du travail.

NOS PARTENAIRES FINANCIERS

La DGD et le CEPAG soutiennent le programme en Palestine

FGTB Centrale Générale : La Centrale Générale FGTB collabore avec Solsoc au renforcement du syndicat palestinien PGFTU, dans l'objectif d'améliorer les conditions de travail dans l'industrie de la pierre et des carrières. Il y a du pain sur la planche car les accidents dans ce secteur sont nombreux et la législation sociale, rarement respectée!

PRINCIPAUX RESULTATS

Solsoc a pu travailler grâce à ses partenaires directs MA'AN et PAC avec 4 grands groupes de partenaires : des étudiants, des jeunes travailleurs, des clubs de jeunesse ainsi que des comités populaires locaux. Le champ d'action s'étend de plus en plus sur les jeunes qui se sentent impliqués et responsabilisés. Ils sont les futurs leaders des mouvements sociaux et politiques. Ils se forment avec l'appui de notre programme, apprennent chaque jour plus, participent aux décisions au cours des réunions et alimentent les débats avec une vision ambitieuse. Quant au volet syndical, les travailleurs sont de plus en plus concernés par la santé et la sécurité au travail, axe principal de notre programme avec la PGFTU. Ils assistent aux réunions de plus en plus et sont même soutenus par le ministère du travail et la santé qui épaulent le programme aussi.

MISSIONS

Solsoc a organisé 2 missions cette année en Palestine. Toujours dans le but de suivre l'évolution des projets du programme, mais aussi celle du contexte très instable en insistant sur l'appropriation des axes du programme par nos partenaires. D'un autre côté, un documentaire 360 degrés a été réalisé sur place avec l'équipe de « we tell stories » sur la jeunesse palestinienne, qui a été diffusé largement en Belgique et apprécié par un public très varié, petit film à ne pas rater.

PERSPECTIVES 2018

Solsoc espère et travaille pour augmenter et surveiller le nombre de travailleurs attentifs à la sécurité et à la santé au travail via son partenaire syndical la PGFTU. Certains employeurs avec la supervision des ministères les plus concernés (Le ministère de la santé et le ministère du travail) nous aident indirectement à la sensibilisation des ouvriers. Le but étant de généraliser l'appropriation des normes OSH (Occupational Safety and Health norms). Pour le volet jeunesse, la participation de ces derniers aux décisions, formations et création d'opinion est le but ultime du programme. C'est dans cette direction que nous visons plusieurs groupes très actifs sur le terrain et dans plusieurs villes clés de la Cisjordanie et de Gaza.

SOLSOC AU NORD

MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME COMMUN AVEC FOS ET IFSI

MOBILISATION ET PLAIDOYER

En Belgique, la mise en route des stratégies conjointes au sein du CSC Travail Décent et de ses groupes de travail internes (Comité de pilotage, GT Protection sociale, Cellule Masmut, Plate-forme Commerce Juste et durable) et du programme commun FOS-IFSI-Solsoc a renforcé les synergies entre acteurs autour de la thématique Travail Décent. Les liens entre organisations de l'Action commune socialiste autour des enjeux internationaux se sont également traduits par des collaborations concrètes entre FOS-IFSI et Solsoc pour le Volet Nord. Les 3 ACNG se sont fixés deux objectifs communs, l'un en matière de Mobilisation (OSN1), l'autre de Plaidoyer (OSN2) avec des résultats attendus auprès de leurs publics relais respectifs : mouvance syndicale FGTV au niveau fédéral pour IFSI ; entités régionales FGTV/ABVV et mouvance socialiste néerlandophone et francophone pour Solsoc et FOS. Les 3 entités ont mis en place un dispositif de suivi-évaluation commun et ont commencé à mutualiser certaines ressources humaines et matérielles, notamment : en termes de formation (dispositif de suivi des indicateurs, cartographie des incidences) et d'activités de mobilisation (Congrès FGTV-ABVV, Les Solidarités, Manifiesta, concertation sur la production d'outils de sensibilisation, etc.). Ces complémentarités se retrouvent également au niveau du Plaidoyer, puisque nous intégrons désormais les plates-formes existantes de manière plus complémentaire sur les thématiques qui nous sont communes (Protection sociale, RDC, Colombie, Palestine, Genre, Commerce, etc.). Ce volet Nord du programme commun s'opérationnalise également dans le cadre du CSC Belgique qui rassemble tous les acteurs belges de l'Education à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire (ECMS) et promeut les synergies entre eux.

DES PROGRAMMES NORD PARTICULIEREMENT SANCTIONNES PAR LES COUPES BUDGETAIRES

Les coupes budgétaires consécutives de 2017 ont eu un impact très sensible sur les budgets affectés au volet nord des programmes de la plupart des ACNG cofinancées par la DGD. Solsoc s'est vu amputer au final de presque 30% de ses moyens financiers par rapport au budget initialement prévu et approuvé. Il a donc fallu réadapter nos budgets et les rubriques y afférentes. Solsoc a fait le choix de reporter ces coupes sur les frais de fonctionnement et d'investissement afin de ne pas toucher aux coûts de personnel. Cela a signifié que l'ONG a dû développer son programme Nord 2017 avec un budget opérationnel aux alentours de 50.000€ pour les activités de sensibilisation/mobilisation et 10.000€ pour le plaidoyer, budgets frôlant la limite de l'opérationnalisation des actions prévues. L'ensemble du secteur a généralement procédé de la même manière ; et les ONG présentant un volet Nord d'activités au cofinancement peuvent à juste titre se demander si elles ne sont pas victimes d'une stratégie de la part du Ministre actuel pour affaiblir l'action de mobilisation et de plaidoyer qui, de fait, manifeste très régulièrement son opposition par rapport aux nouvelles orientations politiques du gouvernement en matière de coopération, de commerce, de migrations et de relations extérieures. Le travail de lanceurs d'alertes et d'interpellation systématique des ONG n'a en effet pas toujours l'heur de plaire à des décideurs qui ont une vision de plus en plus libérale, sécuritaire et protectionniste des

rapports nord-sud. Ces derniers savent par ailleurs que c'est sur le volet Nord des Programmes que sont généralement prélevés une part non négligeable des frais de personnel. Cette situation, si elle se poursuit comme on peut le pressentir, pour les programmes 2018 et 2019, doit nous inviter à repenser notre stratégie d'ECMS et de plaider dans le cadre du programme commun cofinancé par la DGD et la captation d'éventuelles ressources financières additionnelles pour le compléter.

LA MOBILISATION



En Belgique, Solsoc relaie les préoccupations et les revendications de ses organisations partenaires dans le Sud. C'est ensemble qu'ils se proposent de mobiliser le public européen sur les enjeux Nord/Sud, la construction de relations mondiales justes et équilibrées et de nouveaux paradigmes pour un développement solidaire et durable.

L'ONG mène un travail d'information et de mobilisation du public en partenariat avec d'autres organisations progressistes qui partagent ses valeurs politiques et philosophiques de solidarité et de justice sociale. Ces organisations sont : la FGTB, Solidaris, les FPS, le MJS, PAC, ainsi que d'autres organisations de la société civile belge concernées par les enjeux de solidarité internationale.

Solsoc dispose de différents supports de communication pour présenter les enjeux du travail décent et le travail de nos partenaires Sud qu'elle peut mettre à disposition de son public (articles de presse, documents audio-visuels, organisation de conférences-débats, web docs interactifs, etc).

LIGNE DU TEMPS

... des principaux événements de 2017

- 13/3 : Soirée sur la Solidarité Internationale. Projection du documentaire « **Des citoyens en marche** » et expo « **Creuseurs du Katanga** » à Bruxelles.
- 7/5: Stands présentant la campagne des 50 ans de l'occupation en Palestine à l'occasion de **Running for Palestine / 10 km Liège**
- 8/5 : événement de lancement du documentaire 360° « Du Fleuve à la Mer » sur la jeunesse palestinienne
- 28/5 : Solsoc a tenu des stands présentant la campagne des 50 ans de l'occupation en Palestine à l'occasion de **Running for Palestine / 20 km de Bruxelles**
- 26 et 27/8 : Stand dans le village des associations aux **Solidarités 2017** en partenariat avec la FGTB Wallonne, le PAC, l'ABP et SETM/SESO à la citadelle de Namur (thématique 50 ans de l'occupation de la Palestine).
- Le 12/09 : Solsoc a tenu un stand de présentation de son outil « Du fleuve à la Mer » sur la jeunesse palestinienne lors de **la Journée des femmes déléguées de la FGTB**
- 16 et 17 septembre : Stand portant sur la thématique Palestine dans le Village des associations de **Manifiesta** en partenariat avec l'ABVV-FGTB Horval.
- Du 27/10 au 3/11 : **Mission d'immersion en Palestine** pour une délégation de 21 personnes coordonnée par Solsoc, la FGTB Centrale Générale de Namur, la FGTB Centrale Générale Fédérale et Afico (organisation d'éducation permanente de la CG Namur).

... mais aussi,

- L'**exposition** « Sans terre, sans droits : les creuseurs du Katanga » a été mise en avant lors de plusieurs événements notamment à la Section PS de la Ville de Bruxelles et au PAC de Watermael-Boitsfort, qui a également présenté l'exposition « Femmes du Kivu »
- **Les MJS** ont réalisé un documentaire co-produit par Solsoc « Regards croisés sur une démocratie » au Burkina Faso. Il a été diffusé et suivi d'un débat co-animé par des représentants de Solsoc lors de 3 événements, à Bruxelles, Liège et Namur en 2017.
- À travers nos **articles**, nous avons été présents dans différents médias de la mouvance socialiste : « Femmes Plurielles » (FPS) et « Syndicat » (FGTB), mais nous avons également créé une nouvelle newsletter pour la Centrale Générale : « Brisons le Mur » qui met en avant le partenariat avec le syndicat PGFTU en Palestine.

ZOOM // ON SE MOBILISE POUR LA PALESTINE

En 2017 cela faisait 50 ans que les Palestiniens vivent sous occupation militaire israélienne. Une année de commémoration importante lors de laquelle il nous semblait essentiel de mettre l'accent auprès de nos partenaires Nord. Une **campagne commune** a été mise sur pied pour commémorer **les 50 ans d'occupation de la Palestine**, menée conjointement par Solsoc, l'ABP, le CNCDD- 11.11.11, SCI, le MOC, l'UPJB, INTAL, Palestina Solidariteit, le PAC et le CNAPD. Pour outiller celle-ci, Solsoc a réalisé un documentaire « Du fleuve à la Mer - une jeunesse palestinienne en quête de liberté », utilisant la technologie innovante du 360°. Une grande partie des événements auxquels Solsoc participait en 2017 entrait dans le cadre de la campagne. Citons notamment : une action visuelle au Mont des Arts à Bruxelles le 6 juin pour commémorer la guerre israélo-arabe de 1967 (afin de rappeler la nécessité de

respecter le droit international en vue d'une résolution pacifique du conflit israélo-palestinien, un tapis vert de 200 mètres a été déroulé en référence à la Ligne verte), le concert du chanteur palestinien Tamer Nafar le 2 décembre à l'Espace Magh, mais également nos participations aux Solidarités et à Manifiesta. D'autre part, le documentaire 360° « Du Fleuve à la Mer » a été un des outils phares de la caravane Palestine qui a sillonné toute la Belgique et ses festivals en 2017 et a été visionné par plus de 500 personnes.

En parallèle à la campagne des 50 ans de l'occupation, Solsoc a démarré en 2017 un étroit partenariat avec la FGTB Centrale Générale de Namur autour de la Palestine. L'engagement de la Centrale Générale de Namur pour la Palestine n'est pas neuf. La Centrale Générale - FGTB fédérale et la régionale de Namur soutiennent, à travers Solsoc, les travailleurs des carrières et de la pierre par le biais du syndicat PGFTU (Fédération générale palestinienne des Syndicats), et la collaboration sur le programme Nord, de mobilisation de Solsoc datent de 2017. Quatre acteurs belges étaient autour de la table, avec chacun des rôles bien identifiés : la FGTB Centrale Générale Fédérale, la FGTB Centrale Générale de Namur, AFICO (asbl d'éducation permanente de la FGTB Namur) et Solsoc. Différentes activités étaient planifiées autour de ce partenariat, mais une activité phare consistait en une semaine de voyage d'immersion en Palestine pour découvrir la réalité socio-politique complexe de la région pour un groupe de 19 personnes de la FGTB, dont principalement des délégués en entreprises. Pour l'organisation de cette mission, nos partenaires palestiniens étaient directement impliqués, prenant chacun en charge l'organisation de toute une journée de visite, tant en termes d'identification d'acteur ou lieux clés à visiter pour une bonne compréhension du contexte, qu'en jouant le rôle d'accompagnateur pour la journée afin de présenter les enjeux liés à une thématique en particulier (Jeunesse, syndicat, vallée du Jourdain, camps de réfugiés). Ces différents facteurs ont largement contribué au succès de la mission. 2018 verra les répercussions de la mission, notamment via l'organisation de différents événements autour de la Palestine par les participants à la mission.



LE PLAIDOYER

LE PLAIDOYER POLITIQUE

La coupe budgétaire 2017 a certes eu un impact très sensible sur le budget affecté au plaidoyer dans le cadre de notre programme DGD. En ce qui concerne le plaidoyer, le choix de Solsoc de reporter ces coupes sur les frais de fonctionnement afin de ne pas toucher aux coûts de personnel reflète malgré tout une certaine logique : l'action politique s'appuie en effet en général davantage sur les ressources humaines qui y sont consacrées que sur des ressources matérielles opérationnelles. C'est pourquoi, malgré cette réduction du budget de fonctionnement, nous avons pu atteindre nos résultats, notamment grâce à notre stratégie de participation active aux plates-formes et réseaux de plaidoyer en complémentarité avec nos partenaires FOS et IFSI et, plus largement, grâce aux synergies mises en œuvres au travers du CSC Travail Décent et du CSC Belgique. Nous avons utilisé les ressources le plus efficacement possible et tiré parti des opportunités qui surgissaient au gré de l'actualité. (Ex: Utilisation de la présence de partenaires du Sud présents en Belgique / Europe non pris en charge par le budget du programme DGD). Cependant, nous pourrions évidemment être davantage proactifs et réactifs avec des moyens à la hauteur de nos objectifs initiaux.

IEV et mandataires PS : La stratégie de plaidoyer et de communication de Solsoc prévoit une collaboration et des interactions régulières avec les mandataires PS et l'IEV, notamment en ce qui concerne les thématiques prioritaires du programme, mais plus largement par rapport aux enjeux politiques internationaux. Les mandataires utilisent des informations fournies par Solsoc ou ses partenaires Sud dans leur travail politique (questions parlementaires, amendements, propositions de loi et de résolutions, etc.). Des échanges réguliers avec Solsoc et/ou ses partenaires sur le terrain sud alimentent concrètement en contenus le travail politique des parlementaires concernés ainsi que certains débats internes au sein du PS et de l'IEV.

Ces interactions se sont donc poursuivies en cette première année de programme autour de nos thématiques de travail (RDC, Colombie, Palestine, Droits humains, Protection sociale, etc.). Les rencontres bilatérales entre mandataires et partenaires Sud en Belgique, ainsi que les deux missions de terrain en 2016 (RDC et Colombie) et celle de 2015 en Palestine ont continué à faire sentir leurs effets en 2017 autour des enjeux propres à ces trois régions, toujours jugées prioritaires pour notre action politique.

En 2017, la collaboration avec le groupe PS de la Chambre s'est focalisée sur différents dossiers, entre autres :

- L'élaboration d'une proposition de Résolution relative au respect des droits humains en **Colombie** et l'interpellation du Ministre Reynders sur le sujet suite à la mission de novembre 2016.
- Des questions parlementaires aux Ministres Reynders et De Croo sur la politique de coopération avec la **RDC** et l'appui au processus électoral.
- Différentes interpellations, questions et une proposition de motion sur la grève de la faim des prisonniers palestiniens en Commission Relex de la Chambre; G. Grovonijs a également utilisé un argumentaire de Solsoc pour déposer une question à Didier Reynders sur la suspension des projets éducation en **Palestine** par le gouvernement belge.

- Des questions ont également été formulées avec les contributions de Solsoc sur le dossier de l'**APD**, notamment concernant les coupes budgétaires.
- Rédaction d'une question interpellant Alexander De Croo sur le peu d'engagements concrets concernant **la protection sociale** dans la nouvelle politique de coopération (NPG).

Solsoc participe régulièrement à différents espaces de discussion/concertation sur les thématiques internationales au sein de la mouvance socialiste (Forum André Flahaut; Commissions internationales de l'IEV) en y incluant à l'occasion des représentants d'organisations partenaires sud. Parmi les sujets traités en 2017, relevons : le processus de paix en Colombie avec une intervention de Carolina Rubio Sigueria, membre du Comité de Solidarité avec les prisonniers politiques de la section de la région de Santander; le processus électoral en cours en RDC avec une intervention de Danny Singoma sur la situation des OSC congolaises dans ce contexte, l'ONG israélienne Monitor (qui tente de saper la légitimité et la crédibilité des ONG européennes actives en Palestine), les suites de la réforme de la coopération belge et son avenir, les coupes dans l'APD belge en 2017 et 2018; le Tribunal multilatéral sur les investissements.

Pour Solsoc, le contexte pré-électoral a aussi permis d'atteindre des résultats dans le cadre du processus du « **Chantier des idées** » (destiné à alimenter le futur programme électoral du PS) auquel elle a pu contribuer (intégration d'un chapitre spécifique sur les matières internationales dans le document final et insertion de propositions fournies par notre ONG cf commerce international, agenda de l'OIT pour le Travail Décent, protection sociale, APD). Il est clair que les élections de 2018 et surtout 2019 créeront un espace pour les revendications politiques en matière d'enjeux internationaux.

PLATES-FORMES DE PLAIDOYER RÉGIONALES ET THÉMATIQUES:

Le travail au sein des plates-formes a pour objectif d'interpeller des décideurs collectivement et de façon pluraliste et d'obtenir une audience auprès d'eux de façon complémentaire au travail bilatéral avec les élus PS. La relation directe avec les partenaires sud nous permet aussi de relayer leurs préoccupations socio-politiques ou économiques vers les décideurs belges et européens, y compris au sein de leur propre formation politique, via ces plates-formes. Etant donné les ressources relativement limitées des acteurs pour le plaidoyer, les synergies et le travail en réseau qui mettent en œuvre des complémentarités en termes de moyens financiers et humains sont fondamentales pour le travail d'influence sur les décideurs. Cette stratégie permet d'avoir plus d'impact en valorisant les expertises thématiques et géographiques des uns et des autres et leurs propres réseaux de contacts.

A partir de 2017, nous avons commencé à concrétiser nos collaborations au sein d'un réseau de l'action commune (FGTB, Mutualités socialistes, et les 3 ONG FOS-IFSI et Solsoc) autour de la protection sociale, intégré au CSC Travail Décent (entre les 6 ACNG qui le composent). Rappelons que nos 3 organisations intègrent le comité de pilotage de ce Cadre et différents espaces de travail et de plaidoyer en son sein (GT Protection Sociale, Cellule synergie mutualiste). Nos organisations sont également présentes au sein de la plate-forme Commerce Juste et Durable animée par le CNCD et la FGTB, et actives sur la question des Traités d'investissement et de commerce et de leurs impacts sur les droits sociaux, humains et environnementaux.

Quelques exemples de collaborations en 2017 :

- Intervention de Solsoc et du CNCD au Parlement wallon sur les **Accords de commerce UE – Colombie**

- par le biais de la Coordination Belgo Colombienne (CBC), suite à la proposition d'Olga Zrihen et Hélène Rijckmans à leur retour d'une mission d'information en Colombie organisée par Solsoc, Broederlijk Delen et leurs partenaires colombiens en 2016.
- Co-organisation du séminaire « La contribution mutualiste aux enjeux de la couverture universelle en santé - Les avancées des systèmes mutualistes en Afrique » en juin à l'occasion des 10 ans de la plate-forme MASMUT
- Suite à la mission d'information en RDC de 2016, Stéphane Crusnière (député PS à la chambre) accueille
- et introduit le séminaire « **La démocratie en RDC : des hommes et des femmes s'expriment** » le lundi 9 Octobre 2017 au Parlement fédéral.
- Dans le cadre de sa participation au Réseau européen pour l'Afrique Centrale (Eurac), Solsoc a contribué
- à la publication de la brochure « Mesures d'accompagnement au règlement de l'UE sur l'approvisionnement responsable en minerais - Pour un renforcement de la gouvernance du secteur minier artisanal en RDC ».

LA COMMUNICATION

PUBLICATIONS

L'Alter Egaux

Solsoc édite un bimestriel d'information, l'Alter Egaux, destiné à ses donateurs et sympathisants. En 2017, quatre numéros d'Alter Egaux ont été publiés. Ils ont été diffusés par voie postale à 1.200 exemplaires en moyenne. Ils ont également été distribués à l'occasion d'événements auxquels Solsoc a participé.

- **N°75 janvier-février-mars:** Interview d'Alain Coheur, Président sortant du Conseil d'Administration de Solsoc – Article principal : Guinée Bissau : bilan d'un partenariat historique qui s'est achevé fin 2016
- **N°76 avril-mai-juin:** Interview de Pierre Galand, ancien sénateur socialiste et président de l'Association Belgo-Palestinienne, Article principal : En 2017, Solidarité Socialiste réitère son soutien au peuple palestinien
- **N°77 juillet-aout-septembre:** Interview de Paul Magette, ancien Ministre de la Coopération au développement et bourgmestre de Charleroi – Article principal: Le dynamisme incarné sur les collines burundaises
- **N°78 octobre-novembre-décembre:** Interview de Thierry Bodson, secrétaire général de la FGTB Wallonne – Article principal : A la rencontre de la Palestine résistante



Fin juin, le Rapport d'activité 2017 a été envoyé à 1.115 destinataires sous un format hors-série de l'Alter Egaux. Il se présentait sous la forme d'un numéro A4 de 20 pages.

Contributions aux publications de nos partenaires Nord

Solsoc a rédigé 4 articles pour le magazine Femmes Plurielles des FPS et 2 pour le magazine Syndicat de la FGTB. L'ONG a également fait l'objet d'un article dans le magazine de Solidaris Mons-Wallonie Picarde à l'occasion de la prise de fonction de sa nouvelle Présidente Delphine Houba au sein de l'association.

LES OUTILS WEB

Le Croco

10 numéros de la newsletter électronique de Solsoc ont été réalisés de janvier à décembre 2017, envoyée en moyenne à 1.100 destinataires par numéro.

Le propos du Croco n'est pas de promouvoir Solsoc (rôle d'Alter Egaux et des brochures de présentation), mais bien de relayer vers un public de mandataires politiques, associatifs, et de sympathisants de l'information autour des enjeux Nord Sud et de la mondialisation. Nous diffusons

LA SAISON DES COURSES RECOMMENCE, ALORS, ALLIEZ SPORT ET SOLIDARITÉ ! REJOIGNEZ LA RUNNING TEAM PALESTINE POUR LÉGER ET/OU BUREAUX, OBJECTIF : SE MONTRER SOLIDAIRES AVEC LES JEUNES PALESTINIENNES PARTAGIÉES DE SOLIDARITÉ SOCIALISTE. CETTE ANNÉE, RUNNING FOR PALESTINE S'INSCRIT DANS LE CONTEXTE PARTICULIER DES 50 ANS DE L'OCCUPATION ISRAÏÉLIENNE EN PALESTINE. INSCRIVEZ-VOUS PAR ICI



LE 8 MARS, UNE JOURNÉE À NE PAS CONFONDMES AVEC LA SAINT-VALENTIN
 À l'approche de la Journée internationale des femmes, le Croco a un goût amer. Il réaffirme bien ses mâchoires sur ces roses que l'on offre en ce jour à sa compagne ou à sa mère, non pas que l'élection soit mauvaise, mais il agit contre tout ces jours de luttes pour les droits des femmes. Nul besoin d'énumérer les millions de prostituées qui combinent de vendre ces fleurs nécessaires. Alors pourquoi nos bouquets et chaussons nos bottines, car « tant que les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche ». Cette année, le Croco pense particulièrement à celles qui ne veulent plus de la guerre, de la pauvreté, de la faim comme prison. Qui n'ont que la route des réfugiés ou la Méditerranée comme espoir de liberté, avec tous les dangers, de violences et de déceptions. Qui ont grandement besoin de solutions rapides et de solidarité !



Vidéo - LET'S BRING THEM HERE
 Les dirigeantes européennes n'ont pas tenu ses promesses faites en 2015 de réintégrer à travers les États membres près de 165.000 demandeurs d'asile concrets dans des conditions adéquates en France et en Italie. Regardez-vous le 6 mars pour demander aux chefs d'États européens de tenir

également des infos produites par nos partenaires Nord (MUT, FGTB, FPS, plates-formes d'ONG) ou par les mandataires PS (travail parlementaire). Les contenus du Croco (<http://croco.solsoc.be>) se focalisent sur les thèmes et les priorités du Programme. Les personnes interviewées, souvent des représentant(e)s d'organisations partenaires Sud, expriment des points de vue autour de ces mêmes préoccupations.

Communiqués

En sus, Solsoc en 2017 a également publié 21 communiqués (presse ou annonce d'événements) diffusés à environ 1.091

destinataires de mailing list et relayés sur notre site et page Facebook :

Date	Titre du communiqué
31/01/2017	Violences dans la région d'Urabá, en Colombie
7/02/2017	Running for Palestine : Edition spéciale 50 ans d'occupation
9/03/2017	En mars, deux événements pour s'informer sur le Maroc et la RDC !
8/03/2017	Errata
10/04/2017	« Palestine : 50 ans d'occupation », la campagne est lancée !
13/04/2017	De graves menaces à l'encontre d'une femme leader du mouvement paysan colombien
19/04/2017	08/05 : Apéro-concert au profit de "Running for Palestine" et lancement du documentaire à 360° "Du fleuve à la mer"
25/04/2017	En mai, fais ce qu'il te plaît !
15/05/2017	« Du Fleuve à la Mer », une jeunesse palestinienne en quête de liberté
13/07/2017	Colombie : San Jose de Apartadó à nouveau victime de violences paramilitaires
8/08/2017	Solsoc vous donne rendez-vous cet été !
11/09/2017	Relevez le défi de notre Blind Test pour la solidarité !
20/09/2017	En 2018, nos cartes de vœux rendent hommage à l'Afrique !
4/10/2017	Alliez amusement et solidarité : participez à notre blind test !
6/10/2017	7 octobre – Journée internationale pour le travail décent La société civile belge revendique la hausse des salaires au niveau mondial
12/10/2017	Opération 11.11.11 : en novembre, mobilisez-vous !
25/10/2017	République Démocratique du Congo - Elections piégées ?
7/11/2017	En 2018, nos cartes de vœux rendent hommage à l'Afrique !
28/11/2017	Réorientation de la politique de coopération avec la RD Congo ?
1/12/2017	PALESTINE - 50 ans sous occupation
22/12/2017	Meilleurs vœux

SOLIDARITÉ SOCIALISTE

CP DU 1307/2017
SOLIDARITÉ SOCIALISTE
 Contact: 0444. 5426.0104
info@solsoc.be
 02552 40 40

Colombie : San Jose de Apartadó à nouveau victime de violences paramilitaires

Le mardi 11 juillet, des paramilitaires ont tué plus de 20 maisons du village de San José à Apartadó dans la région de Urabá au nord de la Colombie. San José est une des communautés les plus touchées par la violence armée et par le phénomène de l'accapement de terres depuis plus d'une décennie. Le message des paramilitaires est clair : « Nous venons pour rester ». Solidarité Socialiste et son partenaire [IPC](#) (Institut Populaire de Formation) s'inquiètent de la récurrence des violations des droits humains perpétrées par des groupes armés dans la région et demandent aux autorités colombiennes, belges et européennes compétentes de réagir.

Déjà en 2005, San José a été victime d'un violent massacre perpétré par les paramilitaires en collaboration avec les forces de sécurité : 5 adultes et 3 enfants y ont perdu la vie. Les séquelles de longues années de conflit armé restent tristement visibles. Des enfants jouent sur fond de graffiti représentant les victimes, des entrepôts anciennement destinés à la transformation du cacao laissés à l'abandon depuis qu'ils ont été pillés par les paramilitaires, des bases militaires qui surveillent le village... À quelques centaines de mètres, un projet porteur d'espoir avait vu le jour en 1997. Quelques-unes des communautés qui constituent San José de Apartadó s'autoproclamaient alors « Communauté de paix », et s'engageaient à ne pas se laisser entraîner dans le conflit. Ils insistent à l'abandon leurs propres règles et refusent l'accès à tout intervenant impliqué dans le conflit. Mais l'association dérange : depuis sa création, plus de 170 de ses membres ont été victimes d'un meurtre ou d'une disparition forcée !

Des dernières années, la présence de paramilitaires s'est fortement accrue. Leur objectif : contrôler l'action et les ressources des communautés. Entre 2015 et 2017, plus de six attaques ont été signalées. Le 3 février 2017, les paramilitaires ont violé une jeune fille et menacé plusieurs leaders de la communauté. Face à ces atrocités, les autorités locales ferment les yeux. Plus encore, elles se servent des médias pour divulguer des vidéos qui nient ces exactions. Depuis la signature des accords de paix et le retrait des FARC du territoire, paradoxalement, la situation n'a fait qu'empirer...

Solidarité Socialiste et son partenaire IPC, actif dans la région aux côtés des défenseurs de droits humains dans la région, condamnent fermement ces violences et adressent aux autorités colombiennes un appel en vue de la protection des populations civiles et de la poursuite judiciaire des responsables de ces actes criminels. Elles tiennent également à alerter à nouveau le gouvernement belge sur la situation, afin qu'il puisse faire pression dans le même sens, et prenne ses responsabilités sachant qu'il appuie, via différents canaux, dont ceux de la coopération belge et européenne, une série d'actes gouvernementaux et non gouvernementaux en Colombie. Elles appellent enfin l'urgence de prendre en considération la situation des droits humains dans l'établissement de traités de libre commerce ou d'investissement susceptibles d'accroître le phénomène d'accapement de terre et des conflits armés qui y sont liés.

Pour en savoir plus sur les actions soutenues par Solidarité Socialiste en Colombie, cliquez [ici](#)



Solidarité Socialiste - F.C. & C. s.d. velt
 Rue Dierckx, 85 - 1080 Brussels
 T: 02 (2) 535 40 12 / F: 02 (2) 513 55 16
www.solsoc.be / fpc.be
 Banque de la Trésorerie - 000-000000-54

Outre une présentation de Solsoc, le site présente les actions réalisées au Nord et au Sud, ainsi que les partenaires concernés. Une carte interactive permet une recherche par zone géographique.

Le site comprend un espace dédié 'A la Une', ainsi qu'un second espace consacré aux actualités, sous forme d'un « accordéon » animé. Le site est régulièrement mis à jour en fonction de l'actualité de Solsoc et de ses partenaires.

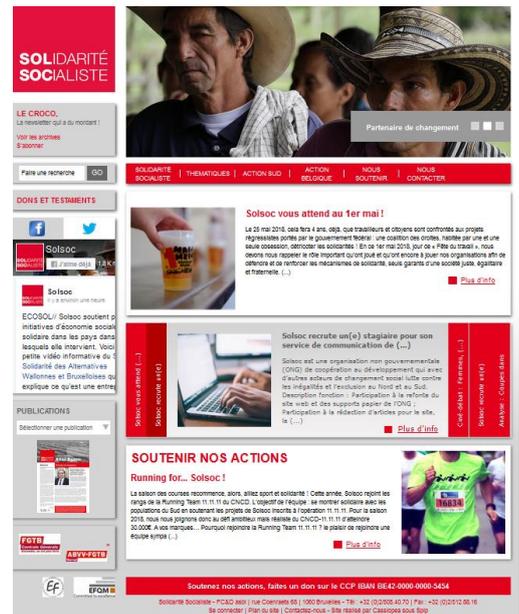
Il permet de consulter les Alter Egaux (depuis le premier numéro, janvier-février 2003) en format PDF, ainsi que les numéros des Crocos (depuis avril 2006) et les communiqués de presse (depuis 2012). Il propose également une page « donateurs » et « legs », et offre la possibilité de consulter des documents (hors-séries de la revue Politique, dossiers thématiques, études de cas, rapport annuel, outils de sensibilisation et/ou d'éducation, ...).

Refonte des supports de communication :

Depuis fin 2016/début 2017, en lien avec le changement de nom de l'ONG, Solsoc a entrepris la refonte de son site web et de ses différents supports de communication. En collaboration avec l'agence de communication Akimedia, ainsi qu'avec le service graphique de l'UNMS, un nouveau logo et une nouvelle charte graphique ont été réalisés et validés par nos instances. Ils seront opérationnels fin du premier semestre 2018.

Les réseaux sociaux :

Solsoc dispose d'une page Facebook et d'un compte Twitter. Le nombre d'abonnés à la page Facebook et passé de 1.550 le 1er janvier 2017 à 1.842 le 31 décembre, notamment grâce au fait qu'elle est bien alimentée (2-3 publications par jour) et au relai des publications de nos partenaires. Sur Twitter, Solsoc a 960 abonnés (861 en 2016), mais ne se focalise pas encore sur ce média, privilégiant sa stratégie de fidélisation sur Facebook.



LES MANDATS DE SOLSOC EN 2017

ABP		Aurore S / François Sarramagnan
ACH'ACT		Perrine Crevecoeur
ACODEV	AG & CA	Veronique Wemaere
Alliance AGRICONGO		Sylvie Demeester
CNCD	AG et CA	Pascale Bodinaux
	Com Pol	Perrine Crevecoeur
	Cotonou	Pascale Bodinaux
	Com Progr & Projets	François Sarramagnan
	Plateforme Amérique Latine	Gladys Cifuentes
	Plateforme Afrique Centrale	Sylvie Demeester/ Stéphanie Lecharlier
	BE Gender	Marie Charlier
	PF Protection Sociale	Perrine Crevecoeur
	PF Moyen Orient	François Sarramagnan
CWBCI	AG	Veronique Wemaere
CETRI	AG & CA	Pascale Bodinaux
Commissions IEV		Pascale Bodinaux/Veronique Wemaere
Coordination belge pour la Colombie		Gladys Cifuentes /Ioanna Gimnopoulou
ECCP		François Sarramagnan
EURAC	AG	Stéphanie Lecharlier
FEONG	AG et CA	Alexandra Noël
FOS	AG	Veronique Wemaere
ITECO	AG /CA	Veronique Wemaere
Le Monde Selon les Femmes	AG & CA	Aurore Schreiber/ Perrine Crevecoeur
Le réseau international socialiste		Pascale Bodinaux/ Veronique Wemaere /Perrine Crevecoeur
MASMUT	GT cellule	Perrine Crevecoeur
	PF MASMUT	Perrine Crevecoeur
	Cellules pays et GT PGM MASMUT	Perrine Crevecoeur/ Sylvie Demeester / François Sarramagnan / Stéphanie Lecharlier
OIDHACO	CA	Gladys Cifuentes
PF ACNG Travail Décent / CSC Travail Décent	Comité Pilotage	Veronique Wemaere / Pascale Bodinaux (suppléante)
	Groupe de travail continental Afrique	Sylvie Demeester
	GT Protection sociale	Perrine Crevecoeur
	GT cellule MASMUT	Perrine Crevecoeur
	PF MASMUT	Perrine Crevecoeur
	Cellules pays et GT PGM MASMUT	Perrine Crevecoeur/ Sylvie Demeester / François Sarramagnan / Stéphanie Lecharlier
PGM commun	GPC	Veronique Wemaere
	Cellule Nord	Pascale Bodinaux, Aurore Schreiber, Perrine Crevecoeur
SAW-B	AG	Pascale Bodinaux
SESO/SETM	AG et CA	Veronique Wemaere
SOLIDAR	GT Protection sociale	Perrine Crevecoeur
	Working group Palestine	François Sarramagnan

ORGANISATION INTERNE

UNE ORGANISATION EN ADÉQUATION AVEC LE NOUVEAU PROGRAMME

L'année 2017 a été marquée par le démarrage du nouveau programme quinquennal DGD (voir lignes de force en 2017) et la clôture du programme 2014-2016. Le nouveau programme a été élaboré et sera mis en œuvre conjointement avec FOS et IFSI. Il reste malgré tout l'axe principal de Solsoc autour duquel elle organise ses interventions. Son approbation, rappelons-le, était conditionnée à une série d'exigences imposées par le pouvoir subsidiant dans le cadre de la réforme du cofinancement des organisations du secteur de la coopération non gouvernementale. Solsoc a, avec succès mais non sans peine, franchi tous les obstacles et répondu à toutes les exigences de la DGD (Screening, Cadre Stratégique Commun, introduction d'un programme commun, ...). Tout ce processus amène Solsoc à adopter une nouvelle manière de travailler et de s'organiser.

SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES

Tout comme IIAV/IEOI – WSM – BIS/MSI (en collaboration avec la mutualité ANMC), **Solsoc-FOS-IFSI** (en collaboration avec la mutualité UNMS) ont opté volontairement pour l'élaboration, l'introduction et la mise en œuvre d'un programme commun qui s'inscrit dans la thématique du Travail décent et découle du CSC Travail Décent. Cette démarche renforce l'intérêt des trois organisations de l'action commune socialiste de (re) travailler structurellement ensemble et de se construire progressivement une plus grande force d'intervention autour d'objectifs et d'enjeux partagés. Le programme commun devient un espace collégial d'apprentissage, de définition et de mise en œuvre des stratégies communes. Les actions de chacune des 3 organisations restent cependant « traçables ». Chaque acteur est autonome et responsable de son plan d'action et de son budget, tout en assurant, dans le programme, la complémentarité stratégique et les synergies.

Solsoc se coordonne avec FOS et IFSI dans 4 pays d'intervention communs dont la Belgique. Une Cellule de pilotage collégial du Programme Commun (GPC/CPC) s'est mise en place pour élaborer le programme, en assurer un suivi général, stimuler l'amélioration de la qualité, veiller à la cohérence interne et au suivi des relations avec la DGD.

Deux autres cellules suivent l'opérationnalisation du programme respectivement en Belgique (Volet Nord) et dans les pays du Sud. Solsoc participe également aux cellules de suivi « pays » Colombie et Bolivie.

Enfin, l'agenda « Travail Décent » thématique du programme est aussi le fil conducteur des collaborations des 9 OSC concernées (ONG, Syndicats et mutuelles belges) avec les organisations partenaires dans les 3 continents. Ces 9 acteurs se sont engagés à renforcer leurs collaborations en faveur d'une plus-value claire pour les organisations partenaires du Sud et du Nord et pour elles-mêmes. Ils s'y engagent au travers de la plate-forme de coordination CSC Travail Décent et de ses groupes de travail thématiques et continentaux. Le temps consacré par l'équipe pour participer à cette nouvelle dynamique est un nouveau paramètre à devoir gérer.

GESTION DES RISQUES

L'audit de la qualité du système performant de maîtrise de l'organisation (SPMO) obligatoire pour les Acteurs de la Coopération Non Gouvernementale désireux d'obtenir un agrément (une accréditation) Solsoc – Rapport d'activités 2017

et d'introduire une demande de financement à la DGD, relève un bon niveau de qualité dans la plupart des domaines de gestion mais pointe 2 faiblesses : la gestion des thématiques transversales (genre et climat) et la gestion des risques organisationnels. Soucieuse de la qualité de son organisation et de ses interventions, Solsoc a immédiatement initié **une démarche d'amélioration en gestion des risques organisationnels**. Une première réunion a été organisée le 6 juillet 2017 avec l'équipe de gestion des risques de l'UNMS. L'équipe a présenté la démarche et les outils de la gestion des risques au sein de l'UNMS à une partie de l'équipe de Solsoc. Cet aperçu général met en évidence:

- Les différents niveaux de gestion et de suivi en fonction des acteurs concernés,
- Le besoin d'inventorier les risques et les évaluer,
- La nécessité de prioriser ensuite, selon des critères objectifs et partagés, les risques qui feront l'objet d'une gestion et d'un suivi,
- La démarche doit être adaptée à la structure de Solsoc, à ses besoins et à ses ressources humaines.

Les premières étapes de cartographie, d'évaluation et de priorisation se feront collectivement avec toute l'équipe. L'UNMS se propose d'accompagner Solsoc dans ce chantier mais ne pourra intervenir effectivement qu'à partir d'avril 2018.

En attendant, Solsoc a entamé un chantier **pour clarifier et adapter les procédures** en vue d'améliorer son organisation interne en adéquation avec les exigences de la réforme DGD et du nouveau programme. Deux premières journées de travail y ont été consacrées avec une mise au vert les 16 et 17 octobre. Elles seront complétées par deux autres journées programmées début 2018 pour analyser les procédures de logistique des activités et événements, les courriers entrants et sortants, et les procédures de communication externe.

Toutes les procédures sont consignées **dans un manuel de procédures** adapté régulièrement et au minimum au moment de commencer un nouveau programme. Celui-ci sera donc entièrement remis à jour en 2018.

CLARIFICATION DES FONCTIONS

En janvier 2016, Solsoc a entamé un processus de réorganisation interne accompagné par le service RH de l'UNMS. Il a débouché sur la clarification et l'adaptation des descriptions de fonction et de l'organigramme en conséquence (voir chapitre gestion des ressources humaines) de manière à avoir une organisation en adéquation avec les ambitions de Solsoc pour les prochaines années et les exigences de la DGD. La nouvelle organisation devrait être en mesure de définir une ligne stratégique claire, constituer un fonds de réserve (inexistant fin 2015 et qui, depuis 2016 augmente chaque année), revoir la répartition des tâches, renforcer et pérenniser l'ONG, déterminer les talents de l'équipe, fédérer l'équipe et favoriser la transversalité entre les différents « pôles » de travail (Nord, Sud et Services Support), optimiser les capacités de l'équipe à développer des synergies et complémentarités avec les autres OSC du programme commun et du Cadre Stratégique Commun.

Le processus s'est achevé en février 2017 avec la validation en interne des descriptions de fonction après les entretiens de fonctionnement de l'équipe.

NOUVEAU DISPOSITIF DE RAPPORTAGE DGD

Par souci de simplification administrative et de transparence (un des principes de l'agenda de l'efficacité de l'aide⁵), le rapportage narratif auprès de la DGD a été supprimé et remplacé par un rapport moral (conformément à l'AR 2016 et l'AM de notre subside) qui se fait de la manière suivante :

- Déposer par voie électronique dans un Extranet créé par la DGD, les scores de performances et les leçons apprises de notre programme.
- Mettre à disposition des informations clés sur le programme (principalement financières) selon un certain format standardisé dans un registre international (IATI)

Ces deux opérations sont attendues au 30 avril au plus tard de chaque année.

Il est peu probable qu'avec ce nouveau système, les pouvoirs publics et le Ministre de la Coopération puissent apprécier à leur juste valeur les résultats atteints avec les budgets de la coopération belge. C'est pourquoi le rapport moral sera complété par la communication des réponses managériales des évaluations externes obligatoires qui couvriront tous les objectifs du programme et qui auront lieu à mi-parcours (2019) et en fin de programme (2021)

Le rapport financier est déposé dans l'extranet DGD chaque année avant le 30 juin.

Fin 2017, au moment où la DGD a partagé des consignes claires avec les ACNG au sujet du rapportage, l'équipe programme et de gestion financière a été amenée à se former pour maîtriser l'utilisation de ces nouvelles techniques et concepts de rapportage. Il a fallu ensuite, avec les partenaires, adapter le dispositif de suivi déjà mis en place au premier semestre de 2017. Un autre inconvénient est qu'il s'avère impossible de valoriser le rapport narratif DGD dans l'élaboration du rapport d'activités institutionnel ou des rapports destinés aux autres bailleurs de fonds du programme. Un autre rapport narratif qui reprend la réalisation des interventions du programme, parallèle au rapport moral, est donc nécessaire pour rendre compte aux autres partenaires techniques et financiers. La simplification administrative annoncée avec le nouveau modèle de rapportage n'est pas encore au rendez-vous.

ENVIRONNEMENT AU TRAVAIL

Les travaux de rafraîchissement entrepris en 2016 (peintures, revêtement du sol, ...) et de réaménagement des bureaux ont été poursuivis en 2017.

- La répartition des postes de travail sur les 2 plateaux a été revue de manière à regrouper les collaborateurs par service et à optimiser la coordination entre services.
- Les meubles de bureaux, tous dépareillés et usés ont été remplacés par des bureaux récupérés auprès de SMART, en très bon état, fonctionnels et harmonisés.
- Les caves ont été nettoyées et rangées et les archives correctement classées.
- Un plan de renouvellement des ordinateurs et du serveur central (amortis) a été élaboré. Sa mise en œuvre a commencé fin de l'année. Les ordinateurs « tour fixe » seront remplacés par des portables plus adaptés aux besoins de l'équipe programme. Le nouveau serveur permettra aux chargés de programme d'avoir un accès à distance à tous les documents postés dans le serveur (réseau).

D'autres opérations étaient prévues (aménagement des 2 salles de réunion, cloisonnement d'une partie d'un plateau, mise en conformité avec les normes de sécurité). Elles sont tributaires d'un

⁵ IATI est née d'un engagement international pour une plus grande transparence en tant que condition pour une coopération au développement plus efficace. Ce qui est intéressant dans le contexte belge, c'est qu'IATI ne sera pas utilisé uniquement à des fins de transparence, mais aussi pour le rapportage (bien qu'IATI n'ait pas été créé pour cela initialement).



consensus entre les propriétaires du bâtiment. Rappelons que Solsoc est copropriétaire à (5/100) avec SMART et PLS des bâtiments acquis par bail emphytéotique. La gestion commune est compliquée, de moins en moins avantageuse pour Solsoc et est énergivore.

LA COORDINATION INTERNE ET LES PROCÉDURES DE DÉCISIONS

En 2017, l'association est organisée en plusieurs services placés sous la responsabilité de la directrice et de la directrice adjointe (cf. organigramme : voir chapitre ressources humaines) :

Directrice	Directrice adjointe
Partenariats Sud	Action politique et éducative
Coordination du programme	Récolte de fonds
Gestion administrative et financière	Communication

La Direction dispose de l'autonomie nécessaire pour mener à bien les tâches opérationnelles qui relèvent de la gestion journalière de l'ONG (la responsabilité de la gestion journalière est assumée par la Directrice). Elle prend ses décisions sur base de propositions élaborées et validées par les groupes de travail internes de SolSOC en tenant compte des ressources humaines et matérielles disponibles et sur base des expériences de l'ONG.

Les groupes de travail internes sont des espaces de réunion et de concertation qui répondent aux principes suivants: les dates des réunions sont fixées collégalement par les membres du groupe de préférence en début d'année et au minimum une fois par semestre. Les dates sont inscrites dans le planning « Outlook » par la personne responsable du pilotage de la réunion. Un ODJ est communiqué aux membres du groupe minimum une semaine avant la réunion pour adaptation et à l'ensemble du personnel au minimum trois jours avant la réunion, un PV est communiqué au plus tard une semaine après la réunion à l'ensemble du personnel après avoir été validé par les participants à la réunion. Il est accessible à tous et est placé dans le couloir (réseau) par la personne responsable du pilotage de la réunion. Chaque espace est évalué une fois par an. La personne responsable du pilotage de l'espace de réunion organise cette évaluation de manière participative au plus tard lors de la dernière réunion avant la mise au vert annuelle de manière à pouvoir partager les conclusions lors de celle-ci.

La mise au vert de l'équipe de novembre 2017 a permis d'évaluer globalement le mécanisme et d'ensuite clarifier et adapter les mandats des différents groupes de travail internes repris ci-dessous.

STRATÉGIES ET ORGANISATION DE SOLSOC

Mise au Vert : Au moins une fois l'an, une « Mise au Vert » réunit en début ou fin d'année l'ensemble des salariés de l'organisation. Organisée sur 2 à 3 jours, la rencontre est pilotée par la (le) Directrice (teur) et a pour objectif de faire le tour des questions stratégiques et organisationnelles de l'organisation.: planification stratégique, suivi et évaluation, planification et coordination des tâches de l'année, gestion du personnel, procédures financières et comptables, procédures de rapportage, communication. La mise au vert prévoit systématiquement un point d'évaluation des recommandations émises lors de la mise au vert précédente et se conclut avec l'élaboration de nouvelles recommandations et d'un plan d'action opérationnel. **En 2017, elle s'est déroulée les 16 et 17 octobre et a permis un travail collectif de clarification et d'adaptation des procédures internes.**

Interservices : Les réunions de coordination fonctionnelle interservices (IS) se déroulent une fois par mois avec tous les salariés de l'organisation, le premier lundi du mois à partir de 9h30. L'ordre du jour est élaboré de façon participative et coordonnée et envoyé par la (le) directrice (teur) adjoint(e) à l'équipe. Les IS sont un lieu d'information, de coordination pratique du travail (qui fait quoi, quand, comment avec qui ?) et de validation de certaines décisions entre les différents services afin d'assurer SolSOC – Rapport d'activités 2017

le bon fonctionnement de l'organisation. Elle prend en compte les recommandations de la mise au vert. Un point « logistique » et un point retour des Groupes de coordination Stratégique (GS) et des plateformes à l'extérieur est systématiquement à l'ordre du jour. => **15 réunions en 2017**

Les MINI interservices : les petites réunions de coordination fonctionnelle interservices (MINI IS) se déroulent tous les 15 jours entre les IS mensuelles, le lundi à 10h. Une Mini IS peut être convoquée en urgence pour des activités qui impliquent toute l'équipe. Elle vise à traiter un point opérationnel des actions en cours en 1 heure de réunion maximum. L'ODJ est fixé au démarrage de la réunion qui est pilotée par la (le) directrice (teur). Les décisions opérationnelles sont formalisées par écrit et transmises à l'ensemble de l'équipe par mail.

STRATÉGIES ET SUIVI OPÉRATIONNEL DU PROGRAMME

Le groupe « stratégies programme » (GS PGM) se concentre sur l'élaboration, le suivi et l'évaluation des stratégies du programme commun. Il traite systématiquement les aspects stratégiques des veilles thématiques et des synergies internationales déclinées dans le résultat de synergie internationale du programme (RSI), ainsi que dans les groupes de travail du programme commun et du cadre stratégique commun Travail Décent. Une fois par an, le GS PGM évalue les veilles thématiques. Le GS PGM est piloté par la (le) directrice (teur) en collaboration avec la (le) directrice (teur) adjointe et la chargée de l'appui-qualité. Les participants permanents du GS PGM sont les chargé(e)s de partenariat Sud, de plaidoyer et de mobilisation Nord du programme. Les réunions du GS PGM se déroulent 4 fois par an lors d'une journée entière => **4 réunions en 2017.**

Le CODAC (Comité d'accompagnement du programme DGD) accompagne (c.à.d. élabore les TDR, pilote, suit et débriefe) les évaluations externes (à mi-parcours et finales) selon les critères CAD et les ateliers de capitalisation réalisés avec les partenaires du programme (cf. résultat de synergie internationale). Il est coordonné conjointement par la (le) directrice (teur) et un expert externe. Il est composé de membres permanents externes (experts recrutés à partir d'un appel d'offres, partenaires Nord) au PGM commun et des permanents de l'équipe directement impliqués dans sa mise en œuvre du programme, et plus largement des permanents des autres organisations du PGM commun, des partenaires, des personnes ressources, selon les nécessités et/ou les opportunités. Il se réunit 4 fois par an en plénière et comprend en son sein 3 Groupes de travail thématiques. Chaque GT se réunit en moyenne 5 fois par an. Le mandat du CODAC est explicité dans des TDR pour la durée du programme. Une évaluation de son fonctionnement est prévue en fin de mandat. **La première réunion du nouveau CODAC 2017-2021 a eu lieu le 12 /12/2017.**

RTPS (Suivi opérationnel partenariat Sud) : La RTPS (Réunion technique partenariat sud) rassemble les chargé(e)s de partenariat, le/la directeur/trice, ainsi que le/la chargée du suivi budgétaire des programmes, le/la comptable et tout autre membre de l'équipe dont les points à l'ordre de jour justifieraient la présence. Elle se réunit au minimum une fois par mois et traite de toutes les questions relatives à la gestion des partenariats Sud : le suivi de l'exécution et les audits des projets et programmes, le suivi des transferts à effectuer vers les partenaires, des rapports et propositions de projets/programmes à transmettre aux bailleurs de fonds, l'organisation et la restitution des missions de terrain ou encore l'identification des partenaires et programmes. Au moins une fois par an, une RTPS spéciale « mise au vert » est organisée pour faire un bilan des partenariats dans les pays d'intervention et pour échanger des pratiques en matière de gestion de partenariat => **10 réunions en 2017.**

RTPN (Suivi opérationnel Volet Nord) : La RTP/M (Réunion technique plaidoyer / mobilisation) rassemble le/la directrice générale, le/la directeur/trice adjoint(e), le/la Chargé(e) de la coordination du plaidoyer, le/la chargé(e) de partenariat Nord, le/la chargé(e) de veille thématique plaidoyer, ainsi que le personnel impliqué dans des actions de mobilisation action commune et tout autre membre de Solsoc – Rapport d'activités 2017

l'équipe dont les points à l'ordre de jour justifieraient la présence. Elle se réunit tous les deux mois et traite de toutes les questions relatives au suivi et à la mise en œuvre des stratégies de mobilisation et du plaidoyer. Au moins deux fois par an, une RTP/M spéciale consacrée au suivi des incidences est organisée. La RTP/M est organisée par le/la Chargé(e) de la coordination du plaidoyer et le/la chargé(e) de partenariat Nord => **2 réunions en 2017.**

STRATÉGIES ET ORGANISATION DE LA COMMUNICATION EXTERNE

GS COM établit la stratégie, la planification et l'évaluation des questions liées à la communication externe de l'organisation. Il se réunit 4 fois par an. Les participants permanents sont : le/la chargé(e) de communication, le/la directeur/trice adjointe, le/la chargé(e) de récolte de fonds, le/la représentant(e) Volet Nord, le/la représentant(e) Volet Sud. La participation des personnes suivantes est requise en fonction des points à l'ordre du jour : chargé(e) des ressources humaines, chargé(e) de l'appui administratif et technique, le/la secrétaire, la (le) directrice (teur). À titre exceptionnel, d'autres personnes peuvent être invitées. La réunion est animée par le/la chargé(e) de communication => **4 réunions en 2017.**

Stratégies et organisation de la recherche de financement

GS financement a été formé pour réfléchir sur le financement de SOLSOC. Il est donc chargé d'élaborer et d'assurer la mise en œuvre et le suivi des stratégies de recherche de fonds pour financer le programme et les projets hors programme sans oublier la structure de SOLSOC. Le GS Financements joue aussi un rôle d'alerte et de suivi opérationnel. Le groupe est constitué d'au minimum le responsable financier, les chargés de récolte de fonds et de la communication, la Directrice, la Directrice adjointe et de la secrétaire. Comme pour tous les autres GT, il reste ouvert aux autres membres de l'équipe en fonction de la pertinence de leur participation pour le ou les sujets traités. C'est le chargé de la récolte de fonds qui pilote le GS => **2 réunions en 2017**

STRATÉGIE INFORMATIQUE

Le GT informatique planifie et priorise les achats (plan informatique) sur base d'un budget clair et précis, évalue les équipements, assure le suivi des amortissements (au niveau technique) et suit le plan informatique. Il donne les orientations technologiques pour le fonctionnement de l'organisation. Il est piloté par le chargé de l'appui administratif et technique. La (le) directrice (teur) et au moins un membre de l'équipe compétent en informatique y participent => **1 réunion en 2017.**

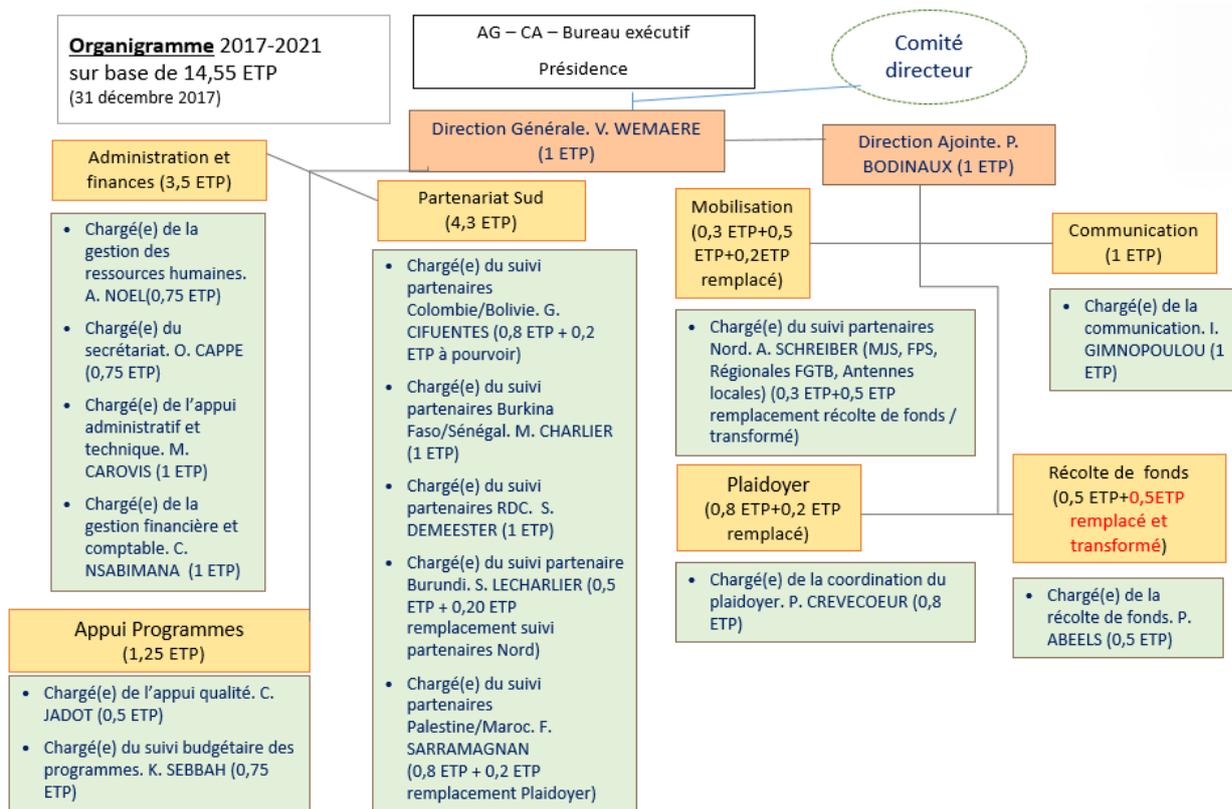
UN NOUVEAU GT A ÉTÉ MIS EN PLACE

Le groupe de travail « Bien-être » (GT « Bien-être ») Le bien-être au travail est défini comme l'ensemble des facteurs relatifs aux conditions de travail dans lesquelles le travail est exécuté. Le GT « Bien-être » s'occupe donc des activités qui améliorent la cohésion d'équipe, le climat de travail, l'aménagement des lieux, l'ergonomie, la sécurité, la protection de la santé du travailleur, et des formations sur le « Bien-être » au travail sur base d'un budget clair et précis. Ses propositions sont ramenées en IS pour décisions. Il est piloté par le (la) chargé(e) de la gestion des ressources humaines. Le (la) chargé(e) de l'appui administratif et technique et le (la) chargé(e) de la communication y participent. Les réunions se tiennent au minimum 2 fois par an et en fonction du besoin. Au moins une activité, type « teambuilding » est réalisée par an => **une activité le 18 octobre pour clôturer la mise au vert.**

LE PERSONNEL

RÉPARTITION

Au 31 décembre 2017, l'équipe de Solsoc était composée au siège de 17 personnes représentant 14,55 équivalents temps plein⁶ :



Quatorze des dix-sept postes sont subventionnés par Actiris, de 10 à 95 %.

L'association est dirigée par un Comité directeur, composé du (de la) Président(e), de la directrice et de la directrice adjointe, nommés et engagés par le Conseil d'administration. Les directrices rendent compte au Bureau Exécutif.

GESTION

En 2017 quatre travailleurs sont en crédit temps. 0.95 ETP sur les 1.15 ETP dégagés ont été redistribués sur trois autres travailleurs de l'ONG. Une travailleuse (1 ETP) a été détachée auprès d'une Parlementaire fédérale et est remplacée depuis le 29 avril 2015. Une personne en congé de maladie longue durée (1 ETP) a été remplacée par une personne externe depuis le 30 mars 2016.

Solsoc a engagé une personne à 0.5 ETP pour le poste de chargé(e) du suivi des partenaires au Burundi.

⁶ Total calculé par le Secrétariat social = 16.6 ETP. Il prend en compte à la clôture de l'exercice, au 31 décembre 2017, les ETP qui sont en maladie, congé sans solde, même s'ils ont été remplacés.

Afin de répondre de manière optimale aux exigences de la réalisation des différents programmes et activités mises en œuvre par Solsoc la répartition des fonctions est la suivante :

Nom	Prénom	Poste	Niveau étude	Age	Entrée en service	Statut	Temps de travail au 31/12/17
Abeels	Patrick	Chargé de la récolte de fonds	Univ.	61	01/08/93	ACS (A101 ou B101)	0,5
		CT 1/2 tps jusqu'au 31/12/21					0
Bodinaux	Pascale	Directrice adjointe	Univ.	55	01/01/93	FP	1
Cappe	Odette	Chargée du secrétariat	CESS	63	17/02/92	ACS (*D101)	0,5
		Base de données (depuis le 24/02/14)				FP	0,25
Cifuentes	Gladys	Chargée du suivi partenariat Sud Bolivie / Colombie	Univ.	62	01/02/93	ACS (A101)	0,8
		Libère 0,20 ETP depuis le 1/11/17					0,2
Crevecoeur	Perrine	Chargée de la coordination du plaidoyer	Univ.	39	01/08/05	ACS (*D101)	0,8
		CT 1/5 tps jusqu'au 1/04/18					0
Demeester	Sylvie	Chargée du suivi partenariat Sud RDC	Univ.	55	16/10/93	ACS (A101)	1
Ferreira	Gilberto	Chargé du suivi partenaires Sud (en ML depuis le 5/2/16)	Univ.	57	02/01/06	ACS (A101)	0
Charlier	Marie	Remplacement GF - chargée du suivi partenariat Sud Burkina Faso/Sénégal	Univ.	29	30/03/16	ACS (A101)	1
Georges	Géraldine	Chargée de l'Action politique et de la com. (en CSS depuis le 16/02/15)	Univ.	40	01/10/03	ACS (A101)	0

Gimnopoulos	Ioanna	Remplacement GG - Chargée de la communication	Univ.	29	29/04/15	ACS (A101)	1
Jadot	Chantal	Chargée de l'appui qualité	Bac.	49	16/06/89	ACS (B101)	0,5
Carovis	Michel	Chargé de l'appui administratif & technique	CESI	43	06/06/17	ACS (C101)	1
Noel	Alexandra	Chargée de la gestion des ressources humaines	Univ.	39	10/01/05	ACS (*D101)	0,75
Nsabimana	Casimir	Chargé de la gestion financière et comptable	Univ.	46	14/11/05	ACS (A101)	1
Sarramagnan	François	Chargé du suivi partenariat sud Palestine/Maroc	Univ.	32	20/01/10	FP	0,8
		remplacement 0,20 PC				ACS	0,2
Sebbah	Karima	Chargée du suivi budgétaire des programmes	CESS	44	01/03/01	FP	0,75
Schreiber	Aurore	Chargée du suivi partenaires Nord	Univ.	31	15/02/12	ACS (*B101)	0,25
		Remplacement PA - Chargée du suivi partenariat Nord				ACS (A101 ou B101)	0,5
		Chargée du suivi partenaires Nord (en CT jusqu'au 22/02/19) CDD jusqu'au 31/12/21				FP	0
Lecharlier	Stéphanie	Chargée du suivi partenariat Sud Burundi	Univ.	35	02/05/17	FP	0,5
		remplacement AS (depuis le 10/11/16)				FP	0,25
Wemaere	Veronique	Directrice générale	Univ.	57	02/07/90	ACS (A101)	1
							14,55 ETP

Niveau A : universitaire ou enseignement supérieur de type long / Niveau B : enseignement supérieur de type court / Niveau C : enseignement secondaire supérieur / Niveau D : enseignement secondaire inférieur

(*) Dérogations pour les personnes qui occupent ces postes avec des niveaux d'études plus élevés que ceux prévus par les conventions d'agents contractuels subventionnés. Les primes ont été adaptées à ces niveaux (effectifs).

EMPLOYÉ(E)S

Solsoc constate la nécessité d'adapter continuellement les ressources humaines aux besoins dans un contexte mouvant peu prévisible.

La surcharge de travail de certains collaborateurs persiste. Elle se traduit concrètement par une accumulation d'heures supplémentaires à récupérer et concerne essentiellement le service « Partenariat Sud » (accumulation d'heures supplémentaires lors des périodes de rapports et des missions). Le nombre d'heures de récupération au 30 novembre 2017 atteignait un total de 711 heures, dont 504 heures pour le service Partenariat Sud. A noter que certains chargés du suivi partenariat Sud ne déclarent pas toutes les heures supplémentaires prestées et c'est également le cas de la directrice qui travaille au minimum 50 heures par semaine. Celle-ci coordonne et encadre aussi directement le « partenariat Sud ».

Un autre facteur qui surcharge l'équipe est l'augmentation constante du nombre de réunions pour se coordonner avec nos partenaires du programme commun, du cadre stratégique commun « Travail Décent », des plates-formes et réseaux qui partagent nos enjeux, des fédérations et coupoles, etc... Les réunions sont chronophages. Elles demandent préparation, participation, prises de notes et rédaction de PV.

Enfin, l'équipe étant petite, l'absence d'une seule personne la fragilise considérablement. Or, Solsoc est confronté à des absences pour congés de maladie et parfois de longue durée. Souvent, engager une personne en remplacement n'est pas envisageable. Les tâches sont redistribuées dans l'équipe et/ou sont assurées par la Direction.

Pour pallier à cette situation, Solsoc a mis en place des actions comme :

- Obligation de récupérer les heures supplémentaires dans les 6 mois (période de référence) ;
- Réduction du nombre de pays d'intervention: 8 pays pour le programme 2017-2021 au lieu de 9 ;
- Affectation depuis mai 2017 d'un mi-temps supplémentaire sur fonds propres pour le suivi et le plaidoyer des programmes « Afrique centrale » particulièrement énergivore (1 ETP pour la RDC et ½ ETP pour le Burundi). L'impact de cette mesure est attendu à partir de 2018, les premiers mois ont été consacrés à l'écologie de la nouvelle collaboratrice par sa collègue directe ;
- Mise en place de binômes entre chargé(e) du suivi partenaires Sud et responsable "volet Nord" permettant de mieux articuler les stratégies Nord et Sud et de venir en renfort, si nécessaire, auprès de la (du) Chargé(e) du suivi partenaires Sud ;
- Mesures pour améliorer l'efficacité du travail (préparation et capitalisation plus rigoureuse des réunions et séances de travail collectif) ;
- Recherche de stagiaires pour élaborer des outils de gestion et de suivi de récolte de fonds.

Ainsi que de nouvelles pistes d'action comme :

- Création d'1 ETP, pour le poste de chargé(e) de mission de financements institutionnels. Il (elle) apportera un renfort aux collaborateurs de l'équipe programme de Solsoc notamment dans la recherche de nouvelles lignes de financement, la rédaction des dossiers pour répondre à des appels à projets et programmes, l'élaboration des rapports, la gestion des contrats de financement institutionnels et la communication/les relations avec les bailleurs de fonds. Il/elle veillera à améliorer la qualité des programmes et projets et à la bonne utilisation des financements obtenus. Malheureusement, la situation financière générale de l'organisation ne permet pas jusqu'à présent de supporter cette charge salariale supplémentaire ;
- Mutualiser certaines compétences et tâches entre Solsoc, IFSI et FOS comme la répartition de la participation aux réunions de plateformes et de réseaux, mise en commun des outils, du savoir-faire, des expériences, montage de nouveaux dossiers de projets ensemble à soumettre à des financeurs ;

Certaines de ces stratégies sont déjà opérationnelles. Elles sont encouragées par la mise en œuvre du programme commun 2017-2021 ;

- Mutualiser les infrastructures : Solsoc aurait tout avantage à partager ses locaux, soit avec FOS et IFSI, soit à être hébergé par une structure de l'action commune. Solsoc assure la gestion quotidienne de son bâtiment en bail emphytéotique et en copropriété avec d'autres associations qui ne partagent pas les mêmes objectifs et avec un rapport de force défavorable dans toute négociation. Déperdition supplémentaire de ressources humaines et d'argent ;
- Systématiser la recherche de stagiaires sur base de profils préétablis avec une démarche active auprès des hautes écoles et universités ;
- Réintroduire les « timesheet » pour mieux visualiser le ratio du temps consacré aux tâches ;
- Comparer les méthodes de gestion des heures de récupération entre ONG. Le sujet préoccupe la plupart des ONG. Nous avons suggéré à la FEONG, d'organiser un atelier d'échange de pratiques entre ONG en 2018. A noter qu'un premier atelier organisé par la FEONG en 2014 axé sur les heures supplémentaires prestées durant les missions à l'étranger nous a permis d'établir nos procédures de récupérations "pénibilité mission Sud" et de diminuer l'accumulation des heures de récupération ;
- Mise en place d'une stratégie « bénévoles ». L'engagement et la fidélisation de bénévoles deviennent un élément primordial pour Solsoc.

Un(e) bénévole est une personne qui a la volonté de s'investir dans une ONG car il/elle partage les mêmes préoccupations, sensibilités et valeurs. Les personnes qui s'engageront, partageront leurs compétences et connaissances avec les membres du personnel. Les bénévoles contribueront à faire connaître Solsoc et sensibiliser davantage notre public, notamment en relayant nos actions. Ils permettront aussi de renforcer l'équipe, notamment lors de périodes particulièrement importantes comme la saison des festivals.

ACS

La situation de 4 postes ACS au sein de Solsoc est préoccupante. Solsoc bénéficie de 13 postes ACS. Chaque poste correspond à une qualification (cfr tableau ci-dessus).

Lors des engagements de personnes pour ces 4 postes, nous avons demandé des dérogations qui ont été acceptées (la différence au niveau de la prime est à charge de Solsoc). Depuis le 1^{er} mars 2015,

plus aucune dérogation ne sera accordée pour élargir les niveaux d'études vers le haut, par contre les niveaux d'études autorisés dans les conventions peuvent être élargis vers le bas.

Le rapport des inspecteurs lors de leur visite en avril 2015 et en juin 2017, stipulait : « aucune remarque ou recommandation n'a été transmise par l'inspecteur ». Nous supposons donc que tout était en ordre auprès de nos postes ACS.

Lors d'un remplacement fin 2016 d'un des postes concernés pour cause de maladie longue durée, nous avons, comme le stipule les conventions, demandé à Actiris de diffuser l'offre. Suite à cette demande, Actiris nous informe que les dérogations sont nominatives et ne concernent nullement le poste.

A partir de ce constat défavorisant pour notre ONG, nous avons entamé une demande de mise à niveau de ces 4 postes. Malheureusement au 31 décembre 2017, la réponse restait statique sur la réglementation des dérogations.

FORMATION

Formations suivies par les membres du personnel pour un total de plus de 300 heures (la CCT relative aux efforts de formation pour la SCP 329,02 est de 5 heures et 24 minutes par ETP au 1er janvier 2017) dans les matières suivantes :

- Informatique : 1 personne (bénéficiant des congés d'éducation)
- Formation en Indesign : 1 personne
- Formation suivi / évaluation : 2 personnes
- Formation en néerlandais : un grand nombre du personnel ont accès à une heure de néerlandais 1 fois semaine.
- Formation TOC : 8 personnes
- Formation analytique, lien Excel : 1 personne
- Journée d'étude sur le genre autour de l'ECMS : 1 personne
- Session d'info sur l'opérationnalisation AR 11/09/2016 : 3 personnes
- Welcome pack pour les nouveaux collaborateurs : 1 personne
- Formation score de performance : 2 personnes
- Atelier d'échanges Programme commun : 1 personne

Une personne a bénéficié d'un outplacement suite à son licenciement.

GESTION COMPTABLE

La comptabilité du PGM doit respecter la réglementation de cofinancement de la DGD. Les modalités de rapportage et de justification financière pour le nouveau programme 2017-2021 ont été adaptées conformément à l'AR 2016. Le manuel de procédure interne de Solsoc a été revu en tenant compte de ses adaptations et nouvelles exigences (voir partie organisation interne). Les procédures de gestion financière et comptable revues concernent essentiellement, les outils de suivi et d'évaluation financiers et budgétaires :

- Comptabilité analytique,
- Types de documents pour l'entrée et la sortie des fonds,
- Le nouveau système de flux d'information : la demande d'engagement, les transferts aux partenaires, et la procédure de paiement des factures

Plusieurs modifications comptables et analytiques ont été intégrées pour tenir compte de la simplification administrative initiée par la DGD. Les anciens modèles de reportages ont été remplacés par des tableaux plus synthétiques et le rôle du commissaire aux comptes a été renforcé pour certifier non seulement la bonne tenue de la comptabilité, mais aussi les dépenses imputées sur la subvention ainsi que les coûts de structure.

L'objectif est de continuer à améliorer ces outils et procédures pour non seulement répondre aux exigences de la DGD, mais aussi pour améliorer le mode de fonctionnement interne et celui vis-à-vis des partenaires. La gestion budgétaire quinquennale et non plus annuelle offre une plus grande flexibilité dans l'exécution budgétaire.

Les règles d'évaluation ont aussi été adaptées pour répondre à la préoccupation des bailleurs (donateurs) qui veulent avoir une information précise sur l'utilisation de leurs contributions. L'excédent de fonds mobilisés pour le cofinancement est toujours imputé dans le compte du bilan « fonds affectés aux PGM » et son utilisation exclusivement réservée aux programmes et projets cofinancés.

Enfin, l'Assemblée Générale extraordinaire du 20/11/2017 a renouvelé le mandat du Réviseur après une procédure de recrutement respectant les nouvelles directives de mise en concurrence des marchés publics. Son mandat couvre une période de 3 ans renouvelable à partir de 01/01/2017.

LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES ET L'EQUIPE SOLSOC

L'ASSEMBLEE GENERALE

Elle est composée de tous les membres associés qui sont les seuls à disposer de la plénitude des droits et à exercer le droit de vote aux assemblées générales. Ils sont issus de quatre composantes : le mouvement socialiste au sens large ; la Mutualité socialiste, la FGTB (fédérale, Interrégionale de Bruxelles et Interrégionale Wallonne), et de personnes issues de la société civile, du monde associatif et du monde politique progressiste, reconnues pour leur engagement et leur compétence dans le domaine de la solidarité et des relations internationales.

Dates de l'Assemblée générale

Le 20 juin 2017 s'est tenue l'Assemblée Générale annuelle de Solsoc

Le 20 novembre 2017, s'est tenue une Assemblée générale Extraordinaire pour acter le renouvellement de mandat de Monsieur Jean-Marie Deremince en tant que Réviseur d'entreprise et commissaire aux comptes pour la période de 2018/2020, la démission de Alain Beaufort en tant que membre de l'AG, ainsi que l'information de la décision du nouveau logo de Solsoc.

Membres de l'Assemblée générale au 31/12/2017

Jean-Marie AMAND, Brahim BENHADDOU, Thierry BODSON, Jacques BOURGAUX, Dominic BRUMAGNE, Sébastien CHOQUET, Alain COHEUR, Marie-Caroline COLLARD, Tanguy CORNU, Rose EBOKO, Chiraz EL FASSI, Antonio GAMBINI, Stéphane GILLON, Etienne GODIN, Yves GOLDSTEIN, Frédéric GOSSSELIN, Gwenaëlle GROVONIUS, Martini HAGIEFSTRATIOU, Delphine HOUBA, Véronique JAMOULLE, Gabrielle JOTTRAND, Marie-José LALOY, Rafael LAMAS, Pierre LARDOT, Florence LEPOIVRE, Philippe MAHOUX, François MARLIER, Jean-François RAMQUET, Isabelle SIMONIS, Marnic SPELTDOORN, Willy TAMINIAUX, Marc TARABELLA, Annuschka VANDEWALLE, Philippe VAN MUYLDER, Robert VERTENUEIL, Christiane VIENNE, Olga ZRIHEN.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de Solsoc est l'instance de décision ultime en ce qui concerne la gestion et l'administration de l'association.

Dates des Conseils d'Administration en 2017

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 30 mars – le 30 mai et le 19 octobre 2017

Administrateurs au 31/12/2017

Brahim BENHADDOU, Jacques BOURGAUX, Dominic BRUMAGNE, Sébastien CHOQUET, Marie-Caroline COLLARD, Etienne GODIN, Gwenaëlle GROVONIUS, Martini HAGIEFSTRATIOU, Delphine HOUBA, Gabrielle JOTTRAND, Rafael LAMAS, François MARLIER, Jean-François RAMQUET, Willy TAMINIAUX, Philippe VAN MUYLDER, Olga ZRIHEN.

LE BUREAU EXECUTIF

Dates du Bureau Exécutif en 2017

Le Bureau exécutif s'est réuni le 8 mars – le 12 mai – le 8 juin – le 4 octobre et le 20 novembre 2017

Réunion du Bureau Exécutif élargi aux membres du Conseil d'Administration et à l'équipe de Solsoc

Séance de travail consacrée aux stratégies de récolte de fonds et à la pérennisation des finances de Solsoc qui a eu lieu le vendredi 12 mai dans les locaux de la FGTB-Liège

Membres du Bureau Exécutif au 31/12/2017

Présidente : Delphine HOUBA

Vice-présidents : François MARLIER et Jean-François RAMQUET.

Secrétaire : Marie-Caroline COLLARD.

Trésorier : Willy TAMINIAUX.

Invitées permanentes : Pascale BODINAUX et Veronique WEMAERE

LE COMITE DIRECTEUR

L'association est dirigée par un Comité de direction.

Il est composé de :

- La Présidente, Delphine HOUBA;
- La Directrice, Véronique WEMAERE ;
- La Directrice Adjointe, Pascale BODINAUX.

Les directrices rendent compte au Bureau exécutif.

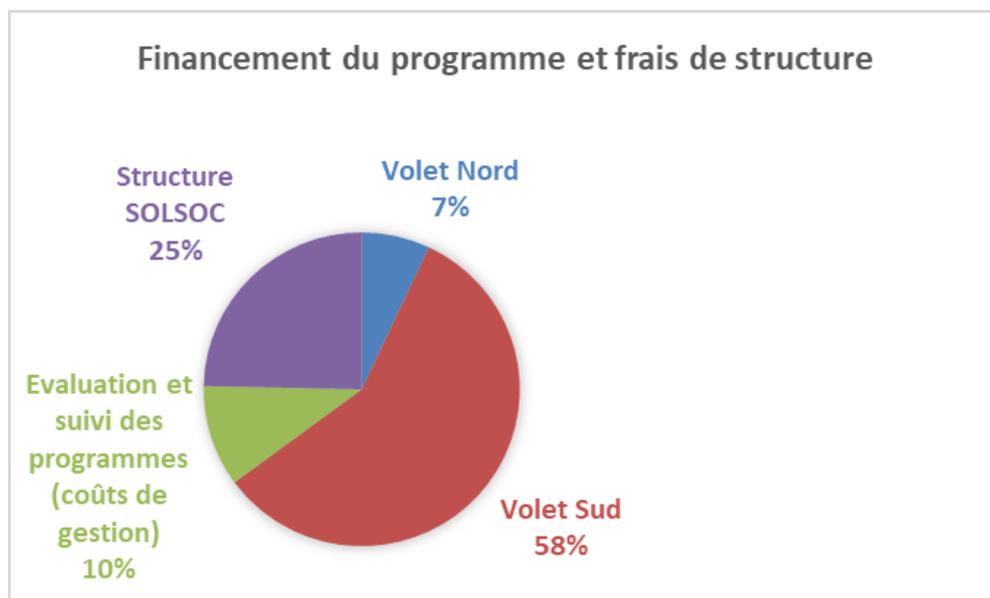
LE PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2017:

Patrick ABEELS (Récolte de fonds), Pascale BODINAUX (Directrice adjointe), Odette CAPPE (Secrétariat), Michel CAROVIS (Appui administratif et technique) ; Marie CHARLIER (Partenariat Burkina Faso et Sénégal), Gladys CIFUENTES (Partenariat Bolivie et Colombie), Perrine CREVECOEUR (Coordination plaidoyer), Sylvie DEMEESTER (Partenariat RD Congo), Ioanna GIMNOPOULOU (Communication), Chantal JADOT (Appui qualité), Stéphanie LECHARLIER (Partenariat Burundi), Alexandra NOEL (Ressources humaines), Casimir NSABIMANA (Gestion financière et comptabilité), François SARRAMAGNAN (Partenariat Maroc et Palestine), Aurore SCHREIBER (Partenariat Nord), Karima SEBBAH (Suivi budgétaire des programmes), Veronique WEMAERE (Directrice).

PARTIE II

RAPPORT FINANCIER

MONTANTS ENGAGES EN 2017



En 2017, Solsoc a consacré 2.684.858 € à ses programmes de développement (2.395.551 € pour le volet Sud [somme entièrement transférée aux partenaires Sud pour leurs interventions et 289.307 € pour le volet Nord) ; les frais d'évaluation et de suivi de ces programmes (coûts de gestion) se montaient à 432.026 € et les frais liés à la structure de l'ONG à 1.020.468 €, pour un montant global de 4.137.353 €.

LA RÉCOLTE DE FONDS

STRATÉGIE DONATEURS INDIVIDUELS

La stratégie de récolte de fonds à destination des donateurs individuels, définie fin 2012, s'est poursuivie en 2017. Cette stratégie a pour cible les petits donateurs individuels, et parmi ceux-ci préférentiellement les membres du Parti Socialiste et leurs institutions au niveau local (ligues, sections, Unions Socialistes Communales). Elle s'appuie sur le principe du *Relationship Fundraising* qui considère le donateur comme un acteur à part entière dans sa relation à l'ONG qu'il appuie, et détermine le don individuel comme un acte militant et d'engagement. Le travail consiste notamment en la fidélisation, le suivi et le recrutement des donateurs individuels, la coordination de l'Opération 11.11.11, la coordination de l'action cartes de vœux, la coordination de Running For Palestine aux 20 km de Bruxelles et au Jogging de Liège-Métropole, et d'autres événements (cf. Blind-test).

La récolte de fonds « donateurs individuels », telle que définie à Solsoc, fait partie d'un ensemble plus vaste appelé « recherche de financements » qui la dépasse et qui est pris en charge par différentes personnes, à des niveaux de responsabilité divers. Les relations avec les différents groupes parlementaires pour subsides font aussi partie des tâches de la récolte de fonds. Ne sont pas du ressort de la récolte de fonds : les relations avec les structures mutuellistes, les structures syndicales, le mouvement coopératif, les administrations régionales, fédérales et européennes et les centres hospitaliers.

En 2017, durant les premiers mois de l'année, l'action consistait encore essentiellement en la présentation de Solsoc devant les militants socialistes, à différents niveaux, et en la distribution d'outils de communication et des relations publiques au cours de divers événements organisés par le PS à l'échelon local. Au total, le chargé de récolte de fonds a participé au cours du premier semestre à plus d'une vingtaine d'événements et rencontres, plus particulièrement en lien avec Running for Palestine. Ensuite, le travail s'est focalisé davantage sur la coordination des actions Blind-test, cartes de vœux et Opération 11.11.11.

Notre ONG est toujours représentée au Comité fédéral de Liège (deux places y sont réservées à des représentants de Solsoc [Patrick Abeels et Caroline Heylen Yerna (JS, membre de l'antenne locale de Flémalle)] qui y relaient notre travail et mettent en exergue l'importance de la solidarité internationale.

Solsoc est membre de l'Association pour une Éthique dans les Récoltes de Fonds (A.E.R.F.), réseau auquel il est indispensable d'appartenir, comme gage de professionnalisme et de rigueur éthique, pour toute association qui mène une politique de récolte de fonds.

Pour l'année fiscale 2017, Solsoc a délivré 294 attestations fiscales (307 donateurs) pour un montant total de **€69.139,19**, Cette récolte de fonds 2017 dépasse pour la toute première fois le seuil des €40.000, mais ce résultat doit être relativisé par le versement inattendu (et exceptionnel ?) d'un montant de €9.000, sans lequel les chiffres seraient proches de ceux de l'année 2016, un peu au-dessus des €30.000.

ÉVÉNEMENTS RÉCOLTE DE FONDS

Solsoc a organisé ou participé à plusieurs événements de récolte de fonds en 2017. Parmi ceux-ci :

- Le 1er mai FGTB à Bruxelles (Place Rouppe)

- Le 7 mai l'équipe de Solsoc Running for Palestine a participé aux 7km et 15km et à la marche de 16km dans le cadre du Jogging de Liège Métropole.
- Le 8 mai Solsoc a organisé l'événement de lancement de son documentaire 360° « Du Fleuve à la Mer » sur la jeunesse palestinienne, au cours duquel une récolte de fonds a été effectuée.
- Le 28 mai, l'équipe de Solsoc Running for Palestine a participé aux 20km de Bruxelles
- Le 14 octobre, Solsoc a organisé un Blind Test musical pour la Solidarité
- A l'occasion de l'Opération 11.11.11, diverses opérations de vente des produits 11.11.11 ont été menées par Solsoc à Bruxelles, notamment au sein des implantations de l'UNMS (Saint-Jean, De Brouckère et Hôpital) et des cabinets ministériels de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'équipe s'est également mobilisée en novembre pour la vente « grand public » durant les week-ends de l'Opération 11.11.11.

PREMIER MAI

Solsoc participe au Premier Mai organisé par la FGTB Bruxelles, où elle tient le bar. Les recettes liées à la gestion du bar et à la vente de boissons, dont le bénéfice est cédé par les organisateurs pour les projets Solsoc depuis plusieurs années, se sont montées à **€1.702** en 2017, résultat équivalent à celui de 2016.

RUNNING FOR PALESTINE

Solsoc a monté deux équipes à l'occasion de Running for Palestine, en collaboration exceptionnelle avec PAC, la CNAPD, la FGTB Liège et l'ABP dans le cadre de la campagne « Stop Occupation ». Cette collaboration n'a pas porté ses fruits, ni en termes de parrainages ni en nombre de coureurs et marcheurs. On dénombrait 33 inscrits à Liège et 29 participants à Bruxelles. Le bénéfice net : **€1.710 pour des recettes égales à €4.352**. La soirée du 8 mai a permis de récolter quelques centaines d'euros.

BLIND TEST

L'idée d'un événement de récolte de fonds propres organisé périodiquement par Solsoc à destination de son public-cible est évoqué de manière récurrente en interne. Certaines expériences impulsées par le passé par les instances et la direction ont été tentées qui mêlaient à la fois souci de visibilité et objectif de récolte de fonds au sein de l'Action Commune. Ces événements ne se sont jamais soldés par de réels succès. Au contraire, ils ont représenté d'importants coûts humains et financiers pour l'ONG sans retours tangibles. C'est pourquoi un brainstorming au sein de l'équipe, au vu des expériences précédentes, a mené à l'idée d'un événement de moindre envergure, plus modeste et moins coûteux en ressources. L'idée d'un blind-test a surgi, et elle a reçu l'assentiment des instances qui ont manifesté le souhait de voir l'événement organisé avant la fin 2017. La date du 14 octobre a été retenue. Bien que nous ayons réussi à réunir un nombre satisfaisant de participants, le bilan financier est négatif (- 580 €) si l'on prend en compte les heures prestées et récupérées par l'équipe, légèrement positif si l'on n'inclut pas celles-ci (**€410**), quoique les fonds récoltés ne sont pas destinés à la structure mais bien au programme.

A partir de 2016, notamment suite à une stratégie de remobilisation du CEPAG et de la FGTB via la vente de produits d'entreprise (chocolats), les montants récoltés ont augmenté. Solsoc a récolté 13.841,50 € (pour une estimation d'un apport de 4.000 € des groupes locaux) et le CEPAG 12.612,00 €. En 2017, après la réforme du système d'attribution de la récolte 11.11.11 aux ONG membres opérée par le CNCN (non plus via un système de points mais via le « cash »), et la prise en charge de l'Opération 11.11.11 par le chargé de récolte de fonds, on est passé respectivement à €16.730,98 (+21%) et €14.131,00 (+12%) : ont contribué à ce bon résultat, le contact pris pour la première fois avec la FGTB Bruxelles (vente de 1.800€), la vente dans les cabinets de la FWB (461€), l'augmentation des apports des groupes locaux « Solsoc », auquel il faut ajouter l'apport d'un nouveau groupe local (Faimés, pour 1.248€). Les sommes attribuées respectivement à Solsoc et au CEPAG, avec l'ajout de la contrepartie CNCN-11.11.11 et de l'abondement WBI se montent à **€52.887,00** et **€41.630,00**, notre meilleure campagne à ce jour.

CARTES DE VOEUX

Après une diminution entre 2012 et 2015, les recettes remontent pour se situer à **€2.237** de bénéfice net en 2017 (€1.932 en 2016 [2016->2017 : +16%]).

CONSTATS ET PERSPECTIVES D' ACTIONS À L'HORIZON 2021

Solsoc fait face depuis longtemps à un criant manque de ressources humaines et financières destinées à la récolte de fonds. Rappelons que depuis fin 2012 la personne chargée de la RF est employée à mi-temps. Un temps partiel est dégagé pour la réalisation des supports liés à cette récolte (Ioanna Gimnopoulou) qui assume à titre principal une série d'autres tâches, notamment la refonte des supports de communication entamées depuis fin 2016, mais dont le processus a connu un important retard au vu de contraintes internes et externes. Le fait de ne pas disposer de supports renouvelés et adaptés (notamment au nouveau PGM d'activités 2017-2021) a également handicapé la RF.

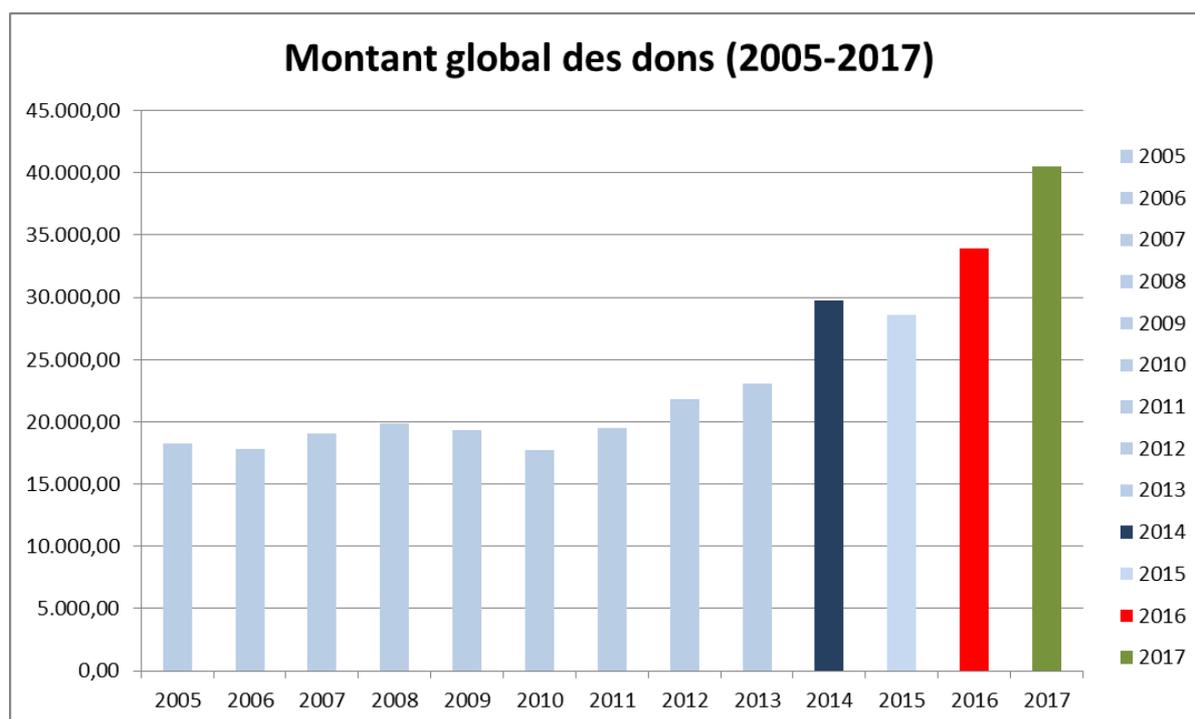
Compte tenu du contexte économique difficile et du recentrage des donateurs sur les enjeux nationaux, tout particulièrement dans le milieu socialiste avec les échéances électorales de 2018 et 2019 qui, dès le second semestre 2017, accapare l'attention et l'action des militants, l'enjeu serait idéalement, de mettre en place des actions plus concertées et plus ambitieuses en termes quantitatifs, et de conquérir de nouveaux publics. A noter que la faisabilité de certaines de ces actions dépend étroitement de l'accord des partenaires qui y seraient impliqués et/ou des moyens financiers qui pourraient y être consacrés (ex. stratégie legs, produit Solsoc, face2Face). Les résultats en récolte de fonds sont aussi tributaires de notre image dans le grand public et d'une politique de branding dans et au-delà du monde socialiste.

Mais la mise en place (et le succès) de ces actions n'est envisageable à moyen et long terme qu'à la condition de dégager davantage de moyens matériels et humains. A ce titre, relevons l'opportunité complémentaire que constituera l'engagement d'une personne en charge de la recherche de financements institutionnels.

La finalisation du renouvellement de notre logo/charte graphique et de nos supports de communication plus adaptés à nos objectifs de visibilité devrait y contribuer. De nouvelles pistes sont également à explorer pour réalimenter notre base de données avec de nouveaux contacts. Dans cette optique des collaborations avec l'UNMS et la FGTB seraient souhaitables et, sans doute, envisageables

(cf. différentes entrevues à l'UNMS fin 2017 et courant 2018) mais doivent être rediscutées avec nos instances qui constituent un appui dans cette démarche.

Notre visibilité, une fois la refonte de notre communication finalisée ((à partir du second semestre 2018), notamment à travers les contacts avec la presse socialiste, est à renforcer impérativement. La constitution et le suivi rigoureux et proactif d'une base de données est essentielle dans ce cadre. Pour la récolte de fonds proprement dite, il convient de trouver des actions plus « démultipliatrices », à plus large échelle.



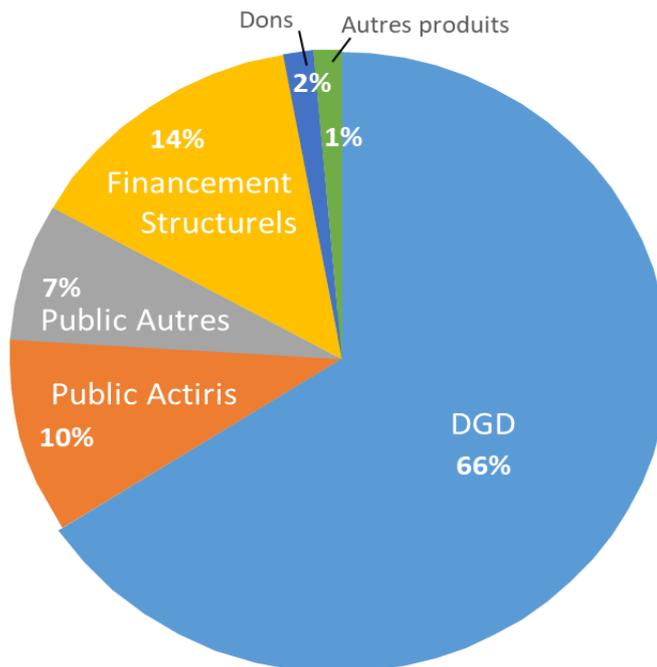
DONATEURS DU MOUVEMENT SOCIALISTE

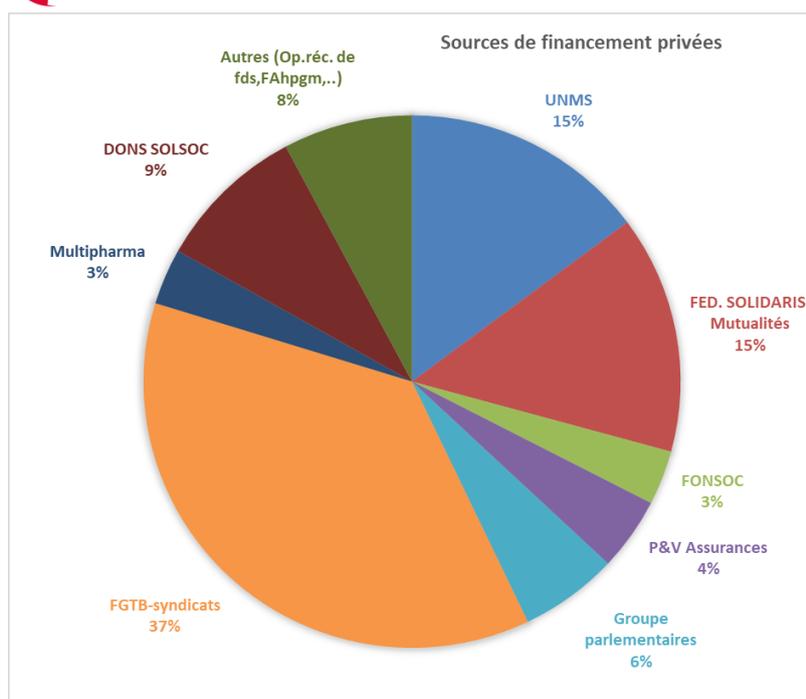
Solsoc a pu compter sur l'apport fidèle de ses membres, les organisations de l'action commune socialiste, tant pour le financement de sa structure que de ses programmes. Seuls l'UNMS-Solidaris, les groupes parlementaires PS, et FONSOC contribuent au financement de la structure de Solsoc.

L'apport cumulé de ces organisations a atteint **562 162,90 € en 2017** et représente 14% des financements de Solsoc et se répartit comme suit :

DGD	2.649.319,56
Public Actiris	409.447,48
Public Autres	287.767,82
Financement Structurels	562.162,90
Dons	61.140,38
Autres produits	52.687,71
Total	4.022.525,85

Financement 2017





	Réalisé 2017	Prévu 2018
FGTB-syndicats	249.166,90	250.000,00
Centrale générale	114.000,00	114.000,00
Fonds social chimie Co valent	100.000,00	100.000,00
Namur	14.000,00	14.000,00
Horval	135.166,90	136.000,00
Fonds social alim VIA Fonds	135.166,90	136.000,00
Groupes parlementaires	40.000,00	40.000,00
Groupes parlementaires	40.000,00	40.000,00
Chambre	15.000,00	15.000,00
Fédération Wallonie Bruxelles	7.500,00	7.500,00
Parlement Bruxellois	7.500,00	7.500,00
Parlement Wallon	10.000,00	10.000,00
Multipharma	23.000,00	18.000,00
Multi pharma	23.000,00	18.000,00
Multi pharma	23.000,00	18.000,00
P&V Assurances	30.000,00	30.000,00
P&V	30.000,00	30.000,00
P&V	30.000,00	30.000,00
PS	22.310,00	22.310,00
FONSOC	22.310,00	22.310,00
FONSOC	22.310,00	22.310,00
UNMS et Fédérationsd Solidariss	197.686,00	200.000,00
Fédéral	100.000,00	100.000,00
Projet	25.000,00	25.000,00
Structure	75.000,00	75.000,00
Fédération Solidariss	72.686,00	75.000,00
Brabant	5.000,00	5.000,00
Liège	27.600,00	28.000,00
Soignies Centre Charleroi	27.076,16	28.000,00
Wallonie Picardie	13.009,84	14.000,00
Hôpital	25.000,00	25.000,00
CHWAPI	25.000,00	25.000,00
Total général	562.162,90	560.310,00



Les montants dont Solsoc a pu bénéficier grâce la FGTB ont augmenté depuis 2016 (grâce à l'augmentation des fonds Co valent (chimie) et VIA fonds (alimentation). Il faut également rajouter les fonds mobilisés par le CEPAG dans la campagne 11.11.11 en faveur du programme qui ne sont pas comptabilisés ici, mais repris dans la partie CNCD et 11.11.11.

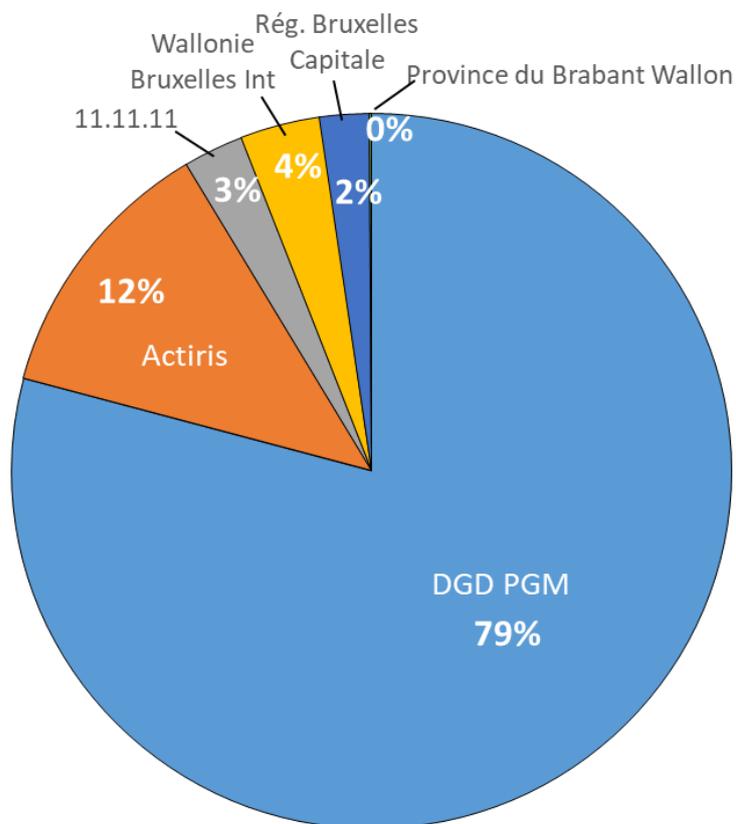
Les contributions de l'UNMS, la FGTB, P&V, Multipharma sont affectées au cofinancement du programme (détails voir partie pays). Les collaborations avec ces organisations de l'Action Commune ne se limitent pas à de l'apport financier. Solsoc bénéficie d'un appui technique et politique dans la mise en œuvre de ses interventions ainsi que d'appui organisationnel à travers le renforcement des compétences de l'équipe (p.e avec l'UNMS dans le domaine des RH et de la gestion des risques).

RELATION AVEC LES BAILLEURS PUBLICS

INTRODUCTION

Le montant des fonds publics mobilisés par Solsoc s'élève à **3.346.534,86 d'euros** en 2017 et sont répartis de la manière suivante :

DGD PGM	2.649.319,56
Actiris	409.447,48
Op. 11.11.11/2017	90.986,01
Wallonie Bruxelles Int	120.610,86
Rég. Bruxelles-Capitale	73.170,95
Province du Brabant Wallon	3.000,00
TOTAL	3.346.534,86



Fonds publics 2017

La DGD reste de loin le bailleur de fonds public principal de Solsoc (79 % des subsides publics). Le nouveau programme 2017-2021 cofinancé par la DGD a été approuvé le 1^{er} mars 2017. Le budget du programme commun 2017-2021 octroyé (cadrage communiqué en février 2017) a été réduit globalement de 14,56 % par rapport au budget sollicité. Ce taux a été calculé par l'administration et validé par le Ministre en tenant compte des scores obtenus à l'issue du processus d'appréciation du programme, de la coupe annoncée au vu d'une offre globale inférieure à la demande du secteur et enfin au vu d'une coupe additionnelle pour l'année 2017. Cette coupe additionnelle était imprévue et a été annoncée en janvier par le Ministre.

Le secteur des Acteurs de la Coopération Non Gouvernementale n'est pas parvenu à se mobiliser et à se faire entendre pour faire respecter l'accord cadre qu'il avait accepté en juin 2015, résigné, essoufflé, et demandeur d'un minimum de sécurité et de respect pour son droit d'initiative.

La coupe de 2017 s'élève à 239.698,21 euros pour le programme de Solsoc et a amené le taux de réduction budgétaire de 2017 à 19,8 %. De nouvelles coupes additionnelles sont probables en 2018 et 2019.

Un programme adapté au nouveau budget a été transmis à la DGD le 31 mars 2017 qui préserve au mieux les budgets de personnel en Belgique et dans les pays au sein des organisations partenaires. Il n'y a pas eu de décision de supprimer un ou des objectifs spécifiques ni même des résultats. L'option retenue par Solsoc est de mener le programme tel que présenté en septembre 2016 mais en revoyant à la baisse le niveau de certains résultats. C'est le budget du volet « Belgique » avec les objectifs de sensibilisation et de plaidoyer a été le plus fortement impacté en subissant une réduction respective de 22 % et de 28 % pour l'année 2017.

En 2017, **2.946.270,25 euros de subsides DGD** sur un total de 4.137.585,61 euros ont été engagés pour la réalisation du programme (soit un taux d'exécution de 71 %). Les subsides ont été transférés par la DGD fin avril, ce qui a retardé voire empêché l'exécution de certaines activités sur le terrain.

Comme prévu dans la nouvelle réglementation concernant la coopération non gouvernementale (AR du 11/9/2016) la DGD organise deux dialogues annuels avec les ACNG :

- A. **Le dialogue institutionnel annuel** : il se déroule entre l'administration et les OSC du programme commun (FOS-IFSI et Solsoc). Quatre points sont obligatoirement discutés, à savoir :
- L'évolution institutionnelle et organisationnelle de l'organisme agréé ;
 - Les leçons apprises dans le domaine de la théorie du changement de l'organisation et de la gestion des risques ;
 - La cohérence interne et externe du programme ;
 - Les résultats du suivi et des audits du programme.

Le premier dialogue s'est déroulé le 18 mai 2017 de manière constructive. Il a été centré sur le processus d'accréditation et d'élaboration du programme.

- B. **Le dialogue stratégique annuel** : il se déroule entre l'administration et les 9 OSC⁷ du Cadre Stratégique Commun Travail décent et traite des points suivants :
- La coordination au sein du CSC travail décent
 - Le processus de gestion des risques collectif
 - L'opérationnalisation de la théorie du changement au sein des programmes
 - Les synergies et complémentarité avec exemples concrets
 - Le processus d'apprentissage collectif
 - La complémentarité entre le CSC Travail décent et les CSC « pays »

AUTRES BAILLEURS PUBLICS

L'objectif de diversifier les sources de financements (propres et publics) pour éviter la trop grande dépendance par rapport à un bailleur de fonds devient une priorité d'autant plus si la source de financement DGD ne suffit plus et qu'elle devient imprévisible. Pour ce faire parmi les stratégies envisagées, engager un ETP supplémentaire qualifié dans la recherche de nouvelles lignes de financement public, l'appui au montage et suivi de dossiers pour répondre à des appels d'offres pour programmes et projets est à étudier.

En 2017, d'autres financements publics ont été obtenus pour le cofinancement du programme DGD et de nouveaux programmes complémentaires auprès du WBI, de la région Bruxelles-Capitale et la province du Brabant wallon (voir partie pays).

Les entités fédérées



Les fonds obtenus auprès des entités fédérées sont modestes au regard de ceux du fédéral, mais ils sont par contre stratégiques pour Solsoc. Deux modalités existent :

- La première ou Volet A permet de participer à la constitution de l'apport propre de l'ONG pour son programme pour peu qu'il ne dépasse pas 50% du budget de celui-ci. Dans ce sens, l'objectif initial de l'ouverture de cette ligne de financement des ONG par le WBI atteint pleinement son objectif en renforçant la capacité des ONG francophones à lever des fonds au niveau fédéral.
- La seconde ou Volet B est une modalité mise en place par le WBI qui permet le cofinancement de projets de « développement durable » à hauteur de 90 %. Elle a été utilisée par Solsoc pour « renforcer » la mise en œuvre du programme au travers du financement d'interventions complémentaires (voir partie pays). Ces financements sont précieux même s'ils nécessitent un surplus de travail administratif

Le financement du Volet A en forte baisse depuis 3 ans est encore descendu en 2017 pour atteindre le montant de 45.000 euros. Une réduction linéaire est appliquée par la WBI sur l'ensemble des projets approuvés vu leur nombre conséquent par rapport au budget disponible. Pour le volet B, Solsoc a bénéficié d'un montant de 37.753,86 euros (voir Burkina Faso).

⁷ (IFSI/asbl/ISVI vzw (FGTB/ABVV), IIAV/IEOI (ACV/CSC), BIS/MSI (ACLVB/CGSLB), WSM vzw, FOS asbl, Solsocasbl, Oxfam Solidariteit asbl, UNMS/NVSM, ANMC/LCM).

Depuis 4 ans, Brussels International lance annuellement un appel à projets qui vise les ONG de coopération au développement agréées par la Direction générale de Coopération au développement et Aide humanitaire auprès du Service Public Fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement. Il s'agit de financement accordé à 100 %, mais qui exige une gestion administrative et un suivi important (3 rapports par an). Et jusqu'à présent, les projets doivent être mis en œuvre dans la Province du Haut-Katanga, la Province-ville de Kinshasa (depuis 2016) ou dans la Région de Rabat-Salé-Kénitra au Maroc. C'est au travers de ces appels d'offres que Solsoc a appuyé trois projets en RD du Congo et un au Burundi (voir Burundi).

Le nouvel appel de Brussels International a été lancé conjointement avec Bruxelles Environnement. Il ciblait des projets qui promeuvent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, ceci dans un contexte urbain. Un projet introduit par Solsoc en 2016 a été approuvé et mis en œuvre à partir de 2017 (voir partie pays).

Le montant obtenu en 2017 avec les lignes « Brussels International » pour des programmes en RDC s'élève à 111.027,95 euros (voir partie RDC)

Les provinces, les villes et les communes

Les relations avec la Province du Brabant wallon, de la Province de Liège et les communes se poursuivent. Malheureusement, pour des questions de disponibilité de budget, les montants obtenus n'atteignent pas les prévisions. La contribution de la Province du Brabant wallon (3.000 €) a été affectée au programme mis en œuvre en Bolivie (voir pays).